



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

Università degli Studi di Padova

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari

Corso di Laurea Magistrale in
Lingue Moderne per la Comunicazione e la Cooperazione Internazionale
Classe LM-38

Tesi di Laurea

Les expressions figées dans la presse française : les mécanismes de manipulation linguistique

Relatrice
Prof.ssa Geneviève Marie Henrot

Laureanda
Giulia Liotta
n° matr. 1179844 / LMLCC

Anno Accademico 2019 / 2020

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Chapitre 1. La phraséologie : un aperçu historique et terminologique	
1.1 La phraséologie et ses objets d'étude	13
1.2 La lexicologie explicative et combinatoire	16
1.3 Les Grammaires de Construction	17
1.4 L'approche fonctionnelle et l'approche statistique	19
1.5 La combinatoire libre et la combinatoire fixe	24
1.6. Conclusion	26
Chapitre 2. Le figement linguistique	
2.1 Le figement : un phénomène central du langage	27
2.2 Le caractère scalaire du figement	29
2.2.1 <i>Le figement absolu et le figement relatif</i>	30
2.2.2 <i>La polyfactorialité et la polylexicalité</i>	31
2.3 Le figement syntaxique	32
2.4 Le figement sémantique	34
2.5 Le figement lexical	36
2.6 Les domaines du figement : une extension	37
2.7 Les critères linguistiques du figement	38
2.8 Les critères psycholinguistiques du figement	41
2.8.1 <i>Le « déjà-vu » dans le figement</i>	42
2.8.2 <i>Le rôle du lexique mental</i>	43
2.9 Le rapport entre figement et culture	44
2.10 Conclusion	45
Chapitre 3. Les notions d'expression figée et semi-figée	
3.1 Les unités phraséologiques : « à la recherche d'une définition »	47

3.2 Le figement comme ressource linguistique	55
3.2.1 <i>Le figement et la création lexicale</i>	55
3.2.2 <i>Les restrictions de sélection</i>	56
3.2.3 <i>L'ancrage situationnel</i>	58
3.3 Le phénomène collocationnel	59
3.3.1 <i>Une modélisation dynamique</i>	61
3.3.2 <i>La répétition lexicale : motifs et segments répétés</i>	63
3.3.3 <i>La solidarité lexicale et le principe d'idiomaticité</i>	64
3.4 Conclusion	66
Chapitre 4. Le défigement et les figures de style	
4.1 Le détournement linguistique	67
4.2 Les figures de style	72
4.2.1 <i>La synecdoque</i>	73
4.2.2 <i>La métonymie</i>	74
4.2.3 <i>La métaphore</i>	76
4.3 Le règne de la métaphore	78
4.3.1 <i>Les typologies de métaphores</i>	80
4.3.2 <i>Les propriétés de la métaphore</i>	83
4.3.3 <i>Le procédé métaphorique et ses applications</i>	86
4.3.4 <i>La valeur de la métaphore lexicalisée</i>	88
4.4 Conclusion	90
Chapitre 5. L'analyse du corpus	
5.1 Le discours sur le climat	93
5.2 Un corpus de presse	95
5.3 La linguistique de corpus	98
5.3.1 <i>Le traitement informatisé et les approches</i>	105
5.3.2 <i>Les outils informatiques : Sketch Engine et TermoStat</i>	107

5.4 La démarche de repérage et d'extraction des données	109
5.5 Le tissu phraséologique de la langue écologique	113
5.6 La couleur verte et ses nuances lexicographiques	115
5.7 La multidimensionnalité du « vert »	119
5.8 Conclusion	125
Conclusions générales	131
Annexes	137
Bibliographie	179
Sitographie	185
Résumé en italien	187

INTRODUCTION

La manipulation linguistique est une notion très étendue qui se réfère à tous les procédés linguistiques qui « déforment » et détournent les expressions polylexicales. La langue, en effet, est une ressource inépuisable et riche en expressions créatives et frappantes. Et la presse est l'un des genres textuels les plus productifs pour ce qui concerne le détournement linguistique. Toutefois, « ne se défige que ce qui est figé » (Mejri & Anscombe, 2011 : 74) : pour analyser le potentiel de la langue défigurée en discours, il est nécessaire, avant tout, de définir la notion de figement et la discipline qui a théorisé l'étude des expressions figées, à savoir la phraséologie. Cette branche de la linguistique très ambitieuse nous obligera à faire face à des enjeux considérables et complexes : en effet, les objets d'étude de la phraséologie sont largement hétérogènes et peuvent être classés à partir de différents points de vue.

Bien que sa valeur académique soit aujourd'hui bien reconnue, la phraséologie a été longtemps « ghettoisée » et ignorée par les études linguistiques, parce que les spécialistes la considéraient comme un domaine vide de sens, sans originalité. Les expressions phraséologiques sont restées aux marges des travaux sur la langue jusqu'à la publication en 1909 du *Traité de stylistique française*, où l'auteur, Charles Bally, élabore une première théorie de la phraséologie, reconnaît la valeur idiomatique de la langue et fournit le premier classement des unités phraséologiques pour des objectifs didactiques : en effet, notre étude se propose d'explorer le rôle des expressions idiomatiques en discours à partir de cette contribution de Ch. Bally. Malgré le manque d'uniformité des critères de dénomination des expressions polylexicales et des paramètres d'analyse des structures phraséologiques, nous allons synthétiser les catégorisations des unités phraséologiques théorisées par les différents linguistes et ensuite, nous allons cerner nos objectifs d'étude pour travailler sur un champ d'analyse restreint, à savoir les « collocations écologiques ».

À partir des défis mentionnés ci-dessus, nous chercherons à montrer la portée de la discipline phraséologique et ses liens avec les autres branches de la linguistique, de manière à explorer ses objets d'étude, l'effort classificatoire théorique des spécialistes de la langue et les critères d'identification des structures linguistiques. Enfin, nous

tenterons de souligner le rapport étroit entre figement et défigement, afin de découvrir les procédés de manipulation linguistique en discours dans un corpus de presse environnementale : par conséquent, la présentation théorique de la phraséologie et des unités phraséologiques représentera le pilier pour mener nos travaux pratiques d'extraction des expressions polylexicales au moyen des méthodes et des outils de la linguistique de corpus.

Nous allons organiser notre travail de recherche en cinq sections : les premiers chapitres se proposeront d'examiner la discipline et les apports théoriques des linguistes et de décrire les rapports entre la combinatoire libre et la combinatoire figée et les critères définitoires des expressions phraséologiques ; ensuite, dans le chapitre 4, nous présenterons les figures de rhétorique et la valeur métaphorique que les expressions polylexicales peuvent acquérir. Enfin, le chapitre 5 soulignera les méthodes et les approches utilisées pour relier les théories phraséologiques à l'analyse des structures polylexicales de notre corpus de presse, de manière à témoigner, enfin, le caractère multidimensionnel de la couleur verte.

Dans le chapitre 1, « La phraséologie : un aperçu historique et terminologique », nous allons explorer en détail les théories fondamentales du domaine phraséologique et la différence entre les expressions qui relèvent de la combinatoire libre et celles qui appartiennent à la combinatoire fixe. L'identification des points de rencontre de la phraséologie avec d'autres disciplines linguistiques, comme la lexicologie, la sémantique et la syntaxique, nous permettra de les entrecroiser et ensuite, d'éteindre le champ d'application des études phraséologiques. Du point de vue théorique, la Grammaire de Construction offre un support très solide à la notion de « patrons syntaxiques » et à la notion de stabilité des structures préformées et elle nous permettra d'explorer le rapport idiosyncrasique entre les constructions grammaticales et les mots que les locuteurs utilisent pour actualiser ces structures en discours : en outre, la syntaxe et les règles combinatoires de la langue deviendront des outils fondamentaux pour l'analyse des unités préformées du langage dans notre corpus.

Le chapitre 2, appelé « Le figement linguistique », focalisera l'attention sur les expressions de la combinatoire fixe et examinera les paramètres d'identification des expressions polylexicales : nous allons illustrer les caractéristiques du figement du point

de vue syntaxique, sémantique et lexicale, afin d'étendre l'étude des unités linguistiques phraséologiques et puis, nous décrivons les critères psycholinguistiques d'analyse des unités phraséologiques et le concept de « déjà-vu » chez Bally.

Dans le chapitre 3, « La notion d'expression figée et semi-figée », nous allons à la recherche de la définition de l'unité phraséologique, pour mettre de l'ordre dans le grand nombre de définitions proposées dans le chapitre 1. Nous présenterons un classement des expressions collocationnelles et nous examinerons le concept d'attraction mutuelle, à savoir la relation établie entre les constituants d'une expression polylexicale qui produit celles que Bally appelle « séries phraséologiques ». La complexité de la matière nous permettra d'illustrer les liens entre le phénomène collocationnel et le principe d'idiomaticité du langage : comme nous le montrerons dans cette étude, le figement des composants des collocations n'est pas un concept immobile, parce qu'il dévoile son potentiel créatif au moment où il est manipulé en discours.

Le chapitre 4, « Le défigement et les figures de style », sera consacré à l'analyse du rôle de la rhétorique dans les procédés du figement linguistique : nous allons explorer les figures de style les plus significatives par rapport au genre textuel auquel notre corpus appartient, à savoir la presse dans le domaine environnemental. La question à se poser sera : « Les figures de rhétorique, sont-elles des sources de créativité dans la presse ? » ; après avoir montré que la réponse est affirmative, l'importance de décrire le défigement qui dérive du domaine rhétorique sera évidente, puisque le détournement linguistique est un phénomène assez répandu lors de la rédaction des articles journalistiques.

À la suite de cette présentation théorique, le chapitre 5, appelé « L'analyse de corpus », s'orientera vers l'exploration des expressions phraséologiques de type collocationnel, de manière à investiguer la fréquence et la distribution des structures figées et défigées dans un corpus de presse. Par conséquent, nous intégrerons l'étude des faits phraséologiques aux approches de la linguistique de corpus : plus précisément, notre travail illustrera les notions théoriques qui fondent la discipline phraséologique pour les appliquer à l'analyse d'un corpus de presse environnementale au moyen des méthodes de la linguistique de corpus. Nous examinerons le discours sur le climat et les « collocations écologiques » présentes dans quatre quotidiens français très connus et

disponibles en ligne qui incluent tous la rubrique « Planète » dans leurs sites web, à savoir *20Minutes*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* et *Libération*.

Avant de présenter notre travail pratique, nous soulignerons le rôle de la linguistique de corpus dans les études académiques des linguistes, mais non seulement : en effet, cette branche de la linguistique peut être employée pour mener des analyses avec des objectifs différents dans la linguistique diachronique, dans la lexicologie ou, sur le plan didactique, dans l'apprentissage et l'enseignement de la langue.

Pour ce qui concerne notre corpus de presse environnementale, il comprend des articles qui concernent la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution publiés de mai à octobre 2019. D'abord, nous allons expliquer les choix qui nous ont poussés à sélectionner ces thématiques actuelles et nous justifierons la portée de ces sujets dans la presse généraliste de l'année dernière. Ensuite, après la lecture intégrale de tous les textes du corpus, nous explorerons les structures linguistiques de ce recueil de textes de manière automatique, en employant deux logiciels fondés sur les méthodes de la linguistique de corpus et aisément accessibles en ligne, à savoir Sketch Engine et TermoStat. Nous avons décidé d'entrecroiser les résultats du premier aux données terminologiques extraites par le deuxième, de manière à intégrer la phraséologie et la terminologie de manière complémentaire. Nous allons décrire le tissu phraséologique du corpus, sa composition et ensuite, nous extrairons les données quantitatives et qualitatives qui émergent après l'analyse phraséologique de l'ensemble des textes : nous allons recueillir toutes les collocations construites à partir du mot « vert » et de ses dérivés, à savoir le verbe « verdir » et le nom « verdissement », de manière à rendre visible le « verdissement de la presse ». Puis, nous allons superposer les données des collocations construites à partir des nuances de la couleur verte avec les acceptions de « vert », « verdissement » et « verdir » décrites dans les entrées lexicographiques tirées du *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*. Enfin, notre étude soulignera les modulations de sens et la multidimensionnalité du « vert écologique », en travaillant de manière contrastive sur les fréquences de vert et des autres adjectifs de couleur et sur les constructions syntaxiques qui les caractérisent.

L'analyse complète du corpus nous aidera à réfléchir sur la physionomie linguistico-communicationnelle de chaque quotidien : dans des tableaux résumatifs et la

représentation en tarte qui compare les occurrences de vert avec celles des autres couleurs, nous soulignerons les patrons linguistiques les plus fréquents dans chaque revue. Enfin, chaque expression collocationnelle sera décrite dans les fiches phraséologiques des Annexes de ce travail. Nous avons groupé les unités phraséologiques dans trois sections, appelées « a) Fiches de verdissement », « b) Fiches de verdir » et « c) Fiches de vert » : chaque fiche explorera les traits constitutifs des « collocations écologiques » du point de vue phonétique, syntaxique et sémantique et les contextes linguistiques où ces unités phraséologiques apparaissent dans chaque article journalistique des quotidiens pris en examen.

En somme, ce travail pourra montrer la valeur de la phraséologie dans les analyses de corpus et d'illustrer les fonctionnalités offertes par les logiciels informatiques de cette discipline. La phraséologie a été longtemps ignorée des linguistes, mais nous confirmerons que « toute langue est idiomatique, comme les chercheuses l'ont déjà affirmé dans les dernières années. Enfin, l'étude des « collocations écologiques » dans ce corpus de presse rendra évidents leur potentiel créatif en discours et leur présence incontournable dans les structures langagières des articles journalistiques à sujet environnemental.

CHAPITRE 1

LA PHRASÉOLOGIE : UN APERÇU HISTORIQUE ET TERMINOLOGIQUE

1.1 La phraséologie et ses objets d'étude

La phraséologie est devenue une discipline digne de l'intérêt des spécialistes de la langue seulement au début du XX^e siècle grâce au père de la phraséologie, Charles Bally. En effet, dans son *Traité de stylistique française* (1909), Bally a contribué à l'élaboration d'une théorie de la phraséologie :

[...] si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée. [...]. C'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de phraséologie (cité dans González-Rey, 2002 : 19).

Le caractère préconstruit et idiomatique des expressions et la scalarité qui en dérive ont été largement étudiés par Bally, qui a fait une distinction nette entre les « unités phraséologiques » non-compositionnelles et les « séries phraséologiques » : bien qu'elles soient dotées d'autonomie, ces dernières parviennent à garder un niveau scalaire d'affinité plus ou moins évidente dans les éléments constitutifs : les séries phraséologiques comprennent, à leur tour, les « séries d'intensité » et les « périphrases verbales » (Legallois & Tutin, 2013 : 5).

Les théoriciens de la langue ont longuement réfléchi sur ces combinaisons linguistiques : Ferdinand de Saussure a parlé de « locutions toutes faites » dans son *Cours de linguistique générale* (1916) et son élève Albert Sechehaye a illustré la perte d'identité sémantique dans les locutions et la conservation de cette identité dans le cas des mots composés.

Cependant, la complexité du monde phraséologique et de ses applications pratiques a produit, au cours du dernier siècle, des réflexions multidisciplinaires et interdisciplinaires très variées : c'est ainsi que la phraséologie a réussi à toucher

plusieurs domaines d'étude de la langue et à développer, ainsi, des courants de pensée très hétérogènes chez les linguistes du monde entier. Malgré ce manque d'uniformité d'analyse des structures phraséologiques, il est possible de délimiter les principales approches à la discipline et les théories fondatrices de cette branche de la linguistique.

La première attestation du terme « phraséologie » remonte au XVIII^e siècle, plus précisément à l'année 1778, mais la phraséologie a été longtemps ignorée par les linguistes et, en même temps, elle a été une victime des préjugés qui considéraient cette discipline comme « un domaine vide de sens, sans originalité » (González-Rey, 2002 : 18). En effet, les objets d'étude de cette discipline ont été longtemps décrits comme de simples unités linguistiques utilisées dans les échanges informels : le statut des « expressions idiomatiques » a été défini en termes de « simples formules stéréotypées » (González-Rey, 1997 : 291), à cause d'une connotation négative et dégradante liée aux concepts de banalité et de familiarité.

Afin de s'opposer à ces définitions, González-Rey (1997 : 292) souligne la valeur de la discipline de la phraséologie et de ses produits linguistiques, en affirmant que les expressions idiomatiques, indépendamment de leur bas ou haut degré de figement, sont bien présentes dans la langue orale, littéraire ou spécialisée : comme l'affirme Alain Rey, « la constatation la plus enrichissante est qu'aucun discours ou presque ne peut faire l'économie des locutions, lieux communs éculés ou produits plaisants de l'imagination populaire » (cité dans González-Rey, 1997 : 292).

À ce propos, les travaux de Gaston Gross (1996 : 1) critiquent la description du phénomène phraséologique comme « le reflet du patrimoine culturel d'une communauté linguistique », vu qu'il s'agit d'une définition désormais obsolète et limitée.

Au contraire, la phraséologie est définie comme une vraie « discipline linguistique s'occupant des contraintes qui pèsent sur les relations entre unités linguistiques sur l'axe syntagmatique » (Bolly, 2011 : 27).

Au-delà de la complexité terminologique qui a toujours caractérisé la phraséologie et de la difficulté à rendre homogène la catégorisation de ses objets d'étude, le véritable paradoxe de la phraséologie consiste dans le fait qu'elle « représente la partie figée d'une langue, par rapport à son système général, alors qu'elle constitue, intérieurement, un domaine très mobile, très vivant, car ses éléments se

défigent sans cesse » (González-Rey, 2002 : 16) : la phraséologie appartient à la langue et elle doit être explorée comme un domaine porteur non seulement d'une façon idiomatique de parler, mais aussi d'éléments culturels et sociaux qui déterminent une façon collective de voir les choses (González-Rey, 2002 : 35).

En ce qui concerne la multidisciplinarité de la phraséologie, Legallois et Tutin (2013 : 3) proposent le concept de « principe phraséologique du langage », de manière à souligner la progressive extension de cette discipline : d'ailleurs, ces chercheuses remarquent que la phraséologie a progressivement intégré des objets d'étude très variés, allant des expressions semi-figées aux expressions parémiologiques. À ce propos, Haßler et Hümmel (2005 : 103) définissent les unités phraséologiques comme des unités complexes, polylexicales, figées et structurées dans leur syntaxe interne.

En outre, si on réfléchit sur ces « faits phraséologiques », la complexité de leur analyse est déterminée par deux principes : la congruence, qui établit des solidarités syntagmatiques, et la fixité, qui régit le fonctionnement des expressions polylexicales et leur emploi contraint (Soutet *et alii*, 2018 : 14).

Cette conception étendue de la phraséologie a permis de développer de nouvelles approches d'analyse des structures phraséologiques, jusqu'à intégrer les domaines de la linguistique « traditionnelle », c'est-à-dire la lexicologie¹, la sémantique et la syntaxe, avec les méthodes et les techniques de la linguistique de discours, la psycholinguistique ou la linguistique informatique (Legallois & Tutin, 2013 : 3).

Enfin, il est intéressant de synthétiser l'hétérogénéité des champs d'application de la discipline phraséologique à partir d'une réflexion de González-Rey (2002 : 27), qui reconnaît l'existence de la phraséologie descriptive synchronique, de la phraséologie historique et diachronique, de la phraséologie comparative au niveau traductologique et de la phraséographie au niveau lexicographique.

¹ La lexicologie est « une discipline théorique qui a pour objet l'étude générale du lexique », dont les résultats théoriques sont utilisés par la lexicographie pour l'élaboration et confection des dictionnaires (Mel'čuk *et alii*, 1995 : 26).

1.2 La lexicologie explicative et combinatoire

Pour présenter la phraséologie et son rapport avec la lexicologie, il faut faire référence à la lexicologie explicative et combinatoire (LEC) développée par Mel'čuk, qui l'a définie comme une branche de la théorie Sens-Texte de Polguère : d'après cette théorie, c'est le lexique qui dicte sa loi à la syntaxe, contrairement à la primauté hiérarchique accordée à la syntaxe dans la grammaire générative transformationnelle ; par conséquent, la phonologie et la sémantique deviennent des outils interprétatifs au service du lexique (Sablayrolles, 2000 : 126).

En outre, la lexicologie explicative et combinatoire permet de présenter les caractéristiques principales de la notion de « collocation » dans le domaine phraséologique : dans le modèle Sens-Texte, la « collocation », ou « semi-phrasème » (Mel'čuk *et alii*, 1995), est définie comme une combinaison de lexies construite en fonction de contraintes bien particulières, qui déterminent la présence d'une base, sélectionnée librement en fonction de ce que le locuteur veut exprimer, et d'un collocatif, choisi pour exprimer un sens donné en fonction de la base qui le contrôle (Mel'čuk et Polguère, 2007 : 20).

Le pilier de la théorie Sens-Texte est l'existence d'« un ensemble restreint de patrons de liens lexicaux dérivationnels et collocationnels, que l'on peut appeler des liens lexicaux standard » : le lien lexical sert à indiquer les dérivés sémantiques et les collocatifs de chaque lexie décrite dans les dictionnaires et il est modélisé comme une « fonction lexicale » qui s'applique aux lexies (Mel'čuk & Polguère, 2007 : 22-23). La lexie est considérée sur le plan sémantique, syntaxique et lexico-combinatoire pour permettre ainsi des descriptions complètes et globales. Étant donné que « le lexique d'une langue prime logiquement sur sa grammaire » (Mel'čuk *et alii*, 1995 : 17), le collocatif est appelé « valeur d'une fonction lexicale » et il n'est pas compositionnellement analysable. Toutefois, le phénomène collocatif et ses critères définitoires seront analysés plus en détail dans les chapitres suivants.

Dans la théorie Sens-Texte, les relations qu'entretiennent les constituants d'une collocation sont exprimées par une « fonction lexicale », c'est-à-dire « une constante sémantique dont l'application à des lexèmes d'une langue donnée engendre des

collocations bien précises de cette langue » : parmi les 50 fonctions lexicales modélisées par Mel'čuk *et alii* (1995), il faut mentionner celles qui expriment le haut degré (fonction MAGN), les phases d'un processus (fonctions FIN, INCEPT, CONT), des rapports de causalité (fonction CAUS) ou la présence d'un verbe support dans les périphrases verbales (fonction OPER) (Heid, 1992 : 527-529).

Il est intéressant de noter que le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DEC) de Mel'čuk (1984) cite même la fonction FIGUR, qui indique une « métaphore codifiée par la langue dont la combinaison avec le mot-clé est un synonyme (plus étroit) du mot-clé » : elle s'avère utile pour exprimer la valeur figurée dans les travaux sur le lexique abstrait (cité dans Augustyn & Tutin, 2009 : 32).

Bref, les réflexions théoriques sur le rôle de la Lexicologie Explicative et Combinatoire présentées ci-dessus témoignent de l'intersection évidente entre phraséologie et lexicologie, qui continuent à travailler de manière complémentaire pour atteindre des objectifs communs.

1.3 Les Grammaires de Construction

Après avoir illustré le lien entre phraséologie et lexicologie, nous allons examiner la progressive ouverture de la syntaxe à la phraséologie, qui a été possible grâce à la Grammaire de Construction.

La Grammaire de Construction est le produit de la linguistique du monde anglophone de C. Fillmore, P. Kay et M. O'Connor et de l'article *Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions* (1988) : l'approche de ce courant d'étude de la langue part de l'observation de tout ce qui est idiomatique dans la langue et dépasse les régularités morphosyntaxiques d'une « atomistic grammar ».

En effet, la Grammaire de Construction nous permet de mener une analyse holistique des structures phraséologiques qui tienne compte non seulement des phénomènes morphosyntaxiques, mais aussi des phénomènes pragmatiques, sémantiques, contextuels et situationnels, dans le but d'explorer la « préformation langagière », autrement dite « construction » (Schmale, 2013 : 37-38).

Ces « expressions préformées » sont très productives et structurées et elles peuvent être distinguées en deux typologies : d'un côté, les *substantive idioms* sont des phrasèmes référentiels et communicatifs, et, de l'autre côté, les *formal idioms* sont des patrons syntaxiques lexicalement ouverts avec des objectifs pragmatiques et sémantiques impossibles à définir par leur structure superficielle : ce dernier type correspond au célèbre exemple de « let alone », la structure verbale anglaise analysée par Fillmore et ses collègues en 1988.

En outre, la Grammaire de Construction est allée plus loin que la Pattern Grammar, qui vise à identifier les patrons distributionnels (ou « pattern ») des séquences linguistiques et à intégrer des classes sémantiquement homogènes de mots (Legallois & Tutin, 2013 : 14) : en effet, la méthode constructionnelle refuse de considérer simplement les structures au niveau syntaxique, parce qu'elle privilégie une approche holistique, dans l'optique d'un continuum qui ne divise pas la grammaire et le lexique (González-Rey, 2016 : 149).

D'après González-Rey (2007 : 186), ce courant procède à une analyse phraséologique de la langue, où « l'idiosyncrasie des comportements et la fréquence des formes permettent d'appréhender la grammaire comme un champ d'unités symboliques ». La primauté est donnée à l'interprétation sémantique d'un mot dans une construction particulière, pour rendre compte de l'interaction entre les constructions grammaticales et les mots que les locuteurs y actualisent : cela montre la richesse et la flexibilité du langage comme moyen de communiquer le vécu. Toutefois, cette approche holistique ne sépare jamais le lexique et la syntaxe et reconnaît la régularité des structures sous-jacentes aux unités phraséologiques (González-Rey, 2016 : 157) : en effet, la Grammaire de Construction dépasse la division binaire traditionnelle entre les règles syntaxiques et combinatoires et le fonctionnement de la langue fondé sur les mots (González-Rey, 2016 : 147).

Selon cette description holistique du langage, les constructions sont des éléments concrets de la langue, c'est-à-dire des unités de forme et de sens, puisque ce dernier prend forme dans la langue et se manifeste dans l'usage : il s'agit d'une conception réticulaire des constructions, qui permet d'éliminer les frontières entre constructions dites « régulières » et constructions « irrégulières », à savoir les unités phraséologiques.

Vu que ces constructions se trouvent sur le même plan dans le système réglé de la langue, les travaux de Fillmore, Kay et O'Connor reconnaissent pour la première fois le statut de « constructions » aux unités phraséologiques : grâce à cette approche innovante, la phraséologie a trouvé à s'acclimater avec profit dans les théories de la Grammaire de Construction.

Toutefois, Schmale (2013 : 38) affirme que la description précise et méthodique des constructions est très laborieuse et très complexe, parce qu'elle suppose de vastes corpus d'étude.

Enfin, il est intéressant de comprendre à quel point l'approche constructionnelle de Fillmore et ses collaborateurs a été utile pour le cadre théorique des études en phraséodidactique de González-Rey. L'un des piliers de ses recherches en phraséologie est l'idée que « la langue se réalise dans le discours », grâce à l'assemblage des termes selon des règles lexicologiques, morphologiques et syntaxiques déterminées (González-Rey, 2016 : 157).

Dans *PHRASÉOTEXT – Le Français Idiomatique* (2007), la phraséodidactique a réussi à exploiter l'intersection entre la phraséologie et les patrons syntaxiques réguliers des Grammaires de Construction, de manière à favoriser la mémorisation des unités phraséologiques en contexte (González-Rey, 2016 : 153). C'est ainsi que, dans un cours de Français Langue Étrangère (FLE), l'étude des contextes où se trouvent les unités phraséologiques devient particulièrement productive chez les apprenants pour l'acquisition progressive d'une conscience et compétence phraséologique, en reliant ainsi la structure, le sens et l'usage ensemble. (Soutet *et alii*, 2018 : 317).

1.4 L'approche fonctionnelle et l'approche statistique

Les phraséologues ont toujours étudié les phénomènes phraséologiques, mais, au cours des années, ils ont mis l'accent sur des aspects très différents : dans les années 1970, les spécialistes ont orienté leurs études vers des classifications structuralistes et fonctionnelles des unités phraséologiques, tandis qu'à partir des années 1980 et 1990, ils ont étudié les aspects sémantiques et pragmatiques (González-Rey, 2002 : 21).

Indépendamment de cette évolution dans les méthodes d'analyse de la discipline, la phraséologie peut être explorée au moyen de deux approches différentes : d'un côté, l'approche fonctionnelle considère la phraséologie au sens strict, et, de l'autre côté, l'approche statistique utilise une conception large de la discipline.

Quant aux phraséologues qui partagent prioritairement la première approche, il vaut mieux citer les travaux de Maurice Gross (1996), González-Rey (2002), Mel'čuk (1995), Martins-Baltar (1995), Mejri (1997, 2005), Lamiroy (2008) et Svensson (2004) ; toutefois, nous n'avons pas mentionné les spécialistes de la langue qui adoptent cette perspective dans le monde anglo-saxon.

Les chercheurs qui ont étudié la phraséologie de manière restreinte considèrent les unités phraséologiques (UP) comme les produits linguistiques de la discipline et, par conséquent, ce sont leurs objets d'étude. D'après Bolly (2011 : 23), une unité phraséologique est « toute unité polylexicale constituée de deux ou plusieurs mots graphiques catégoriellement liés, contigus ou non, qui co-apparaissent de manière préférentielle dans l'usage ». L'approche fonctionnelle classe les unités phraséologiques sur la base du critère lexical de restriction paradigmatique et le critère sémantique de non-compositionnalité ; cependant, les critères linguistiques de catégorisation des expressions figées seront abordés plus loin dans les chapitres à suivre.

En outre, la définition d'« unité phraséologique » est ainsi rapprochée de la notion de Mel'čuk de « phrasème », c'est-à-dire « une expression multilexématique de la langue qui ne peut pas être produite, à partir d'une situation donnée ou d'un sens donné, selon un dictionnaire de mots de la langue ou des règles générales standard de la langue » (Bolly, 2011 : 27). Toutefois, le « phrasème » de Mel'čuk est simplement l'une de toutes les acceptions données aux objets d'étude de cette discipline : Maurice Gross les appellent « phrases figées », Gaston Gross, Lamiroy, González-Rey et Svensson parlent d'« expressions figées » et enfin, Mejri les définit « séquences figées ».

Malgré cet évident manque de consensus terminologique entre les linguistes, leurs définitions des unités phraséologiques et l'absence d'homogénéité qui en dérive, dans notre travail, nous avons choisi d'utiliser le terme générique « unité phraséologique » et cette définition de base :

une *unité phraséologique* est une séquence polylexicale constituée de deux ou plusieurs mots graphiques catégoriellement liés, contigus ou non. Les UP se caractérisent lexicalement par : un certain degré de fixité syntaxique (blocage des propriétés transformationnelles et ordre des constituants inaltérable) ; et/ou un certain degré de figement sémantique (non-compositionnalité au moins partielle) ; et/ou un certain degré de figement lexical (restriction paradigmatique) ; et/ou une contrainte sur l'emploi en situation de communication [...] (Bolly, 2011 : 28).

L'approche fonctionnelle catégorise les UP à partir de la fonction communicative, à savoir la fonction première de tout texte, parce que « le figement est un processus créateur qui répond au besoin d'économie en langue, c'est-à-dire à l'exigence pragmatique du moindre coût pour le maximum d'effet en situation de communication » (Bolly, 2011 : 39).

La classification fonctionnelle comprend les trois types d'unités phraséologiques qui sont décrits ci-dessous :

- 1) les UP référentielles ont la fonction de transmettre le contenu linguistique propositionnel à valeur dénomminative et elles peuvent avoir une structure nominale, adjectivale, adverbiale, verbale ou déterminative ; cette typologie comprend les expressions idiomatiques, les collocations, les parémies et les phrases idiomatiques ;
- 2) les UP organisationnelles structurent le discours du point de vue logico-sémantique et discursif ; il s'agit de locutions prépositionnelles et conjonctives ;
- 3) les UP interactionnelles dépendent de toute situation d'interaction effective de production langagière et elles peuvent exprimer une fonction phatique ou expressive.

Cependant, notre étude a comme objet les UP référentielles, qui, à leur tour, ont été distinguées par González-Rey (2002) en deux macro-typologies : d'une part, la phraséologie idiomatique et parémiologique analyse les « expressions idiomatiques » et les « parémies », autrement dites « proverbes » ; d'autre part, la phraséologie collocationnelle se consacre aux « expressions semi-figées », aux collocations et aux emplois métaphoriques (Bolly, 2011 : 41-43). Il est évident que la fonction référentielle

rapproche toutes ces unités phraséologiques, mais, d'un côté, les collocations ont un sens propre et littéral, et, au contraire, les expressions idiomatiques acquièrent un sens figuré à inférer ; enfin, les parémies sont des éléments gnomiques du langage à fonction argumentative.

De plus, le haut degré de figement des unités phraséologiques étudiées par la phraséologie idiomatique et parémiologique s'oppose à la notion de semi-figement de la phraséologie collocationnelle : les collocations peuvent être classifiées comme des « semi-phrasèmes » ou de « quasi-phrasèmes » selon Mel'čuk, mais dans ce premier chapitre, nous nous limitons à les présenter comme des « suites figées de mots placés en cooccurrence dans une structure binaire [...] » (González-Rey, 2002) et à fournir, enfin, cette définition fonctionnelle générale de « collocation » :

les *collocations* sont des séquences polylexicales constituées de deux ou plusieurs mots, contigus ou non dans l'usage, qui entretiennent entre eux une relation lexicalement contrainte, tout en conservant leur caractère compositionnel et leur contenu catégoriel propres (Bolly, 2011 : 49).

Quant à la phraséologie au sens large, l'approche statistique est héritière de la linguistique de corpus développée dans le contexte anglo-saxon, même si cette dernière s'impose progressivement dans le panorama francophone et slave : la linguistique de corpus vise à analyser les corpus² au moyen des calculs statistiques et en fonction de la fréquence des mots, la fréquence des cooccurrences de plusieurs formes lexicales entre elles et la significativité des cooccurrences (Bolly, 2011 : 53) : cette approche de type inductif explore les données dans des corpus authentiques et représentatifs et qui, en même temps, définit le figement à partir du critère de la « fréquence collocationnelle ».

Les unités phraséologiques étudiées par la phraséologie statistique sont appelées « combinaisons syntagmatiques récurrentes » (CSR), dont Bolly fournit la définition suivante :

une *combinaison syntagmatique récurrente* est une combinaison de deux ou plusieurs unités linguistiques liées entre elles lexicalement (par exemple, les *cooccurrences* et les *séquences récurrentes*), sémantiquement (par exemple, la

² Ensemble de textes établi selon un principe de documentation exhaustive, un critère thématique ou exemplaire en vue de leur étude linguistique. [Définition du *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*]

prosodie sémantique) et/ou syntaxiquement (par exemple, les *colligations*, les *patrons*, les *cadres collocationnels* et les *collostructions*). Elles se caractérisent par une récurrence significative de co-apparition dans l'usage (Bolly, 2011 : 54).

Bien qu'il s'agisse d'une approche différente, les combinaisons syntagmatiques récurrentes peuvent remplir les mêmes fonctions que les unités phraséologiques au sens strict.

En ce qui concerne la définition statistique de la collocation, d'après François et Manguin, « le statut sémantique des co-constituants d'une collocation ne fait pas l'objet d'hypothèses *a priori*, on se contente d'observer une cooccurrence préférentielle » (cités dans Bolly, 2011 : 57) : la collocation est définie à partir des travaux de Firth (1957), qui parle de « séquences lexicales fréquentes, telles que la présence de l'un des constituants laisse attendre le second » (Bolly, 2011 : 56).

Le phénomène collocatif est étroitement lié au concept de « colligation », à savoir la relation conventionnelle entre une forme lexicale et un trait syntaxique ou une forme grammaticale en particulier ; enfin, la « collostruction » est un mot-valise de l'anglais qui combine la collocation et la construction, qui sous-tendent respectivement à la cooccurrence lexicale³ et au patron syntaxique⁴ (Bolly, 2011 : 62).

Pour conclure cet excursus théorique, il faut souligner que la distinction entre l'approche fonctionnelle et l'approche statistique ne correspond pas à une dichotomie, parce que les deux méthodes travaillent de manière complémentaire dans les nouvelles études phraséologiques : en effet, le figement devient un phénomène polyfactoriel qui utilise la fréquence de cooccurrence comme indice de l'attraction mutuelle entre les unités lexicales (Bolly, 2011 : 63).

³ La *cooccurrence lexicale* est une combinaison de deux mots caractérisés par une proximité cotextuelle et qui apparaissent de manière fréquente dans l'usage (Bolly, 2011 : 55).

⁴ Le *patron syntaxique* décrit les prépositions, les syntagmes ou les propositions qui suivent une forme lexicale particulière ou d'autres relations sémantiques particulières (ivi, p. 61).

1.5 La combinatoire libre et la combinatoire fixe

Après avoir présenté les deux approches possibles pour l'analyse des phénomènes phraséologiques, nous allons illustrer la distinction entre la combinatoire fixe et la combinatoire libre.

Cette dichotomie a déjà été anticipée par la méthode de la perspective phraséologique fonctionnelle, qui oppose le figement lexical à la liberté combinatoire : Bolly affirme qu'une séquence libre (SL) « ne fait l'objet d'aucune restriction idiosyncrasique : elle se définit sémantiquement par son caractère transparent, syntaxiquement par sa flexibilité distributionnelle, lexicalement par une ouverture des paradigmes, pragmatiquement par sa liberté d'emploi en situation de communication ».

Au contraire, la combinatoire fixe et le conséquent blocage paradigmatique sont bien représentés par les UP, qui ont la « tendance lexico-sémantique à entrer en combinaison avec d'autres termes, en nombre limité parmi une grande quantité de combinaisons possibles » (Bolly, 2011 : 24-25).

En outre, Mejri a identifié trois stades de contraintes dans le continuum qui procède de la combinatoire libre vers le figement absolu : (i) la syntaxe libre correspond ainsi au degré minimal de figement, (ii) l'attraction lexicale impose un fonctionnement spécifique de certains constituants et (iii) le figement proprement dit demande « une vraie saturation lexicale des positions, totale ou partielle » (Bolly, 2011 : 26).

De même, Gambier (1992 : 401) affirme que les combinaisons libres sont dotées d'autonomie sémantique et d'interchangeabilité sur l'axe paradigmatique et que les combinaisons fixes ne permettent aucun changement de l'ordre des mots et de l'agencement grammatical. Au niveau syntaxique, Jespersen (1924) a choisi une opposition entre syntaxe libre ou « vivante » et syntaxe fixe ou « locutionnelle » (cité dans Schapira, 1999 : 8) ; en effet, dans une expression figée, d'une part, le syntagme libre véhicule le sens compositionnel et, d'autre part, le syntagme figé exprime un sens locutionnel (Martins-Baltar, 1995 : 22).

Quant à la liberté combinatoire, Mejri croit que « combinatoire libre et syntaxe libre sont des oxymores », parce que toute règle qui relève de la syntaxe impose nécessairement des limites et des contraintes (Mejri & Anscombe, 2011 : 63).

Toutefois, il est intéressant de noter que Gledhill et Frath (2007 : 15) n'acceptent pas cette dichotomie : ils déclarent que toute construction linguistique doit obéir aux contraintes du système lexico-grammatical et que le figement dérive de l'habitude des usagers d'utiliser ensemble les éléments différents de la combinaison figée pour référer à tel ou tel objet.

Hausmann a également contribué avec une classification supplémentaire de ces combinaisons des mots. Tout abord, il a défini les séquences figées comme des locutions idiomatiques et puis, il a distingué les combinaisons non figées en trois typologies (Heid, 1992 : 531) :

- 1) la co-crédation, qui correspond à la cooccurrence libre ;
- 2) la contre-crédation, qui produit des effets de style qui sont typiques de la littérature ;
- 3) la collocation, qui est un rapport d'« affinité » entre la base et le collocatif de la séquence linguistique.

En conclusion, non seulement le manque de consensus terminologique dans le domaine de la phraséologie est de plus en plus évident, mais aussi le continuum entre le figement et la liberté combinatoire rend difficile une identification précise du degré de figement (Lamiroy & Klein, 144). Malgré ces obstacles, nous présenterons dans les chapitres à suivre les critères du figement, qui permettent de quantifier l'importance du figement dans une séquence donnée (Mejri & Anscombe, 2011 : 240).

Néanmoins, la langue reste le lieu du figé : l'étude des expressions idiomatiques ne s'éloigne pas de l'analyse des phrases libres, même si le « libre » semble relativement marginal dans la perspective d'« un continuum, et non plus un discret, du plus figé au libre, en passant par les collocations et le semi-figé » (Balibar-Mrabti & Vaguer, 2005 : 8).

1.6 Conclusion

La phraséologie est une matière très dynamique et complexe : son statut de discipline linguistique digne de l'intérêt des chercheurs a été reconnu assez récemment et, par conséquent, il n'existe pas une terminologie homogène pour ce qui concerne ses objets d'étude et ses applications pratiques. Charles Bally est généralement considéré comme le précurseur des travaux phraséologiques en milieu francophone, parce que, dans ses volumes du *Traité de stylistique française* de 1909, il décrit son fonctionnement théorique de manière très approfondie mais, pendant les dernières années, d'autres linguistes francophones ont donné leur contribution au développement de la discipline phraséologique.

Malgré sa complexité terminologique, nous avons cherché à mettre de l'ordre dans cet éventail de définitions et à décrire les liens de la phraséologie avec les études lexicologiques et statistiques, vu que les analyses phraséologiques peuvent être employées dans les études de la linguistique de corpus. En effet, nous affirmons que le « principe idiomatique du langage » est à la base de tout énoncé linguistique et que les structures phraséologiques agissent de manière scalaire sur un continuum allant du figé au non-figé, c'est-à-dire la combinatoire libre.

Sur la base des réflexions théoriques présentées dans ce premier chapitre, dans le chapitre suivant, nous allons explorer le phénomène du figement et ses dérivés à la fois linguistiques et psycholinguistiques, de manière à renforcer notre thèse qui soutient le caractère central du figement phraséologique dans tout énoncé linguistique.

CHAPITRE 2

LE FIGEMENT LINGUISTIQUE

2.1. Le figement : un phénomène central du langage

« Une phrase sur trois contient une expression figée » : en effet, d'après Senellart (1998) et Dannel (1992), environ 30% d'un texte est constitué d'expressions figées ou phraséologiques (cités dans Lamiroy & Klein, 2005 : 135), même si la question du figement échappe à toute définition univoque et homogène, l'étude du figement et de ses critères d'identification est un objet de recherche central dans le domaine de la phraséologie. De même, toute langue en usage dans une communauté produit inévitablement des syntagmes figés (G. Gross, 1996, cité dans Haßler & Hümmer, 2005 : 107) : le figement est un fait linguistique de grande ampleur dans l'étude des langues naturelles, mais il est dominé par un flottement terminologique très significatif. Ce chapitre est orienté à la description de ce phénomène à partir de trois points de vue différents et à la présentation d'une série de critères linguistiques et psycholinguistiques d'identification du degré de figement. Enfin, il sera possible d'introduire le lien entre la combinatoire figée et le fonds culturel d'une société.

Tout d'abord, le *Dictionnaire de Linguistique Larousse*, un ouvrage qui fait autorité, décrit le figement comme « un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés » : cette définition tient compte du caractère dynamique du figement, mais, les aspects sémantiques sont complètement ignorés (Lamiroy, 2010 : 4). Similairement, le *Dictionnaire Le Petit Robert* affirme que ce phénomène est un « processus par lequel les éléments d'un syntagme perdent leur autonomie » : dans ce cas-là, le figement est également défini en termes d'autonomie syntaxique des éléments.

Généralement, la notion de figement est ainsi interprétée :

le figement linguistique est un processus diachronique fondé sur l'assimilation progressive des éléments constitutifs d'une unité polylexicale, mesurable à la

neutralisation graduelle des règles de construction syntaxique dont elle procède, parfois indirectement à l'opacité plus ou moins marquée de son sens compositionnel (G. Gross, 1996, et Mejri, 2001, cités dans Mejri & Anscombe, 2011 : 81).

Le processus du figement correspond à la « phraséologisation », grâce à laquelle un syntagme devient phraséologisé ou plus phraséologisé. Mejri et Anscombe (2011 : 367) prennent en considération ces deux cas : en effet, en premier lieu, un syntagme libre peut perdre son autonomie et devenir une collocation ou, en deuxième lieu, un syntagme libre ou une collocation peuvent se transformer en locutions et acquérir un sens non-compositionnel.

Les exemples ci-dessus témoignent de la valeur dynamique du figement, qui permet de fixer les séquences linguistiques dans le lexique. En outre, ce fait linguistique touche n'importe quelle partie du discours et il assure l'économie linguistique : à partir du concept de « double articulation⁵ » de Martinet, le figement procède à la transformation de toutes les unités du lexique d'une langue en morphèmes qui produisent de nouvelles unités polylexicales (Haßler & Hümmer, 2005 : 107). Bref, le figement est une source de création lexicale et il cherche à réutiliser les unités monolexicales pour former des unités polylexicales (Mejri, 2011 : 30). Enfin, il est « illusoire de trouver une définition totalement étanche du figement », mais elle veut proposer cette définition générale du figement en discours :

une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré de *figement sémantique*, un certain degré de *figement lexical* et un certain degré de *fixité morphosyntaxique* (Lamiroy, 2008 : 12, citée dans Soutet *et alii*, 2018 : 105).

À cet égard, l'une des premières questions qu'on se pose est la suivante : « Le figement est-il de nature uniquement lexicale, syntaxique, sémantique, pragmatique ou implique-t-il ces dimensions à la fois ? » (Soutet *et alii*, 2018 : 7). Les phraséologues décident de répondre que le figement est un phénomène polyfactoriel qui dégage un

⁵ Dans la linguistique fonctionnelle d'A. Martinet, la *double articulation* désigne la propriété de tout énoncé linguistique d'être segmenté à deux niveaux : à un premier niveau, en unités de longueur variable ayant à la fois une face formelle (signifiant) et une face significative (signifié) : Martinet appelle *monème* l'unité significative minimale. À un second niveau, ces unités peuvent elles-mêmes être segmentées en unités plus petites n'ayant pas de sens, mais participant à la distinction du sens des unités de première articulation : Martinet appelle *phonème* l'unité distinctive minimale. [Encyclopædia Universalis]

grand nombre de propriétés (Lamiroy, 2008 : 5) et il peut être expliqué à partir de trois niveaux différents, à savoir l'analyse sémantique, l'analyse lexicale et l'analyse morphosyntaxique ; ces aspects seront présentés en détail dans les sous-chapitres à suivre.

2.2 Le caractère scalaire du figement

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà illustré l'impossibilité de considérer les expressions libres et les expressions figées comme une opposition binaire (Tutin & Grossmann, 2002 : 21). En effet, pour décrire le caractère graduel du figement, il est utile d'introduire la notion de « non-compositionnalité » : une expression est non-compositionnel lorsque sa signification globale ne peut pas être déduite de la somme des significations de ses parties, chaque élément perdant aussi sa fonction référentielle (Tutin & Grossmann, 2002 : 20). Les chercheurs décrivent le figement à partir de la gradualité ou scalarité du phénomène, qui peut entraîner le semi-figement et le défigement créatif (Haßler & Hümmel, 2005 : 104).

Le figement est ainsi une « question de gradation » et les critères qui déterminent son caractère scalaire peuvent apparaître simultanément ou séparément (Lamiroy & Klein, 2005 : 136) : c'est pour cette raison-là qu'il est impossible d'indiquer les conditions généralement suffisantes pour qu'une séquence soit définie « figée ». En effet, la collocation et la locution ne sont jamais séparées par une cloison étanche, parce qu'elles supposent une transformation graduelle ; les expressions figées se trouvent à mi-chemin entre ce qui est construit et ce qui est mémorisé :

[...] le figement est un processus qui permet de transférer dans la mémoire, à travers l'établissement de routines interprétatives fondées sur la répétition de formes plus ou moins identiques, ce qui tient initialement aux opérations de construction morphosyntaxique et sémantico-pragmatique sur lesquelles se fonde l'interprétation des énoncés (Mejri & Anscombe, 2011 : 83).

Cette définition nous amène à la distinction entre sens ascendant et sens descendant : toute expression figée possède une signification « ambivalente » qui relève à la fois du sens construit et originel, appelé « ascendant », et d'un sens lexical et émergent, appelé « descendant ». Le degré de figement d'une expression dépend

directement du niveau de dominance du sens descendant : une expression est de plus en plus figée quand le sens descendant est dominant et que le sens ascendant est, par conséquent, moins libre et moins accessible ; le sens ascendant disparaît au moment où l'expression se lexicalise complètement (Mejri & Anscombe, 2011 : 84). Le figement est une caractéristique graduelle des unités phraséologiques et il peut osciller entre un degré très faible et un degré très développé (Schmale, 2013 : 36). En outre, le « continuum » sur lequel se trouvent les différents degrés de restrictions paradigmatisques place la collocation au niveau le plus bas et le figement au niveau le plus haut de blocage syntaxique et sémantique (Haßler & Hümmel, 2005 : 107) : cela explique la raison pour laquelle Mel'čuk (1995) a théorisé la distinction entre *phrasèmes*, *semi-phrasèmes* et *quasi-phrasèmes*. Toutefois, dans cette étude, nous n'allons pas analyser en profondeur les différences entre ces trois typologies de phrasèmes. De même, le figement est à considérer en termes du continuum phraséologique, parce que cette gradation dépend des contraintes linguistiques auxquelles les expressions sont soumises : cependant, elle précise que la difficulté consiste à identifier les figements minimaux dans les expressions moins prototypiques, à savoir la limite inférieure du figement (Bolly, 2011 : 25). La scalarité du phénomène est ainsi déterminée par la présence plus ou moins importante des critères distinctifs du figement, qui aboutit à son degré maximal dans les énoncés phrastiques, comme les proverbes, les dictons ou les slogans (Schapira, 1999 : 10).

2.2.1 Le figement absolu et le figement relatif

Dans le domaine du figement phraséologique, l'existence de la notion de « scalarité » indique qu'il vaut mieux parler de « degré de figement » et non de « figement absolu ». En effet, la phraséologie du monde germanophone refuse ce caractère absolu pour deux raisons : d'un côté, les données empiriques montrent qu'« aucune modification n'est *a priori* à exclure » et, de l'autre côté, les anomalies structurales et le blocage des propriétés transformationnelles n'ont pas leur raison d'être en présence d'une majorité d'expressions figées formées régulièrement. Par conséquent, ces théories acceptent la notion du degré absolu de figement seulement dans les cas des

expressions très institutionnalisées, comme les formules obligatoires de la langue juridique ou du domaine religieux ; par conséquent, il est préférable de partir de l'idée que les expressions sont caractérisées par un degré plus ou moins développé de préformation dans un contexte donné (Schmale, 2013 : 34).

Toutefois, il existe une distinction entre figement relatif et le figement absolu, surtout pour les expressions qui relèvent en diachronie d'un état antérieur de la langue (Mejri, 2011, citée dans Schmale, 2013 : 33). En effet, il faut parler de « figement absolu » lorsque les séquences dérivent du latin, relèvent d'un état antérieur de la langue ou dont la formation d'origine ne correspond pas à la catégorie dans laquelle elles sont versées en tant qu'expressions figées (Mejri & Anscombe, 2011 : 71). Au contraire, le « figement relatif » a lieu quand une expression « admet au moins une variation relevant de la combinatoire libre ». À cet égard, nous voulons illustrer la distinction entre les variations inhérentes et les variations discursives : les premières relèvent de la syntaxe catégorielle, tandis que les deuxièmes impliquent des restructurations nécessitées par des exigences discursives, comme la passivation, le clivage ou les insertions (Mejri & Anscombe (2011 : 73).

Bref, « si rien n'est totalement libre, rien – sauf contraintes institutionnelles – n'est non plus totalement figé », mais, il existe des contraintes combinatoires qu'il faut respecter dans une certaine mesure, afin que l'expression reste reconnaissable (Mejri, 2011, citée dans Schmale, 2013 : 35).

2.2.2 La polyfactorialité et la polylexicalité

L'une des caractéristiques morphologiques fondamentales de toute séquence figée est la polylexicalité : « est polylexicale toute unité lexicale formée d'au moins deux mots, c'est-à-dire deux unités lexicales par ailleurs autonomes » (Mejri, 2011 : 29). Au même titre, Bolly (2011 : 32) affirme que l'« unité polylexicale » est une catégorie grammaticale composée de plusieurs lexèmes séparés par un blanc, c'est-à-dire soudés de manière discontinue.

Les limites des séquences polylexicales deviennent ainsi difficiles à identifier, vu que la frontière entre les domaines de la morphologie et de la phraséologie est floue :

en effet, une unité lexicale peut correspondre à deux mots, séparés par un blanc (unités graphiques discontinues) ou soudés par un trait d'union ou une apostrophe (unités graphiques continues), à une phrase composée ou à un texte, comme dans les chansons, les refrains ou les poèmes. En effet, la question centrale qui est à la base de ces problèmes de délimitation de l'unité polylexicale est la définition linguistique de « mot » : un mot est très souvent identifié par la présence de deux blancs, mais l'autonomie orthographique des composants d'une séquence linguistique rend le travail d'identification très difficile.

Toutefois, la notion de polylexicalité est de plus en plus mise en relation à la « polyfactorialité » : ce nouveau concept permet de saisir « des facteurs aussi bien verbaux (segmentaux et suprasegmentaux) que non-verbaux, contextuels, sociaux, séquentiels et textuels » (Schmale, 2013 : 32). En effet, la polylexicalité n'est pas un critère définitoire du figement lorsque les linguistes analysent les formules routinières monolexicales ou les « schémas discursifs » théorisés de Luckmann (i.e. les cérémonies de mariage ou les procès judiciaires). Par contre, le caractère polyfactoriel du figement devient très utile pour présenter les divers facteurs syntaxiques, lexicaux ou sémantiques qui peuvent apparaître simultanément ou séparément dans une expression figée, bien qu'ils ne soient des propriétés exclusives et ils aient une distribution inégale dans l'ensemble des unités phraséologiques (Lamiroy, 2008 : 7).

La polyfactorialité sera l'objet des prochaines sections de ce chapitre, où nous illustrerons une série de propriétés linguistiques qui peuvent caractériser les unités phraséologiques sur le plan syntaxique, sémantique ou lexical, surtout à partir des recherches en phraséologie de González-Rey (2002) et de ses collègues.

2.3 Le figement syntaxique

Les unités phraséologiques peuvent être soumises à une série de facteurs de figement syntaxique qui déterminent leur degré de figement : une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui caractérisent habituellement une suite de ce type (G. Gross, 1996 : 154, cité dans Svensson, 2004 : 17). Le figement syntaxique impose ainsi des

contraintes sur l'ordre des constituants et bloque de manière graduelle les possibilités combinatoires ou transformationnelles (Bolly, 2011 : 34).

Pour reconnaître les unités phraséologiques dans le continuum qui oscille entre la combinatoire libre et la combinatoire figée, González-Rey (2002 : 47) propose les propriétés générales du figement syntaxique : tout d'abord, les unités phraséologiques sont caractérisées par le trait formel de la polylexicalité, parce qu'elles sont des « constructions syntaxiques composées de plusieurs lexèmes », c'est-à-dire des unités polylexématiques. Cela signifie qu'« un phrasème comprend au minimum deux lexèmes qu'ils soient auto- ou synsémantiques, ce qui exclut les lexèmes composés, même lorsque leur sens n'est pas compositionnel » (Schmale, 2013 : 30).

Ensuite, les structures figées sont analysées en termes d'écart formel par rapport à la norme grammaticale (à savoir les calques) ou à la norme lexicale (González-Rey, 1995 : 159) : le concept d'écart, autrement dite déviation, nous amène à la syntaxe archaïque des « hapax », des structures qui présentent les traces d'une « grammaire désuète » mais, en même temps, elles font référence au monde moderne (González-Rey, 2002 : 50).

Les expressions syntaxiquement figées peuvent également devenir des moules productifs pour de nouveaux énoncés phraséologiques : la productibilité est très visible dans la créativité des messages publicitaires ou dans le langage humoristique, où les unités phraséologiques servent de modèles à d'autres unités (González-Rey, 2022 : 51). Les schémas syntaxiques les plus productifs sont les constructions intensives « Adj *comme* N » ou « Adj à VInf », c'est-à-dire des paradigmes ouverts qui permettent très souvent des créations néologiques (Legallois & Tutin, 2013 : 13 ; Mejri, 2011 : 31).

En outre, les expressions figées ne sont pas seulement productives, mais aussi réductibles : une séquence phraséologique peut correspondre à la paraphrase d'un concept qui pourrait s'exprimer en un seul mot, surtout dans le cas des constructions à verbe support (CVS) ; au contraire, la majorité des UP terminologiques à dénotation référentielle, qui désignent une réalité extralinguistique univoque qui ne peut être autrement référée, ne sont pas susceptibles d'être réduites à un seul terme (González-Rey, 2002 : 52).

Pour conclure, même si le figement couvre toutes les dimensions de la langue, il correspond à un fait syntaxique significatif, qui parvient à gouverner la syntaxe interne des expressions figées et qui conditionne leur insertion dans une phrase ou un texte, à savoir la combinatoire externe de la syntaxe libre (Mejri, 2011 : 30).

2.4 Le figement sémantique

L'identification des unités phraséologiques est également soumise à la fixité sémantique : en général, « une séquence est sémantiquement figée quand le sens est opaque ou non-compositionnel » (G. Gross, 1996 : 154). En effet, les expressions figées sont dotées d'un sens premier habituel et d'un ou plusieurs sens additionnels. Par conséquent, elles peuvent être employées sur le plan littéral et/ou figuratif (Svensson, 2004 : 18) : cet aspect est appelé « idiomaticité », une procédure d'abstraction qui accorde un sens second à l'unité phraséologique et qui provoque une transposition sémantique : ce qui en dérive est un effort plus grand en termes de décodage de l'expression idiomatique, parce que le locuteur doit posséder une conscience phraséologique et procéder du concret vers l'abstrait (González-Rey, 2002 : 117).

La notion d'idiomaticité inclut plusieurs dimensions interlinguistiques et intralinguistiques, mais, lorsqu'elle est appliquée au domaine phraséologique, elle acquiert une double signification : sur le plan sémantique et syntaxique, elle indique la non-compositionnalité des constituants, alors que sur le plan pragmatique, le sens non-déductif doit être inféré par le contexte de communication (González-Rey, 2002 : 60). À cause du caractère idiomatique de quelques constructions figées, « les règles sémantiques standard ne permettent pas toujours d'expliquer la forme et/ou le sens de l'expression » : en effet, le degré d'idiomaticité dépend du décalage entre la littéralité et le sens phraséologique (Schmale, 2013 : 30, 35).

Dans ce cadre, la non-compositionnalité est le trait principal du figement syntaxique qui détermine, à son tour, l'opacité des expressions au niveau sémantique (Bolly, 2011 : 35) : si le sens ne peut pas être déduit à partir des formatifs de l'expression, alors la non-sommativité sémantique détermine l'arbitrariété du signe linguistique et la démotivation de l'unité phraséologique, autrement dite

désémantisation. L'écart de la lecture littérale du sens modifie la valeur connotative de l'expression figée et produit un nouvel effet de sens (González-Rey, 2002 : 116, 120). Bref, le sens idiomatique des unités phraséologiques ne peut pas coexister avec le sens compositionnel ; au contraire, les formules parémiologiques jouent sur le couplage d'un sens compositionnel et d'un sens formulaire (Mejri & Anscombre, 2011 : 121).

Ensuite, le figement sémantique déclenche un écart conceptuel, ce qui souligne la présence d'une déviation sémantique (González-Rey, 1995 : 159) : en effet, les expressions figées dérivent de leur capacité de jouer avec le sens des mots (G. Gross, 1996 ; 22). Quand l'emploi d'une unité phraséologique dépasse sa littéralité, l'expression acquiert une valeur métaphorique : la figuralité des expressions idiomatiques produit en effet des figures de style, comme la métaphore, la métonymie ou la synecdoque, qui s'éloignent du sens littéral dénotatif et forgent ainsi une valeur expressive icono-connotative. Similairement, l'iconicité des unités phraséologiques produit l'expressivité et permet de visualiser de manière concrète le concept de l'expression figée (González-Rey, 2002 : 49, 118). Cependant, à cause de la démotivation, une expression polylexicale figurée et métaphorique peut perdre l'effet de style déclenché par l'image qu'elle évoque, mais, grâce à la polysémie des mots et à l'usage fréquent en discours, elle peut être remétaphorisée par la communauté linguistique et, tout en gardant ses constituants, changer de concept (González-Rey, 2002 : 54). Les unités phraséologiques démotivées sont de *pure idioms*, tandis que les *figurative idioms* sont les unités dont le sens est exprimé au moyen de métaphores ou de processus métonymiques (Legallois & Tutin, 2013 : 7). En effet, « certains idiomes sont des anciennes métaphores » (Moeschler (1992 : 143) et, par ailleurs, nous expliquerons dans les chapitres à suivre que le processus de formation des expressions métaphoriques et des tropes en général n'est pas trop différent de celui du figement phraséologique.

Pour conclure, la « non-compositionnalité » ou « non-déductibilité » détermine des figures de style et tout procédé sémantique au sein des unités phraséologiques, afin de rendre la langue idiomatique et d'assurer une communication plus colorée (González-Rey, 2002 : 118) ; toutefois, l'opacité du sens idiomatique est un phénomène très délicat, puisqu'elle est influencée par l'instabilité du degré de figement dans le temps et dans l'espace, qui peut remotiver ou lexicaliser une séquence figée.

2.5 Le figement lexical

Le troisième niveau d'analyse du figement est défini en relation aux restrictions paradigmatiques qui opèrent sur le plan lexical : dans les suites figées, la substitution synonymique n'est pas admise (G. Gross, 1996 : 17-18). Même si la variation lexicale et les séries distributionnelles (i.e. synonymiques, antonymiques, etc.) sont contraintes, le degré de figement du lexique est le plus aisé à identifier : il peut être mesuré au moyen de tests de commutation et de substitution quasi-synonymique entre les termes d'une même classe paradigmatique (Bolly, 2011 : 36).

Tout d'abord, ce blocage des paradigmes synonymiques est déterminé par les contraintes distributionnelles qui affectent un mot et ceux qui l'entourent (Lamiroy, 2008 : 9) ; par ailleurs, le figement lexical anticipe le phénomène des « solidarités lexicales », qui règlent l'attraction mutuelle à laquelle les mots sont sujets : ces solidarités entre les constituants d'une chaîne polylexicale ont été bien théorisées par le principe d'idiomaticité de John Sinclair, qui sera l'un des objets d'étude du troisième chapitre. La non-substituabilité paradigmatique dépend de la structure valencielle et de la nature des prédicats ; de plus, elle détermine des contraintes qui portent sur les classes lexicales des mots (ou classes d'objets) de l'unité phraséologique. En outre, la fermeture des paradigmes est souvent associée au blocage des transformations syntaxiques (Lamiroy, 2010 : 17 ; Mejri & Anscombe, 2011 : 99). Toutefois, malgré le rôle joué par la préformation lexicale, la limitation paradigmatique qui aboutit à l'absence de paradigme « n'est qu'un cas limite » (G. Gross, 1996 : 17).

En conclusion, les constructions figées répondent aux facteurs du figement lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique illustrés ci-dessus, mais une catégorisation définitive et uniforme, même si polyfactorielle, ne permettrait pas de rendre compte du caractère scalaire, hétérogène et dynamique de la phraséologie (Lamiroy & Klein, 2005 : 151) : il faut toujours analyser le phénomène du figement au sens large, puisqu'il n'est pas possible d'expliquer et de définir les contraintes qu'il entraîne de manière régulière (G. Gross, 1996 : 26).

2.6 Les domaines du figement : une extension

G. Gross (1996 : 3) a décrit le figement phraséologique comme « une propriété des langues naturelles », mais cette définition ne suffit pas. En effet, le figement est un phénomène qui touche toutes les dimensions des langues, à partir de la morphosyntaxe, qui impose des restrictions transformationnelles, jusqu'à la pragmatique, qui règle l'emploi des expressions figées dans toute situation de communication ; en outre, la sémantique permet d'analyser les sens premiers, additionnels et figurés et enfin, même le domaine de la psycholinguistique joue son rôle dans la mémorisation des suites figées (Svensson, 2004 : 18). Bref, le figement affecte toutes les classes lexicales, ouvertes (les noms, les adjectifs et les adverbes) et fermées (les prépositions et les conjonctions, en particulier), bien que les études phraséologiques se concentrent surtout sur les constructions à base verbale, nominale ou adjectivale (G. Gross, 1996 : 10). Il ne faut plus considérer la phraséologie comme un sous-domaine de la lexicologie, parce qu'il est nécessaire d'intégrer l'analyse textuelle, la syntaxe et la psycholinguistique dans l'étude des théories et des phénomènes phraséologiques (Mejri, 2011 : 9). Malgré cette extension disciplinaire, chaque dimension linguistique utilise ses approches et analyse une typologie spécifique d'unités.

En premier lieu, la linguistique textuelle et l'analyse du discours ont exploité le développement des outils informatiques. En effet, dans les dernières décennies, les technologies pour le traitement informatisé des textes et de la langue ont déployé de nouvelles ressources d'analyse : en particulier, ces disciplines examinent les cooccurrences des unités phraséologiques, la fréquence et les « segments répétés ». Grâce à la classification de Halliday (1994), les segments répétés ont été décrits à partir de leur fonction idéationnelle, interpersonnelle et textuelle (Legallois & Tutin, 2013 : 10) : l'analyse de la fréquence et de la distribution des segments répétés et des patrons syntaxiques permet d'étudier en profondeur des genres textuels spécifiques, i.e. les textes académiques, techniques, spécialisés ou littéraires, ou de faciliter la compréhension et l'apprentissage des unités phraséologiques dans le contexte d'acquisition d'une langue seconde (L2).

En deuxième lieu, après le développement de la notion de « fonction lexicale » dans le contexte de la Lexicologie Explicative et Combinatoire de Mel'čuk, Polguère et Clas (1995), la lexicologie et la sémantique lexicale ont travaillé sur le résultat des réflexions théoriques de Sinclair (2004), à savoir l'« unité lexicale étendue » (ULE). Les quatre critères qui définissent l'unité lexicale étendue sont la collocation, la colligation, la préférence sémantique et la prosodie sémantique : en effet, le noyau de l'ULE (un mot ou une expression) sélectionne par préférence les unités qui vont l'entourer. Bref, ce sont les propriétés phraséologiques conçues en termes de préférence marquée en discours qui définissent l'unité lexicale étendue, à savoir la préférence lexicale, la préférence grammaticale et la préférence pour des classes sémantiques. Toutefois, il existe une série de régularités dans la structure des collocations lexicales, comme les schémas syntaxiques employés, les relations sémantiques codées par les fonctions lexicales et les réalisations lexicales qui associent les paradigmes sémantiques (Mejri, 2011 : 12-13).

En troisième lieu, sur le plan syntaxique, la théorie des patrons distributionnels et la Grammaire de Construction se sont consacrées à l'analyse de la dimension phraséologique de la langue (cf. chapitre 1).

Enfin, la compréhension des unités phraséologiques peut bénéficier des théories psycholinguistiques d'Alison Wray (2002, 2008) : les critères psycholinguistiques d'analyse des expressions figées seront approfondis dans les sous-chapitres à suivre.

2.7 Les critères linguistiques du figement

Une unité phraséologique peut être définie à partir d'une grande variété de critères : ces propriétés caractérisent le phénomène et permettent de déterminer le degré de figement, relatif ou absolu, et sa portée dans une suite donnée (Lamiroy, 2010 : 15-16). Les critères linguistiques du figement sont nécessaires pour une catégorisation bien limitée de catégories, à savoir les expressions idiomatiques, les collocations et les proverbes (Svensson, 2004 : 16). Dans cette section du chapitre 2, nous analyserons ces critères et les relations entre eux.

Avant tout, une unité phraséologique peut exprimer un sens opaque ou transparent : si le sens est transparent, la compositionnalité de l'expression permet de calculer le sens global à partir du sens de ses éléments composants, parce que l'expression n'est pas syntaxiquement figée et les parties de l'expression conservent leur fonction référentielle (Svensson, 2004 : 31 ; Tutin & Grossmann, 2002 : 20). La transparence ainsi que l'opacité sémantique sont des phénomènes scalaires (Lamiroy, 2010 : 11), mais le degré de compositionnalité peut être établi une fois que le sens global de l'expression et de ses constituants est déjà connu (Svensson, 2004 : 15). Malgré cette opposition apparente, une expression à sens transparent peut s'accompagner d'un emploi figuré d'un des constituants de la séquence (Mejri, 2003 : 138).

Ensuite, la polylexicalité est « la condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement » (Mejri & Anscombe, 2011 : 238 ; G. Gross, 1996 : 9). À son tour, le concept d'« enchaînement polylexical » indique l'ensemble des rapports entretenus entre les séquences polylexicales dans la phrase (Soutet *et alii*, 2018 : 97) : il est réglé par des contraintes syntaxiques et les solidarités lexicales, qui s'imposent, à leur tour, sur l'expression polylexicale et ses unités lexicales par ailleurs autonomes (Mejri, 2011 : 29). Comme nous l'avons déjà vu, le figement sémantique et le figement syntaxique sont deux aspects du même phénomène et ils ne doivent pas être séparés : en effet, dans une expression syntaxiquement figée, les propriétés transformationnelles, comme la nominalisation ou l'adjonction d'adverbes, sont restreintes (Lamiroy, 2010 : 13) ; par conséquent, l'absence de manipulation transformationnelle et de variation des composants limite l'extraction des éléments par relativisation, topicalisation, par corrélation du type *c'est...que* ou passivation : par conséquent, les segments figés n'admettent pas la translation morphologique (Schapira, 1999 : 9).

En plus, la notion de « figement transformationnel » décrit le blocage des paradigmes synonymiques, autrement dit « non-substituabilité lexicale » ou « non-commutation » : les expressions figées n'admettent pas la substitution d'un élément par un autre qui lui est sémantiquement apparenté (Lamiroy, 2010 : 17-18 ; Mejri & Anscombe, 2011 : 239). Au contraire, le « figement référentiel » correspond à l'impossibilité d'actualisation des éléments : par exemple, la suite figée « porter une

veste », où « veste » ne réfère à aucun vêtement et, par conséquent, le déterminant « une » est contraint et il ne peut pas devenir un déterminant possessif ou démonstratif ; similairement, le déterminant « la » dans « être à la mode » n'admet aucune substitution. Toutefois, dans une lecture compositionnelle de « porter une veste », le substantif « veste » serait actualisé (Lamiroy, 2010 : 14).

Ensuite, dans les expressions figées, l'insertion d'éléments nouveaux est réduite : il faut vérifier la cohérence des traits inhérents sur les noms et des traits de sélection, avant d'adjoindre un élément supplémentaire à une séquence figée (Mejri & Anscombe, 2011 : 239 ; Tutin & Grossmann, 2002 : 21 ; Lamiroy, 2010 : 18).

Un autre critère d'étude illustre l'origine étymologique des suites figées : le figement peut faire référence à des événements historiques, mythologiques, religieux ou littéraires, parce que « le figement représente l'insertion d'une langue dans l'histoire » (Gaatone, 1984, cité dans Lamiroy, 2010 : 21-22). Par ailleurs, une expression figée peut relever d'un état antérieur de la langue et garder sa syntaxe d'origine : les exemples les plus récurrents sont les constructions de l'ancien français dépourvues de l'article. Ces éléments archaïques témoignent la dimension diachronique du figement et ils peuvent avoir à la fois une nature lexicale, syntaxique, à savoir les constructions elliptiques, et une origine morphologique, comme les adjectifs à emploi adverbial et vice-versa (Schapira, 1999 : 10).

Les expressions figées peuvent également correspondre à une paraphrase d'un concept qui pourrait s'exprimer en un seul mot, et ensuite être réduites, comme l'expression « porter plainte » qui devient « plaindre » ; en outre, elles peuvent être répétées, afin d'obtenir des effets de sens plus expressifs. Au contraire, la reproduction, qui est considérée comme un sous-type de la répétition, concerne les unités phraséologiques produites à un moment donné et propres à certaines situations d'énonciation, comme les formules de salutation ou de présentation (González-Rey, 2002 : 51-52).

Enfin, la langue peut être défigée, avec un effet de surprise qui retient l'attention du public : le défigement est très fréquent dans les slogans publicitaires ou politiques, les mots-croisés et les chansons (Lamiroy, 2010 : 20). Ce phénomène manipule l'usage normé de l'expression au niveau syntaxique, phonétique ou lexical, dans le but de

produire un sens nouveau, appelé « sur-énoncé » (González-Rey, 2002 : 48-49) : le sens idiomatique se superpose au sens compositionnel et la délexicalisation oblige les lecteurs à activer simultanément le sens global et le signifié des constituants. Les mécanismes de défigement sont nombreux : la modification de la combinatoire syntagmatique au moyen de l'insertion ou de l'ellipse, le jeu sur la polysémie ou la rythmicité, la modification morphosyntaxique ou la substitution paradigmatisée d'une unité linguistique. Les médias, y compris les titres des articles de presse, jouent très souvent avec la langue et ils défigent les constructions pour rompre les attentes du public ou pour des finalités ludiques, poétiques, d'accroche ou d'expressivité (Bolly, 2011 : 38-39). Toutefois, Mejri (2011 : 74) écrit à propos du défigement : « on ne lui accorde pas le statut qu'il mérite [...] : pourtant, ne se défige que ce qui est figé ».

Pour conclure, dans une étude qualitative du figement, il faut décider l'importance qu'on veut donner à tel ou tel critère dans tel ou tel contexte : il est presque impossible qu'une expression soit complètement figée, si on veut appliquer tous les critères mentionnés ci-dessus en même temps (Soutet *et alii*, 2018 : 119). En effet, dans la plupart des cas, le figement n'aboutit pas au degré maximal cumulant la non-compositionnalité sémantique, les restrictions paradigmatisées et le blocage des transformations, parce qu'il produit surtout des structures semi-figées (Mejri & Anscombe, 2011 : 202) : cette notion de « semi-figement » reconnaît la nécessité d'un rééquilibrage entre la liberté combinatoire et les contraintes linguistiques, « avec un continuum du plus figé au libre, en passant par les collocations et le semi-figé » (Balibar-Mrabti & Vaguer, 2005 : 8).

2.8 Les critères psycholinguistiques du figement

On appelle « idiomatique » tout ce qui n'est pas « transposable tel quel d'une langue à une autre » : chaque langue utilise des locutions de toutes sortes et des tournures propres (Mejri, 2003 : 98). L'idiomaticité se manifeste par le figement et ses critères, qui ne touchent pas seulement le plan linguistique, mais aussi le plan psycholinguistique : en effet, les expressions figées entraînent des procédés cognitifs

qui permettent la mémorisation cognitive et l'institutionnalisation des unités phraséologiques (G. Gross, 1996 : 20).

2.8.1 Le « déjà-vu » dans le figement

D'après Gaston Gross (1996 : 20), l'inscription mémorielle d'une expression figée est fondamentale pour qu'elle obtienne un statut social solidaire : le figement est considéré comme une « catégorie cognitive qui existe dans la mémoire des locuteurs » (G. Gross, 1996 : 20 ; Lamiroy & Klein, 2005 : 137) : en effet, d'un côté, des phraséologues utilisent l'expression « déjà-dit » (Martins-Baltar, 1995 : 19 ; González-Rey, 1999 : 250) et, de l'autre côté, on parle d'« impression du déjà-vu » (Bally, 1963 : 70), de manière à souligner l'aspect répétitif et la valeur d'éléments préfabriqués et institutionnalisés en discours. Grâce à des mécanismes d'ordre cognitif et aux tests de prédictibilité, un élément de l'ensemble suggère le tout dans une suite mémorielle : toutefois, il existe un équilibre très fragile entre mémoire et production, parce que la langue est « en partie automatique et en partie produite par un engendrement libre d'unités linguistiques » (Lamiroy & Klein, 2005 : 137).

Il convient donc de constater qu'une expression est figée lorsqu'elle exprime cette « impression du déjà-vu » : elle fait partie de la mémoire collective et la communauté linguistique et ses locuteurs reconnaissent le sens conventionnel de l'unité phraséologique et la mémorisation qui en dérive (G. Gross, 1996 : 20) :

le processus de figement lexical consiste en la transformation d'une séquence syntaxique [...] en une séquence dont le signifiant et le signifié sont stabilisés : ces syntagmes, apparemment semblables à des énoncés libres, s'inscrivent dans la mémoire des locuteurs qui peuvent les réutiliser sans avoir à les « produire » en discours lors de chaque énonciation ; de ce fait, ils fonctionnent plus ou moins comme les unités du lexique, ils y sont « codés » (Mortureux, 2003 : 12-13, cité dans Bolly, 2011 : 30-31).

En effet, les unités phraséologiques sont enregistrées en mémoire discursive comme des unités sémantiquement autonomes au moyen d'un phénomène « à fondement psycholinguistique » (Bolly, 2011 : 31).

L'inscription mémorielle est, à son tour, fondée sur l'institutionnalisation de la séquence figée, un processus qui s'inscrit dans le temps (Lamiroy, 2008 : 7) : la

communauté linguistique doit accepter, employer et adopter une suite figée, pour que celle-ci augmente sa fréquence d'emploi, obtienne un statut linguistique et figure dans une entrée des dictionnaires (González-Rey, 2002 : 49). En outre, il faut remarquer que la psycholinguistique concerne aussi les contextes d'apprentissage d'une L2, parce que l'acquisition cognitive des expressions figées prend la forme d'une « courbe à U » : au début, le locuteur considère la globalité de l'expression ; ensuite, il progresse sur le plan analytique et enfin, il traite l'expression comme une unité mémorielle globale (G. Gross, 1996 : 21).

En conclusion, « c'est la langue qui, par le biais du discours, se renouvelle, s'adapte et évolue » (Bolly, 2011 : 30), l'étude du figement nous permet de rendre compte des mécanismes cognitifs sous-jacents à l'intelligence humaine, mais étroitement liées aux facultés langagières.

2.8.2 Le rôle du lexique mental

Lorsqu'on dépasse la dimension linguistique *stricto sensu*, on peut analyser de quelle façon la psycholinguistique a contribué à l'extension de l'identification des études phraséologiques. À cet égard, les travaux de Wray (2002) ont exploré l'hétérogénéité du lexique mental, la compétence linguistique acquise par l'étude des unités phraséologiques et la fonction rhétorique du langage formulaire (Legallois & Tutin, 2013 : 17). Premièrement, Wray identifie cinq typologies de lexique mental :

- 1) le lexique « grammatical », qui construit les nouveaux énoncés ;
- 2) le lexique « référentiel », qui saisit les expressions référentielles mono- ou polymorphiques et les collocations ;
- 3) le lexique « interactionnel », qui est spécialisé dans le langage formulaire et les routines discursives typiques des interactions verbales ;
- 4) le lexique « mémorisé », qui comprend les expressions apprises par cœur, comme les poèmes, les chansons et les prières ;
- 5) le lexique « réactionnel », qui recouvre les formules exprimées spontanément lors d'une réaction émotionnelle, comme les exclamations et les jurons.

Dans cette présentation des lexiques mentaux, le coût cognitif de productif est décroissant : Wray a démontré à quel point l'hétérogénéité concerne à la fois la nature des unités phraséologiques et les façons différentes dont ces constructions peuvent être enregistrées (Legallois & Tutin, 2013 : 18). En deuxième lieu, le travail de Wray développe le principe *Need Only Analysis* (NOA) : en psycholinguistique, les compétences analytiques et compositionnelles et les compétences synthétiques et non-compositionnelles co-existent, mais le locuteur ne choisit qu'une typologie à la fois. En effet, il utilise ses compétences en fonction des exigences communicatives commandées par le contexte interactionnel : la compétence psycholinguistique dérive d'un répertoire d'unités phraséologiques contextuellement situées. Enfin, la phraséologie est considérée comme un moyen de promotion de l'intérêt personnel du locuteur, qui s'adapte à chaque situation interactionnelle : cette fonction rhétorique et discursive sait répondre à des objectifs multiples du locuteur, parce que les unités phraséologiques ont une dimension holistique. En effet, le caractère omniprésent des séquences figées dans toute langue découle également de leur statut psycholinguistique tout à fait particulier (Legallois & Tutin, 2013 : 19-20).

En conclusion, ces études témoignent du tournant phraséologique de la linguistique et de l'extension du domaine phraséologique, même si la diversité des points de vue qui en dérive risque de produire des définitions imprécises et de diluer le phénomène.

2.9 Le rapport entre figement et culture

Le langage est un processus qui produit des sens dans un contexte culturel spécifique : en effet, d'après Liddicoat et Scarino (2017 : 23) « language is a culturally contexted meaning-making practice ». La langue et la culture ont toujours été considérées comme des éléments interdépendants : maîtriser une langue, c'est maîtriser une culture. Mais l'idiomaticité du langage rend le travail d'acquisition de plus en plus difficile, non seulement pour les apprenants, mais aussi pour d'autres spécialistes de la langue, comme les linguistes et les traducteurs (Mejri & Anscombe : 395) : ce n'est pas

un hasard si l'un des ouvrages de Mejrî s'appelle *Traduire la langue. Traduire la culture* (2003). Dans cette dernière section du chapitre 2, nous présenterons la valeur pragmatique des expressions figées et leur statut d'éléments à la fois linguistiques et culturels. En effet, selon González-Rey (2007 : 190), les unités phraséologiques sont des lexies complexes, connotatives et figées, partagées par les usagers d'une même langue dans leur même tradition culturelle : chaque langue a son paradigme culturel et sa perspective du monde, qui déterminent les contextes précis dans lesquels les expressions figées sont choisies et utilisées par le locuteur et la manière dont elles sont à interpréter.

Les travaux consacrés au figement montrent que les spécialistes adoptent deux approches différentes : d'un côté, l'approche purement linguistique analyse le figement sur le plan sémantique, syntaxique et distributionnel, mais elle évoque très sommairement le rôle des éléments culturels dans l'étude des expressions figées ; de l'autre côté, l'approche culturelle reconnaît le caractère universel du figement, bien que ce phénomène « se singularise dans chaque langue » (Mejrî & Anscombe, 2011 : 394). Par ailleurs, une unité phraséologique renvoie à un fonds traditionnel qui aide à la cohésion du groupe et représente un moyen de communication à la fois linguistique et culturel (González-Rey, 2002 : 127).

La fonction pragmatique des expressions idiomatiques correspond à l'ancrage des séquences figées aux contextes d'énonciation spécifiques (Schmale, 2013 : 42). En outre, séquences phraséologiques expriment une « valeur polyphonique », parce qu'elles incorporent la voix du locuteur à celle de la collectivité : le locuteur enrichit l'échange communicatif en affichant une « sur-valeur culturelle » qu'il sait que son interlocuteur saura interpréter. Le fonds culturel des expressions idiomatiques transmet ainsi des signes de complicité entre locuteurs et interlocuteurs : en effet, les unités phraséologiques sont porteuses d'une « mise en abyme culturelle » grâce à leur valeur intertextuelle (González-Rey : 1999 : 250-251). Dans un échange communicatif, les constructions idiomatiques utilisées par les locuteurs sont toujours influencées par le contexte dans lequel l'énonciation a lieu : le langage forge l'identité et les individus ne communiquent jamais en dehors de leur culture d'appartenance (Liddicoat & Scarino, 2013).

2.10 Conclusion

La notion de figement est un phénomène linguistique multidimensionnel, puisqu'il est analysable du point de vue syntaxique, sémantique et lexical. Vu qu'environ un tiers d'un texte est composé d'expressions figées, il n'est pas possible d'ignorer la portée de la combinatoire figée dans les langues ; nous avons illustré les différents critères linguistiques qui décrivent les structures figées, à savoir la compositionnalité des composants, la polylexicalité et le blocage des paradigmes sémantiques et syntaxiques. En outre, la notion de « déjà-vu » de Bally rend compte du caractère préconstruit des énoncés et reconnaît la nécessité d'étendre le concept de figement aux études psycholinguistiques de Wray concernant les lexiques mentaux. Cependant, ce phénomène est trop complexe pour que nous puissions établir une hiérarchie absolue du degré de figement et la variété de critères mentionnés pour l'analyse des structures figées n'est pas à prendre pour une vérité exacte : il faut tenir en compte que les critères d'identification du figement opèrent toujours dans un continuum.

Pour conclure, le figement est loin d'être un phénomène marginal ou exceptionnel : au contraire, c'est un phénomène universel et culturel, mais « en tant que phénomène universel [il] reste singulier, propre à chaque langue, même si l'on peut établir des rapprochements syntaxiques ou sémantiques entre les langues » (Mejri & Anscombe, 2011 : 394).

Toutefois, il faut également reconnaître le pouvoir créatif du figement au niveau lexical : dans le chapitre 3, nous allons au-delà de la fixité sémantique et nous analyserons en détail le rôle du figement comme ressource linguistique de création lexicale. Ensuite, nous proposerons une modélisation du semi-figement qui caractérise le phénomène collocationnel et de possibles critères pour l'identification des collocations.

CHAPITRE 3

LES NOTIONS D'EXPRESSION FIGÉE ET SEMI-FIGÉE

3.1 Les unités phraséologiques : « à la recherche d'une définition »

Les suites figées de mots peuvent être reconnues grâce à de nombreux critères sémantiques, syntaxiques et lexicaux, qui témoignent leur caractère hétérogène et interdisciplinaire de la phraséologie ; malgré la terminologie foisonnante qui caractérise les séquences préfabriquées, nous allons examiner en détail la notion d'« unité phraséologique » présentée par González-Rey (2002, 2007) et ensuite, nous proposerons une synthèse générale des différentes dénominations des chaînes polylexicales fournies par les linguistes. Enfin, nous présenterons le pouvoir créatif du figement en discours et le phénomène collocationnel.

Les unités phraséologiques sont les produits de l'étude d'une discipline linguistique très complexe : la phraséologie. D'après González-Rey (2002 : 61), le terme « unité phraséologique » comprend des catégories différentes d'expressions polylexicales, qui ont été classées à partir de leur fonction et de la typologie de sens qu'elles expriment.

Premièrement, on appelle « collocations » des unités phraséologiques à fonction proprement référentielle possédant leur sens premier et littéral ; deuxièmement, les « expressions idiomatiques » (EI) sont des unités à sens inférentiel qui perdent leur sens premier pour acquérir un sens figuré ; enfin, les « parémies », autrement dites « proverbes », sont des éléments gnomiques du langage à fonction argumentative qui conservent un double sens, à la fois littéral et figuré.

Ces trois catégories d'unités phraséologiques partagent les traits de la polylexicalité, du figement, de la reproduction et de l'institutionnalisation, mais elles diffèrent au niveau sémantique : en effet, les collocations ont un sens compositionnel, les expressions idiomatiques sont non-compositionnelles et les parémies sont à la fois compositionnelles et non-compositionnelles. En outre, les collocations correspondent à

des unités à fonction dénotative, les expressions idiomatiques ont une fonction inférentielle et connotative et enfin, les parémies sont à la fois référentielles et inférentielles.

Cette catégorisation a été complétée grâce à la distinction de trois typologies de phraséologie : la phraséologie collocationnelle, la phraséologie idiomatique et la phraséologie parémiologique, où chacune d'elles est caractérisée par des traits distinctifs spécifiques. À son tour, cet éventail de typologie peut être analysé en suivant soit une approche lexicologique fondée sur les études de la langue générale, soit une approche terminologique qui explore les langues de spécialité (González-Rey, 2002 : 62-63 ; Bolly, 2011 : 41-42). Enfin, nous voulons inclure la phraséologie exclamative : elle relève les moyens indirects d'expression à valeur stylistique, à savoir « toute série de mots qui subit l'action d'un mouvement exclamatif de prononciation et tend à perdre, de ce fait, l'autonomie de ses éléments » (Bally, 1909 : 274).

Ce classement, approuvé par González-Rey et Bolly, semble exhaustif, mais il a été accompagné d'« une constellation de notions exprimées par des termes incertaines » chez des dizaines de linguistes du monde entier ; par conséquent, le choix univoque d'une seule définition pour chaque catégorie d'expressions est impossible. Nous voulons proposer comme point de départ la définition générique d'« expression » décrite par Rey Chantreau, qui reconnaît à part entière les effets de style évoqués par toute expression réalisée en discours :

L'expression est [...] une « manière d'exprimer quelque chose » ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une « figure », métaphore, métonymie, etc. C'est ici le sémantisme, avec ses complexités, son jeu entre contenus originels et effets de sens, qui est évoqué, plus que la forme linguistique (Rey Chantreau, 1990, cité dans González-Rey, 2002 : 113).

Nous allons parcourir les différentes appellations utilisées pour dénommer les « expressions figées » : la notion générale d'« énoncé lié » indique une tournure linguistique propre à chaque langue et à apprendre par cœur, tout comme les suites non compositionnelles, mais « presque automatiquement déclenchée par telle ou telle situation extralinguistique » (Fonagy 1997, cité dans Lamiroy, 2010 : 6).

Ensuite, principalement dans le contexte anglophone, un grand nombre de linguistes utilisent le terme « idiome⁶ » pour désigner une « structure polylexicale figée dont le sens ne peut pas être déduit à partir du sens de ses composants » (Svensson, 2004 : 20) : cette définition-ci tient compte de la conventionnalité et de la non-compositionnalité de l'expression, puisque le sens ne peut pas être prédit. D'après Nunberg *et alii*, (1994 : 492), les *encoding idioms* peuvent être « interprétés en analyse », tandis que les *decoding idioms* restent opaques au locuteur qui ne les a pas rencontrés auparavant, même en décodage (cité dans Legallois & Tutin, 2013 : 6). De l'autre côté, le *Cobuild Dictionary of Idioms* (1995) définit les idiomes par leur métaphoricité : en effet, ils correspondent à des métaphores qui se sont figées et « fossilisées » dans le temps. À leur tour, H. Burger et I. Mel'čuk proposent la distinction entre les idiomes partiels, i.e. les comparaisons à parangon introduites par « comme », et les idiomes proprement dits que nous avons déjà décrits ci-dessus (cités dans Schmale, 2013 : 25). Pour conclure, l'idiome est très souvent considéré comme une dénomination spécifique de l'expression figée tout court et, au contraire, l'expression idiomatique correspond à l'acception générique du phénomène (Mejri & Anscombe, 2011 : 111).

Toutefois, A. Rey, dans son *Dictionnaire des expressions et locutions* (1993), refuse les termes « idiome » ou « idiotisme », parce que le premier est trop savant et le deuxième est une « forme fâcheuse » (cité dans Svensson, 2004 : 20). À ce propos, la notion d'« idiotisme » comprend les gallicismes, les germanismes et les anglicismes, parce qu'ils sont des « constructions qui apparaissent en propre à une langue donnée et qui ne possèdent aucun correspondant syntaxique dans une autre langue » (Lamiroy, 2010 : 4) : dans ce cas-là, on ne parle plus de figement, mais d'impossibilité de traduction d'une langue à une autre. Au contraire, Schapira (1999 : 35) place sur le même plan le concept d'expression idiomatique et le terme « idiotisme », mais elle ignore complètement le critère de l'intraduisibilité.

Ensuite, les « phrasèmes » sont généralement définis comme des syntagmes composés de plusieurs lexies et contraints soit par des facteurs linguistiques soit par des facteurs extralinguistiques. Dans la présentation de la structure du *Dictionnaire*

⁶ Les idiomes sont les moyens d'expressions propres à une communauté, un peuple. [*Encyclopædia Universalis*]

Explicatif et Combinatoire du français contemporain (DEC), Mejri et Anscombe (2011 : 43) séparent les phrasèmes pragmatiques des phrasèmes sémantiques, à savoir les locutions, les clichés et les collocations, tandis que Mel'čuk (cité dans Svensson, 2004 : 25) propose une classification de quatre types de phrasème :

- 1) le « phrasème pragmatique », ou pragmatème, qui est figé par rapport à une situation donnée et dont la forme et le sens sont transparents et bien-formés ;
- 2) le « phrasème complet », qui « n'inclut le sens d'aucun de ses constituants » ;
- 3) le « demi-phrasème » à deux constituants, dont le sens global « inclut le sens de l'un des constituants, mais pas de l'autre » ;
- 4) le « quasi-phrasème », qui a un sens compositionnel et un sens « additionnel et imprévisible ».

Plus précisément, le « pragmatème » est un concept théorisé par Mel'čuk et ses collègues dans la théorie Sens-Texte de la Lexicologie Explicative et Combinatoire : il correspond à un phrasème à sens compositionnel qui subit des contraintes d'emploi par rapport à une situation extralinguistique (Mejri & Anscombe, 2011 : 9 ; Mejri, 2011 : 31).

Par contre, Burger (cité dans Schmale, 2013 : 30) distingue trois catégories différentes d'unités phraséologiques :

- 1) les « phrasèmes référentiels » nominatifs (i.e. les expressions idiomatiques ou les collocations) ou prépositionnels (i.e. les proverbes et les lieux communs) ;
- 2) les « phrasèmes communicatifs » à fonction (méta-)discursive par rapport aux situations d'énonciation spécifiques, comme les formules de routine et les idiomes pragmatiques ;
- 3) les « phrasèmes structuraux », qui établissent des relations syntagmatiques.

Bref, ces auteurs ont classé les phrasèmes en utilisant des termes variés, mais ils désignent toujours des typologies similaires d'expressions phraséologiques ; en outre, les limites entre une catégorie et l'autre ne sont pas toujours nettes.

Le « synthème » est une notion qui accompagne très souvent la définition des phrasèmes : en effet, l'approche fonctionnaliste d'André Martinet décrit les synthèmes comme « les produits de la combinatoire figée de monèmes dits conjoints », en s'opposant aux syntagmes produits par la combinatoire libre (cité dans González-Rey, 2002 : 39). Cela signifie que le synthème fonctionne comme un monème complexe « qui résulte de la composition lexicale, de la dérivation ou du figement syntagmatique incomplet ». Par rapport à la collocation, c'est une unité phraséologique à sens compositionnel très dynamique, alors que le phrasème est « une unité supérieure au synthème en raison du jeu de ses éléments pris entre la dynamique de la phrase et le complexe sémantique ainsi constitué » : c'est le niveau de variation des éléments qui les composent qui distingue le synthème du phrasème (Depecker, 1999 : 43, cité dans Gledhill & Frath, 2007 : 5-6).

Ensuite, l'éventail des unités phraséologiques comprend la « locution », un groupe de mots codé et non muni de tirets ayant valeur d'un mot unique dont le sens n'est pas analysé littéralement ; en général, la locution est un synonyme très utilisé pour désigner les expressions idiomatiques (Martins-Baltar, 1995 : 153). Au contraire, dans le *Dictionnaire des expressions et locutions*, la locution est « la manière d'organiser le discours pour produire une forme fonctionnelle », tandis que l'expression est cette même réalité considérée comme « une manière d'exprimer quelque chose, impliquant une rhétorique et une stylistique au moyen des figures de style » (Rey, 1994, cité dans Schapira, 1999 : 5). Ensuite, les locutions correspondent à des phrasèmes sémantiques analysables à partir de leur degré de non-compositionnalité et de la relation sémantique établie avec les constituants : on peut parler de « locutions faibles » (p.ex. « attendre un bébé »), « semi-locutions » (p.ex. « bain de foule ») et « locutions fortes », qui n'incluent pas le sens de leurs constituants (p.ex. « prendre le taureau par les cornes ») (Mejri & Anscombe, 2011 : 47-48). En outre, beaucoup de ces structures acquièrent une valeur métaphorique (Mejri & Anscombe, 2011 : 60), mais nous présenterons en

détail le rapport entre les expressions phraséologiques et les effets de style dans le chapitre 4 de notre travail.

Dans cette présentation du grand ensemble des unités phraséologiques, nous voulons également mentionner les « énoncés phrastiques figés », à savoir des structures concises et facilement mémorisables qui « entretiennent des relations sémantiques, logiques et stylistiques avec le discours libre ou les circonstances extralinguistiques qui lui servent de support » : cette catégorie comprend les slogans, les parémies, les dictons, les formules routinières et de politesse, les lieux communs et les formules rituelles, surtout religieuses (Schapira, 1999 : 50-53). Toutefois, l'étude des énoncés phrastiques ne sera pas l'objet des analyses phraséologiques de ce travail.

Enfin, le semi-figement des unités phraséologiques est le phénomène par excellence qui caractérise les collocations, c'est-à-dire des « combinaisons de mots à fonction référentielle qui ne perdent pas le sens propre et premier qu'elles possèdent séparément (Bolly, 2011 : 44-49) : les collocations sont des phrasèmes à sens compositionnel (Schmale, 2013 : 35) et leur degré de figement se place « entre les associations libres et les expressions idiomatiques » (Martins-Baltar, 1995 : 154). D'après Balibar et Vaguer (2005 : 7), le terme « semi-figement » prend forme en linguistique francophone et européenne continentale grâce au développement des technologies informatiques pour l'étude de corpus volumineux en ligne, mais on préfère utiliser le terme « collocation », plutôt qu'« expression semi-figée ».

Lamiroy et Klein (cités dans Bolly, 2011 : 45-46) reconnaissent deux types d'unités phraséologiques semi-figées : d'un côté, les « emplois métaphoriques », qui « relèvent d'un mécanisme sémantique », et, de l'autre côté, les « collocations », des « associations préférentielles mais non contraignantes dont les éléments tendent à apparaître ensemble au point où ces combinaisons finissent par être institutionnalisées ». À son tour, Mel'čuk (1993 : 85) définit les collocations comme des cooccurrences lexicales restreintes :

par *cooccurrence lexicale restreinte*, nous entendons la combinatoire des unités lexicales, ou des lexies, réunies pour l'expression d'un sens donné, qui est soumise à des contraintes arbitraires, c'est-à-dire purement lexicales : ces contraintes ne sont réductibles ni au sémantisme ni à la forme des lexies impliquées. Il est impossible de spécifier ces expressions par des règles de constructions.

D'après les études de Tutin et Grossmann, les collocations comme des « expressions semi-figées binaires, constituées de deux expressions linguistiques et catégorisables en fonction du caractère plus ou moins idiomatique et idiosyncrasique du collocatif ». En outre, selon Hausmann, « les collocations relèvent d'une idiomaticité d'encodage » : les apprenants d'une L2 n'ont pas de difficulté à décoder le sens compositionnel d'une séquence semi-figée, mais ils ne peuvent pas prévoir la construction correcte au niveau collocationnel sans consulter un ouvrage lexicographique (cités dans Bolly, 2011 : 47). Une synthèse adéquate de la notion de collocation est fournie par González-Rey (2002 : 83) :

[...] les collocations sont des séquences polylexicales constituées de deux ou plusieurs mots, contigus ou non dans l'usage, qui entretiennent entre eux une relation lexicalement contrainte, tout en conservant leur caractère compositionnel et leur contenu catégoriel propres. La collocation se compose d'une « base » et d'un « collocat », le « collocat » étant sémantiquement contraint et sélectionné par la « base ».

Ces unités phraséologiques peuvent s'actualiser en discours au moyen des « constructions à verbe support » (CVS), à savoir des structures collocationnelles verbales où « le collocatif supporte syntaxiquement le nom, qui est la base de la collocation ». Par conséquent, les collocations produisent une expression qui fonctionne comme un équivalent verbal du nom en question (Mel'čuk & Polguère, 2007 : 21) : par exemple, dans la collocation « mener une attaque », le verbe « mener » est le verbe support de la base « attaque », tandis que dans la construction « raconter une attaque », le verbe « raconter » est sémantiquement plein (Tutin & Grossmann, 2002 : 16). Il existe des verbes supports basiques, comme « avoir », « être », « faire » et « donner » et des critères définitoires de ces constructions, à savoir l'absence de la manipulation par nominalisation, la coréférence entre le sujet du verbe support et le sujet du Npréd⁷, les

⁷ Le *Npréd* est un substantif qui fait partie du prédicat en compagnie soit d'un verbe support (*Vsup*), soit d'un adjectif support (*Asup*).

restrictions sur les articles devant le Npréd, la relativisation potentielle avec le Npréd comme antécédant et la relation morphologique et sémantique de synonymie entre la phrase du verbe support et celle du verbe ordinaire ; cependant, cette dernière condition n'est pas obligatoire (Lamiroy, 2010 : 75 ; Bolly, 2011 : 50). Les constructions à verbe support ont été largement décrites par le modèle de la lexico-grammaire de Maurice Gross, un linguiste qui n'a jamais isolé les collocations des expressions figées en général : en effet, il a étudié le fonctionnement du lexique à travers les structures syntaxiques dans lesquelles il se réalise (Legallois & Tutin, 2013 : 8). Par contre, Lamiroy (2010 : 72-78) affirme que les CVS ne correspondent pas à des verbes figés, autrement dits « locutions verbales »⁸, parce que c'est le verbe support qui actualise un prédicat nominal qui n'a pas de fonction prédicative. En outre, d'autres linguistes ont étendu la définition de CVS à des variantes aspectuelles au moyen desquelles les supports peuvent traduire un aspect inchoatif, duratif ou terminatif (Bolly, 2011 : 51) : en général, on les appelle « verbes supports complexes », à savoir des verbes apportant des informations non seulement sur l'aspect, mais aussi sur le temps, le mode ou la modalité (Soutet *et alii*, 2018 : 94). Enfin, les substantifs prédicatifs ont souvent des supports d'origine métaphorique, comme dans les expressions « nourrir un sentiment » et « caresser un espoir ». G. Gross (1996 : 75) les appellent « CVS spécifiques » (ou séquences semi-figées à verbe support), parce que nous pourrions identifier leur figement du point de vue sémantique : en effet, « leur sens n'est pas directement compatible avec les noms abstraits qui suivent », mais les CVS spécifiques actualisent toujours les prédicats nominaux qui suivent (Bolly, 2011 : 50-51 ; Lamiroy, 2010 : 76).

En conclusion, cette section du chapitre nous a permis d'illustrer la notion d'unité phraséologique à partir des théories linguistiques de différents auteurs, mais sans nous éloigner de la définition générale et de référence que González-Rey nous a fournie. Dans les pages qui suivent, nous présenterons les emplois créatifs et contextuels des expressions figées et ensuite, de nombreuses contraintes linguistiques auxquelles elles sont soumises.

⁸ Une suite [verbe + complément] est une *locution verbale* lorsque l'assemblage verbe-complément n'est pas compositionnel, que le complément n'est pas un prédicat nominal et que les groupes nominaux sont figés (Lamiroy, 2010 : 69).

3.2 Le figement comme ressource linguistique

3.2.1 *Le figement et la création lexicale*

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, le figement est un processus scalaire et polyfactoriel très dynamique : en effet, il peut engendrer des phénomènes linguistiques créatifs et très intéressants à étudier, mais ceux-ci échappent toujours à une catégorisation définitive à cause de plusieurs raisons formelles ou sémantiques (Lamiroy & Klein, 2005 : 151).

Le locuteur peut transformer des formes existantes et attribuer un nouveau sens à des locutions : la structure ne sera pas détruite, mais elle sera le point de repère pour inventer une nouvelle unité phraséologique. Un exemple très curieux est l'expression polylexicale « être comme le poisson hors d'eau », qui, jusqu'au XVII^e siècle, signifiait « être malheureux » : au fil du temps, cette expression idiomatique a été modifiée au point où s'est produit un nouveau figement accompagné par un sens idiomatique nouveau, c'est-à-dire « être heureux comme un poisson dans l'eau ». Dans son corpus littéraire, la ressource en ligne FRANTEXT⁹ offre des exemples en contexte tirés des œuvres de Camus, Zola et Gide qui témoignent le potentiel créatif de toute séquence préfabriquée et, en particulier, l'emploi créateur de la langue (Haßler & Hümmer, 2005 : 109).

En outre, il est possible de faire une distinction entre les variations usuelles et les variations occasionnelles : les premières correspondent à des « séries synonymiques d'expressions phraséologiques qui se produisent par la substitution d'un élément ou de plusieurs éléments » ; les deuxièmes sont des « phénomènes non systémiques *ad hoc* qui reflètent le jeu linguistique ». Toutefois, une expression doit disposer d'une certaine autonomie sémantique pour permettre l'ajout d'un composant dans sa structure : une expression polylexicale permet d'insérer des éléments supplémentaires dans la structure interne quand « les éléments thématiques introduits ne peuvent pas être réalisés comme

⁹ FRANTEXT est une base de données lexicographiques de 256 millions de mots développée à l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) ; elle inclut un corpus de textes échantillonné du IX^e au XXI^e siècle. [*Base textuelle FRANTEXT - ATILF*]

éléments du schéma situationnel lié à l'expression dans le cadre de sa valence syntaxique » (Haßler & Hümmel, 2005 : 113).

3.2.2 Les restrictions de sélection

Les structures phraséologiques créatives sont possibles seulement si les composants sont dotés d'une autonomie sémantique suffisante : cette condition indique que ce sont les restrictions de sélection qui opèrent à plusieurs niveaux pour bloquer les transformations et les modifications des expressions figées. À ce propos, les linguistes ont cherché à explorer les raisons pour lesquelles les restrictions syntaxiques et lexicales existent : du point de vue sémantique, l'affinité de sens a son influence sur l'assemblage des mots et, à la longue, la répétition de la séquence conduit à la lexicalisation ; ensuite, les études de psychologie démontrent que notre mémoire retient plus facilement les groupements de mots que les mots isolés ; enfin, du point de vue extralinguistique, le rapport de solidarité entre les composants de la séquence linguistique dépend des domaines d'expérience et du savoir des usagers (González-Rey, 2002 : 58).

En effet, la structure valencielle d'une expression figée déclenche une série de contraintes sémantiques : toute expression sélectionne des classes de prédicats, d'arguments ou d'actualisateurs qui possèdent une base sémantique commune et corrélée avec cohérence syntaxique. Bref, « les contraintes sémantiques exercées au niveau des prédicats servent à délimiter les classes d'arguments et vice-versa » (Mejri & Anscombe, 2011 : 67-68) et, de plus, entraînent des phénomènes collocationnels de cooccurrence et d'attraction lexicale : ce fait linguistique est bien expliqué par la notion de « collocabilité », à savoir « la tendance syntactico-sémantique des mots à entrer en combinaison avec d'autres termes, en nombre limité parmi une grande quantité de combinaisons possibles » (González-Rey, 2002 : 57).

Les restrictions de sélection concernent à la fois la sémantique et la syntaxe, mais elles se négocient dans le cadre des « classes lexicales », ou « classes d'objets » : pour chaque emploi d'un prédicat donné, ces classes acceptent un ensemble de noms qui forment sa structure argumentale et refusent tous les autres. Les restrictions de sélection ont regroupé les prédicats dans quatre groupes : les prédicats génériques sans aucune

restriction argumentale (p.ex. « regarder »), les prédicats à large spectre argumental (p.ex. « fabriquer »), les prédicats appropriés à des classes d'arguments (p.ex. « boutonner » une veste) et les prédicats à compléments uniques (p.ex. « équeuter » une cerise). Cependant, même cette dernière typologie de prédicats n'est pas soumise au blocage des propriétés transformationnelles qui est typique des séquences figées : en effet, le passif et la thématization sont toujours acceptés (Mejri & Anscombre, 2011 : 96-97).

Cette réflexion nous amène à analyser les contraintes de sélection lexicale et, parallèlement, les contraintes qui affectent les collocations : en effet, la structure binaire des collocations remarque la hiérarchie qui règle les rapports entre les éléments lexicaux et, en même temps, les unités lexicales établissent une relation de cooccurrence entre elles. Les collocations doivent en effet obéir à des restrictions syntaxiques qui limitent leur flexibilité : par exemple, les collocatifs épithètes à fonctionnement prédicatif ne peuvent pas tous apparaître comme attributs lors d'une transformation passive de la structure. À ce propos, Tutin et Grossmann (2002 : 16) opposent « peur bleue » et « peur immense » :

Jean a eu une peur bleue.
Jean a eu une peur immense.

*La peur de Jean a été bleue.
La peur de Jean a été immense.

Pour conclure, les restrictions de sélection sémantique, de la même façon que les collocations, portent sur la combinatoire lexicale, parce qu'elles règlent le type sémantique des arguments attendus d'une lexie : l'insertion lexicale peut être effectuée après avoir vérifié la cohérence des traits sémantiques des constituants et les traits de sélection binaires (p.ex. [+/-concret] ; [+/-animé]). Les patrons sémantiques les plus réguliers sont typiques des « combinaisons lexicales spécialisées » des langues de spécialité : les associations des lexies sont prédictibles plus aisément grâce aux taxonomies établies dans les domaines techniques (Tutin & Grossmann, 2002 : 21). Toutefois, comme nous l'avons déjà expliqué, la dynamique de la structure des unités phraséologiques empêche de suivre une règle absolue pour prédire les constructions

figées et semi-figées et, de plus, la limite entre les deux structures phraséologiques reste peu claire et floue (Mejri & Anscombe, 2011 : 97-98).

3.2.3 L'ancrage situationnel

L'environnement extralinguistique dans lequel le locuteur rencontre et décode les séquences figées signale les interprétations sémantiques possibles : en effet, le sens des unités phraséologiques opaques devient plus facile à déchiffrer lorsqu'elles sont accompagnées par des verbes non-génériques ou des adverbes (Mejri & Anscombe, 2011 : 104-105).

Une expression idiomatique « réfère régulièrement à une situation discursive particulière » : l'emploi discursif explique cet ancrage situationnel et la coréférentialité des expressions idiomatiques avec les unités lexicales dont elles partagent les fonctions syntaxiques (Mejri & Anscombe, 2011 : 123). En particulier, les routines conversationnelles sont étroitement liées au contexte immédiat et à la situation discursive dans lesquels elles interviennent ; au contraire, les énoncés métaphoriques demandent un grand effort pour les décoder, puisqu'ils peuvent exprimer soit le sens littéral soit le sens figuré de l'expression (Mejri & Anscombe, 2011 : 206-208).

En outre, les phrases figées sont très souvent dépourvues de leur sens quand elles sont placées en dehors de la situation d'énonciation ; au contraire, les proverbes subissent un « décrochage référentiel » et agissent comme des énoncés autonomes et détachés de la situation communicative. Anscombe (1995 : 70) décrit le fonctionnement des parémies au moyen d'une analogie avec la discipline du droit :

La somme des proverbes est comparable au corps des lois et le locuteur d'un proverbe est comparable à l'avocat qui utilise une loi : il n'est pas l'auteur de la loi [...]. En revanche, il est de la responsabilité de l'avocat de choisir de s'appuyer sur telle ou telle loi dans telle situation spécifique.

Il en va de même pour le locuteur : il est responsable du choix et de l'usage discursif particulier d'un proverbe, mais il n'en est pas l'auteur. Bref, l'autonomie sémantique des proverbes est déterminée par leur valeur de vérité générique (Mejri & Anscombe, 2011 : 124).

L'ancrage situationnel est également appelé « empreinte pragmatique », un concept qui indique le rattachement pragmatique des expressions figées aux contextes d'utilisation : en outre, Mel'čuk affirme que l'ancrage des pragmatèmes ne concerne pas seulement les routines conversationnelles et les phrasèmes communicatifs, mais toutes les expressions préfabriquées, même celles qui ont un sens compositionnel du point de vue à la fois sémantique et syntaxique (cité dans Schmale, 2013 : 36).

Pour conclure, en général, le locuteur doit toujours connaître la situation extralinguistique et le contexte d'énonciation dans lesquels les structures phraséologiques sont produites, afin que les conditions d'utilisation de ces faits linguistiques soient claires dans une perspective aussi bien linguistique que lexicographique et didactique (Schmale, 2013 : 37).

3.3 Le phénomène collocationnel

Dans ce sous-chapitre, nous aborderons de manière approfondie la structure des expressions semi-figées et leurs composants structurels ; puis, nous présenterons les critères d'identification des collocations et les solidarités lexicales qui s'établissent dans les structures phraséologiques.

La notion de collocation est généralement décrite comme « une association de mots qui tendent à apparaître ensemble » : cette définition montre que les analyses phraséologiques ne doivent pas limiter ce phénomène à de simples relations de contiguïté, parce que les collocations expriment aussi bien des associations lexicales paradigmatiques que des associations lexicales syntagmatiques. Depuis quelques années, la lexicologie et la lexicographie ont préféré une conception plus étroite du phénomène collocationnel par rapport au passé : « la collocation est une cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique » (Tutin & Grossmann, 2002 : 8-9). Similairement, le phénomène collocationnel correspond à « l'association d'une lexie (un mot simple ou un phrasème) L et d'un constituant C (une lexie ou un syntagme) entretenant une relation syntaxique telle que le sens de la base L est habituel et C (le collocatif) est sélectionné en production pour exprimer un sens donné en cooccurrence avec la base » (Tutin & Grossmann, 2002 :

12). La stabilité des collocations montre la force d'attraction réciproque des constituants, due à l'usage (Schapira, 1999 : 35) ; toutefois, comme l'affirment la plupart des linguistes, la base de la collocation n'est pas systématiquement la tête du syntagme.

Similairement, selon Blumenthal et Hausmann, les collocations sont des séquences polylexicales telles que la valeur d'un constituant, dit le « collocatif » ou « collocateur », est dépendante de celle d'un autre constituant, dit la « base » (Soutet *et alii*, 2018 : 121). À ce propos, le modèle Sens-Texte appelle la base « mot clé » et le collocatif « valeur d'une fonction lexicale » : selon Mel'čuk, le mot clé est compositionnellement analysable, tandis que les études d'Hausmann parlent d'autonomie sémantique de la base ; conversément, le collocatif est interprétable à partir de la relation de cooccurrence avec la base mais, d'après Mel'čuk, la valeur qui résulte de l'application d'une fonction lexicale à un mot clé n'est pas compositionnellement analysable (Heid, 1992 : 527).

Pendant les dernières années, l'intérêt pour les « séries phraséologiques » de Bally, c'est-à-dire les collocations, s'est renouvelé, grâce au développement des outils d'analyse textuelle : la linguistique fonctionnelle anglophone de J. Firth, M. Halliday et J. Sinclair a travaillé dans le domaine de la linguistique de corpus, de manière à étudier les collocations en termes statistiques et textuels à partir de grands corpus de textes en format informatisé (Legallois & Tutin, 2013 : 7). En effet, les collocations sont des expressions relativement stables, mais elles peuvent correspondre à des syntagmes réguliers ou à des locutions plus figées, à savoir les synthèmes de Martinet.

L'attraction mutuelle entre les constituants de la collocation peut s'établir aussi entre des catégories grammaticales : dans ce cas-là, il s'agit des « colligations », des structures qui renvoient à l'environnement grammatical privilégié du mot (Gledhill & Frath, 2007 : 2). Cependant, il ne faut pas confondre la colligation avec la collocation, même si toutes les deux établissent des relations de cooccurrence lexicale : la colligation est « l'association entre une catégorie grammaticale¹⁰ et un mot lexical ou grammatical » et, au contraire, la collocation exprime l'association entre mots lexicaux

¹⁰ Avec l'expression « catégorie grammaticale », on indique la partie du discours, la fonction syntaxique, les marqueurs aspectuels, modaux, temporels ou grammaticaux en général (Legallois, 2012 : 39).

(*un gros buveur*), entre mots lexicaux et grammaticaux (*un jour sans*) ou entre mots grammaticaux (* de * - *le livre de Marie*). Bref, la colligation représente une corrélation étroite et statistiquement mesurable entre une forme lexicale et une catégorie fonctionnelle de la langue (Legallois, 2012 : 39-40).

Ensuite, comme on l'a déjà illustré dans les sous-chapitres précédents, les collocations sont des phrasèmes sémantiques à sens compositionnel : elles deviennent accessibles grâce à leur « ancrage lexical » unique, c'est-à-dire la base, une lexie sélectionnée de façon non contrainte (Mejri & Anscombe, 2011 : 53).

3.3.1 Une modélisation dynamique

La phraséologie est une discipline très hétérogène intégrant un grand nombre de domaines et de méthodes d'analyse des unités phraséologiques : cela explique la raison pour laquelle les collocations peuvent être classées à partir de plusieurs points de vue différents.

En effet, les phraséologues distinguent les « collocations grammaticales » des « collocations lexicales » : les premières sont des combinaisons courantes composées d'un mot lexical (i.e. un verbe, un nom ou un adjectif) et d'un mot grammatical, le plus souvent une préposition ; les secondes sont composées de deux mots « égaux ». Ensuite, dans les « collocations restrictives », au moins un des composants a un usage restreint en ce qui concerne ses possibilités de commutation (Svensson, 2004 : 22).

Sur le plan sémantique, Tutin et Grossmann distinguent trois typologies de collocations (2002 : 12-13) :

- 1) les « collocations transparentes », dont le sens est peu prédictible, mais interprétable grâce à sa cooccurrence avec la base (p.ex. « avoir faim ») ;
- 2) les « collocations opaques », lorsque le collocatif n'a pas de statut lexical et que le sens n'est pas directement interprétable, à cause de la présence d'une association sémantique arbitraire (p.ex. « peur bleue ») ;
- 3) les « collocations régulières », dans le cas où le collocatif inclut le sens de la base, ou qu'il a un sens très générique (p.ex. « nez aquilin »).

Ce classement est une tentative de simplification de l'analyse des collocations, vu qu'elles se trouvent à mi-chemin entre unités figées et expressions libres (Tutin, 2004 : 207) : le cas le plus prototypique est représenté par les collocations transparentes, dont le décodage est très facile pour un locuteur non-natif, parce que le sens du collocatif est proche du sens habituel ; puis, les collocations opaques sont perçues comme des structures figées, mais la base est interprétable et le collocatif est peu productif ; les collocations régulières, d'autre part, sont comparables à des expressions libres, parce qu'elles sont peu contraintes du point de vue syntaxique. Cependant, les degrés de transparence sémantique et de fermeture paradigmatique restent toujours extrêmement variables (G. Gross, 1996 : 24).

Les collocations ont toujours un fonctionnement très dynamique et, par ailleurs, Segond et Breidt (cités dans Tutin 2004 : 209) ont modélisé les typologies de variation possibles dans la structure des collocations : les variations lexicales – avec ou sans changement de registre – des mots pleins (i.e. les collocatifs) ou des mots grammaticaux (i.e. les prépositions), les variations morphologiques de personne et nombre, l'insertion de modificateurs adverbiaux ou adjectivaux, les variations distributionnelles et enfin, les variations liées aux alternances syntaxiques, comme le passif, les phrases relatives ou les constructions pronominales. Cette variabilité montre la raison pour laquelle les collocations ne sont presque jamais identiques à la forme présentée dans les entrées des dictionnaires. Par ailleurs, il ne faut pas considérer la contiguïté des éléments comme une règle systématique, parce que, en particulier dans les collocations verbales, les alternances syntaxiques sont toujours possibles (Tutin & Grossmann, 2002 : 15).

Les linguistes ont rédigé une liste de paramètres qui permettent de reconnaître les collocations, même si la notion de collocation reste trop floue pour de telles généralisations : les études de Cruse, Mel'čuk et Hausmann signalent la non-prédictibilité de l'association lexicale, le caractère binaire de la structure, la notion de cooccurrence restreinte de sélection lexicale et la dissymétrie existante entre le sens de la base et celui du collocatif (cités dans Tutin & Grossmann, 2002 : 10). Ces propriétés ont été largement critiquées par Tutin & Grossmann (2002 : 11), qui préfèrent identifier les collocations à partir de la dissymétrie, de la notion de sélection lexicale et de leur

caractère binaire ; au contraire, le nombre d'arguments des expressions idiomatiques n'est pas un critère efficace, puisqu'il varie toujours.

Enfin, pour ce qui concerne les constituants des collocations et leur structure interne, on affirme que, généralement, les éléments forment un syntagme : par ailleurs, Hausmann a décidé de rédiger un inventaire des paires de parties du discours que les collocations peuvent constituer. Il mentionne les combinaisons suivantes : [substantif + adjectif (épithète)], [substantif + verbe], [verbe + substantif (objet)], [verbe + adverbe], [adjectif + adverbe] et [substantif + (prép.) + substantif] (cité dans Tutin & Grossmann, 2002 : 14) ; cet inventaire peut sembler trop limitatif, mais il peut être élargi lorsqu'on considère les fonctions lexicales principales théorisées par la Lexicologie Explicative et Combinatoire de Mel'čuk *et alii* (cf. chapitre 1).

Cette liste de patrons collocationnels mentionnée ci-dessus sera un point de départ très utile pour identifier les collocations les plus créatives et intéressantes dans les textes journalistiques qui composent notre corpus d'analyse linguistique : dans le dernier chapitre de ce travail, nous analyserons la relation indissociable entre les collocations et la notion de corpus : comme l'affirme Sinclair, « c'est la récurrence même des associations lexicales dans les textes qui leur donne le statut de collocation » (cité dans Tutin, 2004 : 208).

3.3.2 La répétition lexicale : motifs et segments répétés

Les mots qui cooccurrent dans les textes d'un corpus ont une tendance à être répétés plus ou moins fréquemment, parce qu'ils assurent la cohérence et la cohésion textuelle et qu'ils favorisent l'organisation et l'argumentation du discours.

Les formes récurrentes correspondent à des motifs, c'est-à-dire à des combinaisons de mots grammaticaux et de catégories grammaticales qui « incarnent » à la fois la notion de collocation et de colligation (cf. chapitre 2) : ce sont de véritables unités multidimensionnelles qui associent le lexique et la grammaire et qui se définissent par « l'association récurrente de n éléments du texte muni de sa structure linéaire, laquelle donne une pertinence aux relations de successivité et de contiguïté ». (Legallois, 2012 : 45-48). La description du « motif » s'avère particulièrement

intéressante pour l'étude du genre textuel de notre corpus, car les séquences répétées dans un textes révèlent des patrons syntaxiques qui sont partagés par les occurrences. D'après Longrée et Mellet (2013 : 65-74), le motif est une construction discursive qui partage la propriété d'attraction mutuelle de ses éléments typiques des collocations et des colligations : comme nous le montrerons à la suite du repérage des données de fréquence des expressions polylexicales dans notre corpus, le rôle d'agencement discursif du motif détermine sa fonction à la fois structurante et caractérisante, vu que certains motifs sont propres à un genre textuel spécifique.

Ces suites de mots récurrentes dans les textes sont également appelés « segments répétés » et elles sont parfois associés à des fonctions discursives ou pragmatiques spécifiques : en effet, Halliday a classé les segments répétés d'un texte selon les fonctions qu'ils expriment et, en particulier, il a identifié le segment « la lutte contre le/la » à fonction idéationnelle : ce syntagme nominal est mentionné dans la liste des exemples de segments typiques du genre de la presse et, plus exactement, c'est une structure nominale très fréquente et récurrente dans notre corpus journalistique abordant les thèmes et les objectifs de « la lutte contre la pollution et le réchauffement climatique ». Dans ce cas-là, la linguistique de corpus et les analyses statistiques se révèlent très utiles pour le repérage de ces occurrences et ensuite, pour justifier le statut de cette forme répétée, qui peut être considérée comme une séquence propre à ce genre textuel particulier (Legallois & Tutin, 2013 : 9-10).

3.3.3 La solidarité lexicale et le principe d'idiomaticité

Du point de vue syntagmatique, les expressions linguistiques entretiennent non seulement des relations contraintes, mais aussi des « solidarités lexicales » : en phraséologie, les mots sont réglés par un principe d'attraction mutuelle, appelé « principe d'idiomaticité » (G. Gross, 1996 : 24). Le choix d'un mot affecte toujours celui des mots qui l'entourent et E. Coseriu a théorisé l'existence des solidarités lexicales pour reconnaître l'importance de la « combinabilité des mots dans la langue » (González-Rey, 2002 : 57 ; Bolly, 2011 : 43). Martins-Baltar (1995 : 156) utilise

l'expression « affinités syntagmatiques » pour décrire cette propriété des collocations, qui produisent des groupements préférentiels formés par les mots en cooccurrence.

À son tour, J. Sinclair insiste sur la capacité créative des locuteurs, qui juxtaposent des éléments linguistiques dont les formes ne sont pas complètement libres (Gledhill & Frath, 2007 : 4) : il s'agit du « principe d'idiomaticité » (en anglais *mutual-choice principle*), le principe phraséologique de la langue qui permet aux locuteurs de sélectionner « des pans de la langue préconstruits, intégrant à la fois le lexique et la grammaire » (Sinclair, 1991 : 110, cité dans Legallois & Tutin, 2013 : 7). Par conséquent, la production linguistique consiste en une série de choix pré-construits qui sont à la disposition du locuteur. Parallèlement, le principe d'idiomaticité opère avec le « principe des choix ouverts » (en anglais *open-choice principle*) : selon Sinclair, chaque choix lexical mène à une série restreinte de nouvelles constructions grammaticales, parce que le texte est composé d'une série de « trous » à remplir par toute combinaison dans les limites des contraintes de grammaticalité (Gledhill & Frath, 2007 : 4). Le principe des choix ouverts implique la possibilité du libre choix dans la combinatoire lexicale du discours (Bolly, 2011 : 43) ; à son tour, le principe d'idiomaticité doit toujours faire face à l'environnement sémantique des mots et aux variations distributionnelles, syntaxiques et lexicales (Sinclair, 1991 : 111).

Enfin, les études de Longrée et Mellet (2013 : 65-69) introduisent la notion de « motif » : en phraséologie, cette notion insiste sur la présence d'un « cadre collocationnel accueillant un ensemble d'éléments fixes et de variables, susceptibles d'accompagner la structuration textuelle et, simultanément, de caractériser des textes de genres divers » : en effet, il faut reconnaître une fonction structurante et une fonction caractérisante des motifs, vu que ces derniers sont des « clichés de liaison » soit résomptifs soit argumentatifs et des structures qui relèvent du style individuel de l'auteur d'un texte (Longrée & Mellet, 2013 : 70-77). En outre, le motif est une construction discursive qui partage avec la collocation la propriété d'attraction mutuelle de ses éléments, mais, à la différence des idiomes et des collocations, il n'est que rarement stocké dans les entrées des dictionnaires de langue.

Nous avons décidé de présenter le lien entre les unités phraséologiques et les motifs parce que ces « unités phraséologiques englobantes » illustrent le principe

idiomatique de Sinclair et reconnaissent le rôle des marqueurs discursifs en discours. Bien que les théories de Longrée et Mellet restent encore peu explorées par les phraséologues, à notre avis, elles méritaient d'être mentionnées dans cette section du chapitre consacrée aux phénomènes de cooccurrences.

En somme, la phraséologie n'est pas un phénomène langagier qui se fonde exclusivement sur le figement et ses produits phraséologiques : elle est également fondée sur des critères de fréquence, de distribution, de récurrence et de mémorisation des unités phraséologiques, qui se combinent dans la langue en suivant des contraintes syntagmatiques et paradigmatiques.

3.4 Conclusion

Pour conclure, les linguistes ont nommé les unités phraséologiques de Bally de manière différente et hétérogène, mais nous avons identifié les points en commun que toutes les appellations partagent. Dans ce chapitre, nous avons cherché à mettre de l'ordre dans le grand éventail de classifications des expressions figées et semi-figées théorisées par les linguistes. Nous avons parcouru le continuum qui procède des collocations vers les parémies, mais nous avons concentré notre attention sur les structures collocationnelles : les collocations, également appelées « expressions semi-figées » sont des associations préférentielles fondées sur des rapports de solidarité lexicale et des règles de restriction de sélection.

Dans cette panoplie de définitions et de critères, nous rencontrons toujours un grand dynamisme lorsque nous sommes face à la description du fonctionnement des collocations, des structures préconstruites qui peuvent être manipulées au moyen de ce que les linguistes appellent « défigement ».

Dans le chapitre suivant, nous allons définir le principe du détournement linguistique et analyser la corrélation existant entre les expressions figées et les structures figurées et/ou métaphoriques : la présentation des figures de style et des liens qu'elles entretiennent avec les unités phraséologiques nous amènera, enfin, vers la dernière étape de ce travail : nous proposerons une étude des expressions figées et défigées dans un corpus d'articles tirés de la presse environnementale et écologique.

CHAPITRE 4

LE DÉFIGEMENT ET LES FIGURES DE STYLE

4.1 Le détournement linguistique

L'exercice de la parole est une ressource précieuse, dynamique et même susceptible de modifier et de manipuler des énoncés déjà figés : ce phénomène est un exemple évident du détournement linguistique que nous allons décrire en détail dans les sections suivantes. Ce chapitre aborde l'étude des structures défigées et annonce l'analyse des structures phraséologiques qui sera mise en œuvre à partir d'un corpus de textes journalistiques recueillis en format électronique : en effet, la presse écrite généraliste est un genre textuel très varié et hétérogène qui se prête particulièrement bien à ce type d'analyses des constructions linguistiques créatives. Comme nous l'avons déjà affirmé, « ne se défige que ce qui est figé » (Mejri & Anscombe, 2011 : 74) et, par conséquent, notre présentation préliminaire du processus du figement et de ses structures typiques (cf. chapitre 2) avait déjà anticipé et jeté les bases pour la présentation du sujet de ce sous-chapitre et pour les applications pratiques qui en dérivent.

Le défigement est un procédé de manipulation linguistique et stylistique largement utilisé dans la rédaction des textes journalistiques : en effet, il permet de manipuler la combinatoire des mots d'une séquence linguistique figée sur le plan phonétique, lexical ou syntaxique, afin de produire un sens nouveau et l'effet de surprise souhaité par la presse généraliste (González-Rey, 2002 : 48).

« Le défigement est une situation dans laquelle une séquence est construite par analogie, à partir d'une source phraséologique » (Soutet *et alii*, 2018 : 31) : Galisson a étudié les manipulations phonétiques et sémantiques provoquées par le défigement des énoncés phraséologiques et les a nommées « palimpsestes verbaux¹¹ » (González-Rey,

¹¹ L'expression « palimpseste verbale » indique l'effacement d'un texte initial inscrit sur un parchemin et qui refait surface à travers le nouveau texte qui le remplace (González-Rey, 1999 : 253).

1999 : 253) : toutefois, le sur-énoncé qui naît de la manipulation du sous-énoncé ne représente que la partie émergée, ou immédiatement visible, du palimpseste verbal (Lecler, 2006 : 46). L'analyse de ce phénomène linguistique confirme le rôle crucial du figement comme trait constitutif des unités phraséologiques ; à son tour, « le défigement fonctionne également comme un critère de figement » (Mejri, 2011 : 74), parce qu'il est possible de défiger une séquence phraséologique seulement si elle est figée au préalable (González-Rey, 1999 : 253) : il s'agit d'un outil de création discursive qui détourne la fixité formelle et la globalité du sens – opaque ou transparent – de toute séquence figée (Mejri & Mogorron Huerta, 2009 : 158). Ensuite, Mejri (2000 : 419-420) et Català Guitart (2013 : 63) affirment que ces manipulations, volontaires ou involontaires, interviennent sur la structure figée grâce à des mécanismes d'insertion, d'effacement, d'adjonction ou de substitution d'éléments : ces techniques comprennent le défigement par ajout segmental, qui ne forge pas un mot nouveau, parce que les affixes (p.ex. « re- », « dé- », « é- », « in- » et « -ingue ») produisent un effet de sens en lien avec la prise de position de l'énonciateur et lui associent la séquence figée originelle par une relation d'opposition, de négation ou de distanciation (Cusimano, 2013 : 71-74).

En outre, selon Lecler, ces « déviations en discours » peuvent correspondre à des cas de défigement formellement marqué ou non marqué : le premier est immédiatement repérable, même hors contexte, parce que la forme et le sens ont été touchés, alors que le second doit être identifié à partir du cotexte¹², vu que le sens figé prévaut dans la structure et que le sens n'a pas été modifié. Pour ce qui concerne le défigement formellement marqué, les modifications possibles sont la substitution, l'ajout, l'effacement du trait d'union et l'imbrication d'une seconde expression figée (Lecler, 2006 : 48-49) : la resémantisation de l'expression illustre le réseau de sens qui relie les traits de l'isotopie et fournit un support à l'interprétation des unités phraséologiques (Lecler, 2006 : 58).

Le défigement représente ainsi une occasion décisive pour la langue, qui a la possibilité d'exprimer son caractère créatif et dynamique : le jeu du défigement se place au point de croisement entre la néologie et le figement. Dans ce cadre, les néologismes

¹² Le cotexte est l'environnement linguistique immédiat d'un texte ou d'une phrase. [*Encyclopedia Universalis*]

polylexicaux sont considérés comme des séquences défigées qui ont été « refigées » par l'usage ou le contexte (Zhu & Grezke, 2017 : 191-192), tandis que le défigement prend forme sur un figement préalable :

le défigement consiste à ouvrir les paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas. Ce « coup de force » s'observe de plus en plus dans la presse, qui se sert du défigement en vue de certains effets particuliers destinés à attirer l'attention du lecteur. L'effet de surprise attendu met en évidence le phénomène du figement. Le défigement ainsi pratiqué n'est pas considéré comme une « faute » [...], mais comme une activité ludique. Il requiert souvent un ensemble de connaissances culturelles, car les allusions y fourmillent (G. Gross, 1996 : 20).

Ces affirmations de G. Gross expliquent ultérieurement la raison pour laquelle nous avons déjà souligné le lien entre langue et culture dans toute société et, en même temps, anticipe le rôle du détournement dans la presse écrite : les journalistes et les publicistes déforment fréquemment les suites figées dans le but de surprendre les interlocuteurs et de « créer une atmosphère de connivence par le biais d'une connaissance partagée » (Català Guitart, 2013 : 62-63). Ces « attaques » au sens et les manipulations formelles concernent surtout les éléments lexicaux d'une expression et créent, par ailleurs, une attente chez les lecteurs : une stratégie publicitaire très employée est le « choc des contraires », une technique par laquelle le défigement forge un sens apparemment arbitraire par substitution, mais, en même temps, la dépasse grâce à la création antiphastique d'une formule (Cabasino, 1999 : 109-110, 125).

Le défigement est considéré comme le « corollaire » du figement, bien que, surtout dans les premières années, les études sur ce sujet aient marginalisé la centralité du phénomène (Mejri, 2013 : 79-80) : en effet, ce phénomène produit des enjeux stylistiques et innovants, mais il n'existe encore aucun dictionnaire des défigements (Cusimano, 2013 : 75).

En particulier, les études de Blanco (2013 : 208) partagent l'idée que le défigement est une source d'informations sur le figement, même s'il est encore peu formalisé : toutefois, ses travaux ne se focalisent pas sur le détournement des locutions verbales ou des proverbes, mais seulement sur le défigement des collocations à partir du système des fonctions lexicales de Mel'čuk. Les collocations sont détournées et deviennent ainsi de véritables effets de style dans tout texte, qu'il soit oral ou écrit :

l'exemple le plus frappant est le défigement collocationnel de J. Prévert de l'expression « ivre mort », qui devient « ivre vivant », et de « rire aux larmes », qui devient « pleurer aux larmes ». En outre, les recherches linguistiques de Blanco reconnaissent l'existence de l'effet de palimpseste, puisque la forme manipulée stylistiquement renvoie à la forme standard. Ce recours au défigement collocationnel est largement utilisé dans le langage de la presse et de la publicité pour « débloquer » ces séquences figées : généralement, les liens sémantiques et syntaxiques entre la base de la collocation et son collocatif sont rompus pour « libérer le sens initial d'un mot » (Yakubovic, 2012 : 398-400) ; toutefois, ce mécanisme est possible seulement si le lecteur peut reconnaître la collocation originale à l'aide ou sans l'aide du contexte (Yakubovic, 2012 : 407).

Ces collocations sont considérées comme déviantes par rapport à la représentation standard de la langue mais, en même temps, elles sont très proches de la notion de « greffe collocationnelle » théorisée par Legallois (2013 : 106) : les spécialistes en phraséologie ont rarement approfondi l'analyse de ces structures, mais il vaut la peine de citer leur fonctionnement. Les greffes collocationnelles se placent à un niveau intermédiaire entre les faits syntaxiques et les faits morphologiques et dérivent de l'hybridation de deux formes collocationnelles : un exemple représentatif des énoncés mixtes qui dérive de la greffe est l'expression « avoir confiance à », à savoir une interférence jouée sur « avoir confiance en » et « faire confiance à » (Legallois, 2013 : 107). Les greffes collocationnelles représentent ainsi des structures néologiques non canoniques et créatives ; cependant, les études de Legallois (2013 : 112-114) rendent compte de deux catégories de l'innovation linguistique et soulignent la dichotomie entre créativité et productivité morphologique : la première résulte du domaine de la « parole¹³ » et manipule des structures préfabriquées, conventionnelles et stables qui appartiennent à la norme¹⁴ et qui se prêtent volontiers à des reconfigurations innovantes, alors que la seconde n'enrichit aucune forme existante, parce qu'elle

¹³ La *parole* est le lieu des énoncés « concrètement observés » dans les productions linguistiques des individus ou de la société, c'est-à-dire de l'attesté (Coseriu, 1952, cité dans Legallois, 2013 : 113).

¹⁴ La *norme* est créée dans l'usage, dans les routines discursives (*ibidem*).

ressortit au domaine du « système¹⁵ » abstrait de la langue et comprend des modèles dérivants des patrons grammaticaux.

En somme, ces recherches illustrent l'impact du défigement comme outil central de découverte des stratégies de figement et de toutes ses dimensions linguistiques (i.e. la dimension prosodique, phonologique, morphologique, lexicale, syntaxique et pragmatique) : en effet, dans une séquence figée, tous les « points de fixité » sont activés, mais, lorsque le défigement agit sur cette séquence, les points de fixité sont partiellement – ou, dans le cas du défigement sémantique, totalement – désactivés et, par conséquent, le sens global coexiste avec le sens littéral de l'expression (Mejri, 2013 : 94-95). En outre, le défigement « brise les liens syntaxiques et sémantiques » d'une expression figée de manière scalaire, et, par conséquent, il est impossible de parler de « défigement absolu » (Cabasino, 1999 : 121) ; enfin, au cours du temps, une expression défigée peut devenir stable grâce à sa haute fréquence d'apparition et devenir, à son tour, figée : dans ce cas-là, on parle de « re-figement » (Cusimano, 2013 : 73).

Ces remarques nous amènent à présenter la distinction entre la notion de variation et celle de défigement (Mejri, 2013 : 84-85) : d'un côté, la variation relève de la langue et s'inscrit dans des paradigmes nécessairement fermés et, de l'autre côté, le défigement se fonde sur des paradigmes ouverts et relève de la langue et de ses points de fixité et, en même temps, du discours. En effet, le défigement construit un pont entre la langue (les points de fixité formels et sémantiques) et la parole (les actualisations possibles en discours) : l'ancrage discursif s'explique à partir de la forme déconstruite et de son rapport avec la nouvelle forme discursive.

En conclusion, le défigement provoque évidemment des infractions linguistiques qui agissent sur les traits contextuels et construisent des énoncés apparemment incohérents, mais ces déviations suscitent une curiosité interprétative chez les lecteurs. Comme l'affirme Cabasino (1999 : 131-133), « le défigement [...] vit de l'interaction entre un usage cristallisé et les perturbations d'un discours déformant » : lorsqu'on s'éloigne d'une forme figée au moyen de toute forme de détournement linguistique, il

¹⁵ Le *système* représente la partie de la norme qui participe à l'opposition fonctionnelle, mais aussi le possible, ce qui n'a pas été réalisé – le virtuel, en quelque sorte (*ibidem*).

est possible de recueillir des informations sur le figement antérieur de l'expression qui a été remotivée ou détournée (Lecler, 2006 : 43-46). Malgré cette présentation des potentialités du défigement, il reste beaucoup de travail à faire pour approfondir ce phénomène, puisqu'il n'existe encore aucun classement de différentes typologies de défigement (Mejri, 2013 : 92, 96). Après avoir montré la puissance des énoncés phraséologiques défigés, nous allons introduire les figures de rhétorique, notamment celles qui entraînent des jeux de mots créatifs et ensuite, leur rôle dans les textes de la presse française.

4.2 Les figures de style

Dans les textes journalistiques, les figures de style sont souvent employées pour « jouer avec les mots » et pour produire des transferts de sens créatifs : parmi les figures les plus fréquentes dans la presse, nous allons explorer la métonymie, la synecdoque et la métaphore. Dans ce sous-chapitre, nous allons mettre l'accent sur les relations existantes entre la métaphore, la métonymie et la synecdoque et enfin, nous allons introduire le rôle des figures de style dans la rédaction des articles de presse.

Pour commencer, il faut préciser que les figures de rhétorique font partie du « vocabulaire expressif » d'une langue, qui s'oppose au vocabulaire descriptif à fonction assertive (Kövecses, 2000 : 2). En outre, ces structures, les métaphores en particulier, reflètent, ou même représentent, des modèles socio-culturels (Kövecses, 2000 : 61) : elles correspondent à des formes discursives marquées, libres et mesurables qui visent à renforcer le rendement des énoncés et elles ont été classées en ces trois groupes (Bonhomme, 1998 : 90) :

- 1) les « figures inventives », qui naissent dans le discours spécifique d'un locuteur et sont toujours expressives, originales et suggestives ;
- 2) les « figures conventionnelles », comme les formes stéréotypées ou les métaphores conventionnelles, très fréquentes dans les textes de la presse, car elles sont interprétables par la majorité du public ;

- 3) les « figures lexicalisées », qui ont été « absorbées dans la langue pour enrichir le lexique, suite à l'apparition de réalités nouvelles » et qui, par conséquent, vont se figer et perdre leur statut de figures.

Les figures de rhétorique deviennent des armes puissantes pour les rédacteurs des articles de presse, parce qu'ils les exploitent pour « colorer » leurs textes avec des locutions originales, des titres à effet et des expressions imagées : Vinti (2006 : 567) cite les études de Robert Solé (1999) en affirmant que « les journalistes sont des fabricants de nouveaux mots » qui cherchent à accrocher l'attention des potentiels lecteurs.

Cette présentation des figures de style se révèle fondamentale pour introduire leur importance dans la rédaction des textes journalistiques, qui sont denses d'information et, en même temps, riches en éléments créatifs et stylistiques. Étant donné que les objectifs principaux de la presse sont l'« information » et la « captation », les énoncés phraséologiques se prêtent facilement à l'enrichissement du patrimoine expressif et créatif des textes journalistiques (Sullet-Nylander, 2005 : 137) : Vinti (2006 : 567) parle d'« une véritable invasion des métaphores, des jeux de mots et des images dans la presse [...] ». Ces réflexions nous montrent que les figures de style offrent un support à la créativité du discours journalistique et à la manipulation des formes figées, sans lesquelles le conditionnement verbal et mental des lecteurs ne serait pas mis en œuvre (Cabasino, 1999 : 104). Le détournement linguistique et phraséologique de la presse agit conjointement aux figures de rhétorique typiques de ce genre, qui seront les ressources linguistiques et stylistiques faisant l'objet spécifique des sections à suivre de ce travail.

4.2.1 La synecdoque

À la suite de notre présentation du rapport étroit entre les figures de rhétorique et les articles journalistiques, nous allons décrire le fonctionnement de la synecdoque. Son nom dérive étymologiquement du grec *sunekdokhê*, qui indique une « compréhension simultanée » ou, littéralement, l'action d'« accueillir ensemble ». Bien que ses

propriétés se rapprochent largement des traits distinctifs de la métonymie, nous remarquons quelques différences :

la synecdoque est une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui, dans son sens propre, a une signification plus générale ; ou, au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans son sens propre, n'a qu'une signification particulière. [...] dans la métonymie, je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque je prends le *plus* pour le *moins* ou le *moins* pour le *plus* (Le Guern, 1973 : 12).

En effet, la synecdoque est un cas particulier de métonymie fondé sur des rapports d'inclusion : dans la synecdoque, les transferts agissent entre des notions qui cohabitent dans un même domaine notionnel. D'un côté, la « synecdoque particularisante » apporte un effet de focalisation et opère des transferts Partie/Tout (p.ex. « La *voile* rentre au port » [le voilier]), Contenu/Contenant (p.ex. « Voilà le *tabac* du coin » [le bureau de tabac]) ou Singulier/Pluriel (p.ex. « L'*Italienne* est élégante » [Les Italiennes]). De l'autre côté, la « synecdoque généralisante » exprime un effet d'amplification de la perspective et elle déclenche des transferts Tout/Partie (p.ex. « On vend l'ouvrage couvert de *veau* » [peau de veau]), Pluriel/Nombre inférieur (p.ex. « Cette maison a *cent* avenues » [plusieurs]) ou Ensemble abstrait/Composantes concrètes (p.ex. « La *Police* était venue chez Esther » [les policiers]) (Bonhomme, 1998 : 55-56).

Le discours journalistique utilise cette figure de rhétorique pour enrichir le style des articles de la presse et pour éviter de rédiger des textes « anonymes », qui ne captureraient pas l'attention des lecteurs. Toutefois, la synecdoque ne travaille pas de manière isolée, parce que la métonymie, à laquelle elle est apparentée, est un moyen rhétorique fructueux auquel les rédacteurs recourent fréquemment : dans le sous-chapitre suivant, nous allons expliquer le comportement des structures métonymiques et les relations que la métonymie et la métaphore entretiennent en discours.

4.2.2 La métonymie

Nous poursuivons notre présentation des figures de style de la presse avec la description des structures métonymiques : nous allons présenter cette figure de

rhétorique à partir d'une vision étendue du phénomène, afin de reconnaître le parallélisme existant entre le fonctionnement de la métonymie et celui de métaphore ; toutefois, nous allons consacrer les sections suivantes de ce chapitre exclusivement à l'étude approfondie des métaphores, parce qu'elles nécessitent d'être analysées plus en détail.

Pour définir la métonymie, nous fournissons une définition lexicographique tirée du dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française* : cette figure de style est un « procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée) ».

L'encyclopédie Larousse en ligne a décrit la dichotomie entre la métaphore et la métonymie en prenant en compte les études de R. Jakobson : ce linguiste a illustré le principe de similarité qui sous-tend le concept de métaphore, à savoir l'un des pôles du langage, et le principe de contiguïté qui oriente vers l'autre pôle, la métonymie. En effet, d'une part, la métaphore est un processus allotropique qui provoque une condition d'incompatibilité sémantique et modifie ou supprime les sémèmes¹⁶ des constituants d'une expression, et de l'autre, la métonymie opère au moyen d'un glissement de référence, sans modifier l'organisation sémique de l'expression (Le Guern, 1973 : 14-16). Plus spécifiquement, la métonymie est une figure isotopique qui opère sur deux ou plusieurs termes contigus à l'intérieur d'un domaine notionnel : à la différence de la métaphore, la métonymie agit dans un même univers sémantique et sait répondre à un grand nombre d'objectifs discursifs des locuteurs. Les transferts métonymiques ont été l'objet d'une catégorisation thématique très hétérogène et imprécise, mais qui a identifié neuf typologies de métonymie (Le Guern, 1973 : 12) : la métonymie de la cause, de l'instrument, de l'effet, du contenant, du lieu, de la chose, du signe, du physique, du maître. Malgré cet effort classificatoire, Bonhomme préfère tenir compte de la classification fonctionnelle, une catégorisation qui inclut la métonymie de l'agent pour le produit, de l'action pour l'agent, de l'effet pour la source, du lieu pour le produit, du temps pour l'agent et de l'instrument pour l'agent. Généralement, le procédé

¹⁶ Le sémème est l'ensemble des sèmes d'un lexème constituant son sens ou l'un de ses sens. [Définition du *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*]

métonymique permet d'« individualiser » une notion en substituant un nom propre à un nom commun, de dévaloriser une notion, de concrétiser ou de densifier un processus : pour faire comprendre l'application en discours de cette dernière fonction, nous prenons comme exemple l'expression métonymique « le marchand de mort », une unité polylexicale métonymique tirée des titres de la presse et désignant les trafiquants de drogue (Bonhomme, 1998 : 51-54).

Lorsqu'on entend des linguistes parler de « création journalistique », ils se réfèrent au pouvoir de l'écriture journalistique, vu que la métonymie est considérée comme « l'une des grandes figures de la presse » (Bonhomme, 1998 : 54-56). En particulier, ce sont les titres de presse qui visent essentiellement à exprimer un effet d'accroche qui sache attirer l'attention des lecteurs : ils transmettent le « nectar de l'information » et, en même temps, emploient des expressions qui sont dans l'« air du temps » du point de vue socio-culturel. En effet, les titres sont des énoncés à caractère extrêmement connotatif qui activent la « mémoire interdiscursive », à savoir « des fils discursifs qui se tissent dans l'axe vertical d'un événement et qui circulent dans une communauté langagière grâce aux médias » : c'est évident l'ancrage socio-culturel qui caractérise l'écriture des titres de presse et le haut degré de connivence entre les rédacteurs et les lecteurs (Sullet-Nylander, 2005 : 111-115).

Pour ce qui concerne les stratégies linguistiques qui développent la créativité, les titres de presse permettent de construire très aisément des jeux de mots : les rédacteurs exploitent les potentialités de la polysémie, qui actualise à la fois le sens figuré et le sens littéral d'une unité linguistique en contexte, l'homophonie (p.ex. « mère/mer »), qui joue avec l'identité phonique de deux unités graphiquement différentes, et l'antithèse, qui exprime l'ironie au moyen du rapprochement de deux mots antonymes. Enfin, il n'est pas rare de rencontrer un mélange des registres de l'oral et de l'écrit, autrement dit « oralité transcrite » (Sullet-Nylander, 2005 : 121-130). Même s'ils disposent de nombreuses techniques de création linguistique, les rédacteurs possèdent leur style individuel d'écriture et peuvent choisir les modalités d'écriture et le degré d'idiomaticité qu'ils nécessitent pour jouer avec le langage et pour capter l'intérêt des lecteurs.

Dans le sous-chapitre suivant, nous allons illustrer la dernière figure de style qui fait l'objet de notre travail, c'est-à-dire la métaphore, de manière à rendre compte de son rôle et de sa présence massive dans les textes journalistiques.

4.2.3 La métaphore

Cette figure de style relève d'un phénomène linguistique qui mérite une attention particulière, car elle entretient des rapports très étroits avec d'autres tropes, à savoir la métonymie et la synecdoque, qui ont été analysées dans les sections précédentes ; cependant, la métaphore répond à des relations de similarité, à la différence de la métonymie qui se fonde sur des rapports de contiguïté.

Les structures métaphoriques sont présentes dans la vie de tous les jours, non seulement dans le langage, mais dans la pensée et l'action également. Aujourd'hui, l'étude de la métaphore ne se limite pas au domaine de la rhétorique classique, car elle dépasse ces frontières et touche tous les aspects de la vie quotidienne : « la métaphore désormais ne serait plus une figure visuelle d'analogie, mais une opération mentale » (Vinti, 2006 : 557- 558). Cette approche explique les raisons pour lesquelles une analyse vaste et systématique fera l'objet des sous-chapitres suivants consacrés à la métaphore.

La métaphore est une figure de rhétorique qui s'actualise au moyen de plusieurs formes linguistiques et son usage est très fréquent non seulement dans la sphère littéraire et, notamment, poétique, mais également dans les médias : cela justifie la présence constante des procédés métaphoriques dans les campagnes publicitaires, les discours politiques et les textes journalistiques, dans lesquels la signification d'un terme est utilisée pour décrire un autre terme métaphoriquement (Ventalon, 2017 : 26). Le dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française* présente la métaphore comme un « procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison », afin de souligner le transfert de sens mis en œuvre et les différences existantes par rapport au fonctionnement et à la structure de la comparaison ; toutefois,

cet ouvrage lexicographique ne spécifie pas les contextes d'usage les plus typiques et les actualisations possibles dans les discours d'actualité.

La métaphore, comme toutes les typologies de jeux de mots, est empruntée aux champs sémantiques les plus variés et aux contextes les plus originaux (Vinti, 2006 : 559). D'après Dürrenmatt (2002 : 11-15), elle correspond à l'emploi « inhabituel, recherché, voire affecté ou même déraisonnable, de mots détournés de l'usage » et, par conséquent, le lecteur doit identifier l'association que la métaphore institue entre des domaines initialement séparés pour reconnaître l'emploi métaphorique d'un énoncé ou d'un mot. La compréhension de cette figure de rhétorique requiert ainsi une analyse minutieuse et attentive du contexte linguistique et extralinguistique d'énonciation : d'une part, la « théorie de la pertinence » souligne la nécessité d'une interaction entre l'auteur d'une métaphore et le destinataire, parce que le locuteur choisit des éléments pertinents, afin que l'interlocuteur n'ait pas de difficultés à accéder au sens métaphorique et que la pertinence de l'information soit « optimale » ; d'autre part, le « principe communicationnel » assure que l'interaction entre l'émetteur du message et son destinataire soit efficace et partagée par tous les deux (Ventalon, 2017 : 49-51).

La métaphore est une figure de rhétorique assez complexe, dynamique et elle apparaîtra particulièrement polymorphe dès lors que nous analyserons en détail ses propriétés et les différentes typologies : dans la section suivante du chapitre, nous examinerons en profondeur son fonctionnement et les dérives linguistiques qu'elle met en œuvre dans le domaine phraséologique.

4.3 Le règne de la métaphore

Nous rencontrons les expressions métaphoriques presque tous les jours : peut-être que nous n'en sommes pas conscients ou que nous ne nous en rendons pas compte, mais les métaphores sont utilisées dans les discours de la télévision, dans le langage familier et quotidien ou dans les articles de presse : cela explique la raison pour laquelle ce chapitre vise à reconnaître le rôle linguistique et stylistique de cette figure rhétorique. En effet, la métaphore permet d'exprimer des nuances de sens très créatives et frappantes : cette figure de style est analysable à partir d'une série de critères qui

définissent les unités phraséologiques en général, parce que le sens global ne correspond pas au sens littéral des composantes tant dans une expression métaphorique créative que dans une expression idiomatique figée.

La métaphore et son caractère créatif promeuvent des analyses linguistiques très inventives et minutieuses, mais toujours ancrées à une approche pragma-sémantique qui sache relier la métaphore à son contexte situationnel (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 4) : la combinaison de la sémantique et de la pragmatique reconnaît l'opposition classique entre sens littéral et sens figuré, sans oublier l'écart entre le sens de la phrase et la proposition véhiculée par l'énonciation de cette phrase. Toutefois, il ne faut pas limiter le rôle de la métaphore à celui de figure « ornementale », parce qu'elle a également une fonction socio-expressive liée surtout au langage populaire et argotique, une fonction dénomminative et une charge, parfois inattendue, dans les domaines scientifiques (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 9-11).

Les métaphores sont des formes discursives marquées, libres et mesurables qui renforcent le rendement des énoncés et rendent compte de l'expressivité de la langue : en effet, elles ne respectent pas les règles de la combinatoire libre, elles demandent un choix de la part d'un locuteur qui aurait pu exprimer la même idée sans employer aucune figure de style, elles ont des structures distinctives qui se répètent et enfin, elles changent la portée de l'énoncé dans lequel elles apparaissent (Bonhomme, 1998 : 6-7) :

les métaphores mettent en relation deux réalités sur la base d'une ressemblance. La réalité désignée est assimilée à une autre par laquelle on désigne ce qui est en question. [...] l'élément auquel est assimilé l'objet désigné, et qui sert à le désigner, peut être soit une image soit une réalité concrète (Sablayrolles, 2000 : 394).

Cette définition explique le lien entre le sens littéral et le sens imagé ou figuré d'une expression métaphorique. Toutefois, la métaphore désigne le plus souvent une réalité concrète de notre environnement ; par conséquent, il vaut mieux enrichir cette description de Sablayrolles par cette affirmation tirée des études de Dumarsais :

la métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot ou une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit (Le Guern, 1973 : 16).

Dans une perspective rhétorique, toutes les figures de style visent à la « réussite stylistique du discours » et à son « efficacité argumentative » : d'un côté, leur valeur esthétique atteint le but de « plaire » et de fournir des ornements aux énoncés ; de l'autre côté, les figures de style correspondent au langage d'action visant à frapper et à convaincre. La fonction argumentative est utilisée notamment dans les messages de propagande ou dans les publicités, de manière à persuader en mettant en relief des éléments ou en manipulant les valeurs partagées par le public (Bonhomme, 1998 : 87-89).

En outre, dans une perspective phraséologique, González-Rey (2007 : 195) affirme que la métaphore est un procédé stylistique qui rend les expressions idiomatiques très originales : la métaphore n'est pas seulement un phénomène de langue, mais également de discours et de pensée, puisqu'elle active un sens caché et figuré ; son usage dépend de la créativité du locuteur et de sa capacité de produire une image qui permettra de « visualiser » un concept. En effet, l'iconicité idiomatique est un critère utilisé très souvent pour définir une unité phraséologique dont le sens est motivé par une image : c'est la remétaphorisation de l'expression qui produit un nouvel effet de sens. Toute métaphore, lexicalisée ou spontanée, témoigne le phénomène de la subduction, parce qu'elle « supprime une partie des sèmes du lexème » : par conséquent, la subduction ne correspond pas à un fait de discours, mais à un fait de langue qui règle la procédure métaphorique (González-Rey, 2002 : 118-121).

Enfin, la rhétorique traditionnelle illustre le fonctionnement de la métaphore dans la présentation de la liste des tropes : étymologiquement, le trope correspond à un « tour » ou un « détournement », à savoir à « une figure par laquelle on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot » (Le Guern, 1973 : 11). Les tropes, autrement dits « emplois figurés », comprennent des figures sémantiques de discours fondées sur des transferts de signification, comme les

métaphores et les métonymies¹⁷, et ils affectent le sens des mots en discours. En effet, le sens littéral propre d'un mot employé métaphoriquement reste en arrière-plan, par rapport au sens discursif nouveau qui se place au premier plan (Bonhomme, 1998 : 7) : cela nous amène à étendre la définition des métaphores, qui deviennent non seulement des figures de style, mais aussi – et surtout – des faits de discours.

4.3.1 Les typologies de métaphores

Il n'est pas possible de présenter un classement des typologies d'énoncé métaphorique univoque et partagé par tous les linguistes, parce que les métaphores peuvent être analysées à partir de différents points de vue : l'hétérogénéité qui en dérive explique la raison pour laquelle les spécialistes de la langue choisissent des critères variables pour illustrer la structure et la catégorisation des métaphores, notamment en fonction à la fois des objectifs spécifiques et académiques et de la typologie d'étude qu'ils visent à aborder.

Le Guern (1973 : 18-19) décrit la structure interne des métaphores à partir de la partie du discours à laquelle la base de l'énoncé appartient : il introduit les notions de « métaphore-verbe », de « métaphore-adjectif » et de « métaphore-substantif ». Les métaphores verbales et les métaphores adjectivales sont dotées d'un moindre degré d'autonomie du contexte, que ne l'est la métaphore nominale ; en outre, la métaphore nominale suspend les « sèmes nucléaires » d'une expression, tandis que la métaphore verbale et la métaphore adjectivale produisent une « suspension classématique » des « sèmes contextuels » ou « classèmes ». Afin de mieux comprendre ce phénomène sémantique mis en œuvre par les métaphores, nous illustrons des notions théorisées par la sémantique interprétative de F. Rastier : le sémème, qui correspond à l'ensemble des sèmes¹⁸ d'un lexème, se décompose en sèmes génériques qui notent l'appartenance du sémème à une classe sémantique (i.e. son classème) et en sèmes spécifiques, qui

¹⁷ Du grec *metônumia*, de *meta* (à la place de) et *onoma*, (nom), la *métonymie* est une figure d'expression par laquelle on désigne une entité conceptuelle au moyen d'un terme qui, en langue, en signifie une autre, celle-ci étant, au départ, associée à la première par un rapport de contiguïté. [Définition du *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*]

¹⁸ Les *sèmes* sont les plus petites unités de sens qui constituent le patrimoine sémique d'un mot (Hébert, 2006).

distinguent un sémème de tous les autres de la même classe (i.e. son sémantème) (Hébert, 2006) ; pour ce qui concerne le fonctionnement des métaphores adjectivales et verbales, elles agissent sur la classe d'appartenance d'un mot donné et déclenchent un transfert sémique et, en même temps, le décrochage des classèmes, qui, à leur tour, renvoient à un nouveau domaine expérientiel.

Sur le plan syntaxique, la structure de la métaphore inclut un terme de base, appelé « thème », et un terme métaphorique, le « phore ». Si le thème est omis, nous sommes face à une métaphore *in absentia* : l'absence du point de repère permet d'interpréter la métaphore presque exclusivement à partir du contexte discursif ou situationnel (Riegel *et alii*, 1994 : 944). Dans les métaphores de l'adjectif et du verbe, le phore est omis. Au contraire, lorsque le thème et le phore sont co-présents, il s'agit d'une métaphore *in praesentia* : cette structure peut correspondre à une métaphore nominale appositive (N1, N2), attributive (N1 est N2) ou, surtout dans les textes poétiques, déterminative (N1 de/à N2) (Le Guern, 1973 : 56-57). Enfin, on utilise l'expression « métaphore filée » pour indiquer une séquence textuelle où la métaphore s'articule en réseau à partir du domaine conceptuel du phore initial, de manière à développer l'analogie par dérivation métaphorique dans plusieurs segments contigus.

Ensuite, sur le plan discursif, Bonhomme présente quatre types de métaphore (1998 : 63-65) :

- 1) la métaphore « poétique », une figure de style inventive et prédominante dans la littérature ;
- 2) la métaphore « expressive », typique de la langue familière ou des variations métaphoriques de l'argot ;
- 3) la métaphore « cognitive », qui domine dans les textes de vulgarisation ou scientifiques ;
- 4) la métaphore « argumentative », qui impose des thèses ou des opinions dans les discours polémiques, publicitaires ou politiques.

Cette catégorisation rend compte du grand nombre de textes, oraux et écrits, qui exploitent les potentialités de cette figure de style : la fonction expressive des

métaphores est un fil rouge qui relie toutes les typologies textuelles citées ci-dessus, même si chaque genre actualise en discours le potentiel métaphorique avec des objectifs différents.

Enfin, du point de vue structurel, Charbonnel et Kleiber (1999 : 221) proposent un classement fondé sur des patrons linguistiques typiques dans les énoncés métaphoriques : il mentionne la métaphore verbale, la métaphore adjectivale et la métaphore nominale, à savoir trois typologies sémantico-logiques basiques qui permettent la tripartition grammaticale classique du phénomène. En particulier, la métaphore à base nominale *X est un N* a une structure prédicative d'appartenance ou d'inclusion de forme, la métaphore à base adjectivale *X est Adjectif* représente une structure prédicative d'attribution de propriété et la métaphore à base verbale *SN + V* a une structure prédicative d'action.

Après cette présentation des typologies de métaphore, nous allons identifier les propriétés qui définissent cette figure de style du point de vue sémantique, interprétatif et discursif, de manière à illustrer de manière évidente la complexité qui la caractérise et les approches variées que les spécialistes de la langue adoptent dans leurs études.

4.3.2 Les propriétés de la métaphore

Le sens détourné des métaphores dérive d'une dénomination ou d'une prédication volontairement impropre qui met en œuvre un rapport analogique : la métaphore correspond ainsi au moyen le plus économique dont le locuteur dispose pour exprimer sa pensée de manière originale et créative (Riegel *et alii*, 1994 : 934-936). D'après les études terminologiques d'Assal (1994 : 235), la métaphorisation se détache des définitions rhétoriques limitées aux objectifs stylistiques et elle devient une véritable « manière de penser » : elle représente un processus de dénomination et de conceptualisation activé lorsque la pensée du locuteur ne peut que détourner un terme préexistant et le transposer métaphoriquement pour désigner le concept naissant. La métaphore représente une nécessité de la pensée, mais elle peut également illustrer des domaines scientifiques de manière rhétorique : l'exemple le plus significatif est la vulgarisation scientifique, qui « fait comprendre le nouveau par l'ancien » (Assal,

1994 : 235-236). Les métaphores terminologiques sont utiles pour rendre plus évocateur un concept abstrait de la pensée scientifique : afin de nommer les notions d'une façon efficace, elles « offrent la densité sémantique qui leur confère une double fonction dénotative et connotative à la fois » par le biais de l'analogie (González-Rey, 2002 : 125).

La force de l'image produite par la métaphore sur le plan connotatif est directement proportionnelle au niveau d'abstraction de l'information logique sur le plan dénotatif. Par conséquent, il convient de mieux présenter l'opposition entre ce qui est dénotatif et ce qui est connotatif : d'un côté, la « dénotation » exprime le contenu d'information logique qui correspond, le plus souvent, à la fonction référentielle théorisée par Jakobson et, de l'autre côté, la « connotation », contrainte ou libre, est l'ensemble des sens supplémentaires et particuliers qui s'ajoutent au sens ordinaire et logique de l'expression. Cette abstraction des éléments de signification implique l'introduction d'un terme étranger par rapport à l'isotopie¹⁹ principale du contexte, de manière à mettre en relief les éléments maintenus par la métaphore (Le Guern, 1973 : 20-22).

En effet, non seulement la métaphore neutralise le sens littéral de l'énoncé, mais elle active aussi une analogie qui sélectionne des propriétés communes et motivées : la métaphorisation d'une structure linguistique peut produire une métaphore « conventionnelle » très stéréotypée ou une métaphore « inventive » assez ouverte. Le sémantisme flou des procédés métaphoriques rend compte du caractère allotopique de cette figure de style, à savoir sa capacité d'établir des analogies entre des éléments qui appartiennent à des domaines conceptuels très hétérogènes. En outre, la métaphore agit à la fois sur le mot et sur l'énoncé et l'analogie qu'elle développe est traduisible seulement à partir du discours dans lequel elle est construite. Il est évident que le transfert analogique mis en œuvre par cette figure allotopique s'oppose au fonctionnement de la métonymie, figure isotopique qui procède par contiguïté dans un seul domaine notionnel et qui préserve les univers sémantiques du langage (Bonhomme, 1998 : 60-61).

¹⁹ L'*isotopie* est le domaine notionnel cohérent formé de termes apparentés et compatibles, parce qu'ils partagent des traits sémiologiques (Bonhomme, 1998 : 93).

Ensuite, sur le plan sémantique, la métaphore produit des transferts de sens très variés qui affectent les catégories du monde, comme les processus de réification, de naturalisation des objets ou des humains, d'animalisation, de personnification, de concrétisation de l'abstrait ou d'abstraction du concret : il est évident que ces transformations des humains, de la nature ou des objets interviennent sur les traits sémiqes (ou sémèmes) des mots (Bonhomme, 1998 : 63). Ensuite, la notion de « transfert » est très étroitement liée au concept d'écart et, étymologiquement, aux origines du substantif « métaphore²⁰ » (Le Guern, 1973 : 66).

Puis, lorsqu'un locuteur rencontre une métaphore en discours, il perçoit un degré variable de déviance produite par l'énoncé métaphorique. Cette conception de la métaphore se fonde sur la « déviance de catégorisation », vu que « le terme ou une catégorie lexicale se trouve employé pour une occurrence qui ne fait pas *a priori* partie de sa catégorie » ; de plus, sur le plan sémantique, la notion de déviance rend compte de la présence d'une catégorie lexicale employée en dehors de son sens littéral et stable, parce que celui-ci est remis en cause par cet emploi irrégulier (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 116-118). La déviance sémantique de la métaphore est acceptée et reconnue par beaucoup de linguistes qui parlent également d'« anomalie sémantique », d'« incongruité conceptuelle » ou de « rupture avec la logique », car cette figure de style implique forcément une transgression de l'usage ordinaire des termes et des combinaisons de mots, au point de commettre un « délit littéral » : la déviance des énoncés métaphoriques est ainsi accompagnée par leur caractère marqué et elle constitue l'un des critères définitoires des métaphores. Bien qu'il faille reconnaître l'écart sémantique qu'elles produisent, nous devons éviter de les banaliser du point de vue linguistique : même si la métaphore est utilisée quotidiennement et couramment à la fois dans le langage familier et dans le langage spécialisé, elle n'est pas l'équivalent d'un énoncé ordinaire (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 102-106). Nous partageons partiellement la thèse des spécialistes qui reconnaissent la présence de la « valeur informative perturbatrice » des métaphores : selon ces linguistes, rien de nouveau ne peut être produit sans la déviance, qui agit en frappant certaines structures de notre

²⁰ Le nom « métaphore » vient du grec *metaphora*, qui signifie « transport » au sens matériel comme au sens abstrait. [*Encyclopædia Universalis*]

savoir sur le monde (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 107). Cependant, nos argumentations seront illustrées dans le chapitre 5, à suite des conclusions à lesquelles nous aboutirons grâce aux résultats recueillis à partir de l'analyse du corpus de presse.

Malgré nos hésitations, nous reconnaissons le fait que les énoncés métaphoriques perturbent les principes fondamentaux et produisent une recatégorisation des savoirs, grâce à leur fonction médiatrice qui « établit des connexions nouvelles dans nos structures encyclopédiques » (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 157-158). Bien que la déviance puisse être un facteur constitutif de la métaphore, « dans le fait d'aller contre-courant de l'organisation conceptuelle ancrée dans une culture commune » (Turner, 1988 : 3, cité dans Charbonnel & Kleiber, 1999 : 107), nous ne limiterons jamais l'analyse de la métaphore à un simple processus linguistique fondé exclusivement sur elle : la métaphore possède son statut et elle ne doit pas être reléguée dans les limites d'un phénomène déviant par rapport à la représentation standard et normée de la langue. En somme, nous préférons présenter les potentialités de cette figure de style à partir des transformations sémiques qu'elle met en œuvre. À cet égard, la *Grammaire philosophique de la métaphore* reconnaît le statut de la métaphore et la considère comme « l'un des instruments les plus puissants et les plus persuasifs de conceptualisation », parce que les structures métaphoriques créent des analogies et des correspondances, « comme les instruments d'un demiurge » (Charbonnel & Kleiber, 1999 : 189-193).

Ensuite, l'interprétation des métaphores pose aux locuteurs beaucoup de difficultés : en effet, elles sont « restrictives », parce qu'il est impossible de formuler des métaphores en utilisant n'importe quelle idée de base, et « systématiques », vu que les interlocuteurs qui emploient une métaphore doivent partager des connaissances linguistiques et extralinguistiques et un système de valeurs communes. La métaphore peut être également considérée comme une version simplifiée de la comparaison à sens littéral introduite par « comme » : ce type de comparaison requiert une connaissance extralinguistique partagée pour être comprise et, similairement, la compréhension d'une métaphore est possible grâce aux compétences sémantiques et à la connaissance encyclopédique du monde possédées par un locuteur et son interlocuteur (Ortony, 1993 : 105, 113). Bref, la métaphore est une figure « ouverte » à degré de créativité

variable et qui requiert un effort interprétatif de la part du locuteur (Riegel *et alii*, 1994 : 936-937).

Pour conclure cette introduction de l'univers métaphorique, nous accueillerons ce paradoxe de Dumarsais, selon qui « pour la rhétorique traditionnelle, toute figure s'oppose au langage habituel, même si rien n'est plus habituel que le recours aux figures » (Dumarsais, 1977, cité dans Le Guern, 1973 : 66).

4.3.3 Le procédé métaphorique et ses applications

D'après Cicéron, la métaphore est un moyen de plaire et de toucher, mais elle peut également intervenir, quoique plus rarement, pour dénommer un terme en l'absence d'un mot qui le désigne ou pour économiser une périphrase trop longue (Le Guern, 1973 : 69) : cette figure de style donne « plus d'éclat et plus de relief à toute idée ».

Les fonctions de la métaphore en discours peuvent être synthétisées par ces trois verbes du latin : *placere*, *docere* et *movere*. Tout d'abord, la métaphore exerce une fonction esthétique et produit une image comme « ornement » stylistique dans les textes littéraires entre autres. La « reine des figures » est utilisée pour attirer l'attention sur le message du locuteur, comme une sorte de *captatio benevolentiae* : dans ce cas-là, l'esthétique du langage n'est pas au service de l'art en soi, mais des objectifs du locuteur et du message à envoyer au destinataire. En deuxième lieu, le verbe *docere* correspond à la fonction de transmission de l'information logique. Enfin, les métaphores persuadent ou convainquent au moyen de la fonction conative du langage, afin de provoquer une réaction chez le destinataire. Pour résumer, « la métaphore sert à exprimer une émotion ou un sentiment qu'elle cherche à faire partager » (Le Guern, 1973 : 70-76).

Lorsqu'un spécialiste de la langue cherche à analyser le lien entre le figement et les procédés métaphoriques, il s'aperçoit qu'en phraséologie, la métaphore se place exactement à mi-chemin : en effet, elle peut être considérée à la fois comme un critère définitoire des unités phraséologiques (cf. chapitre 2) et, en même temps, comme l'une des catégories incluses dans le classement des expressions idiomatiques : en effet, selon

plusieurs théories linguistiques, les métaphores lexicales peuvent être assimilées à des « métaphores mortes ». Svensson (2004 : 26-28) déclare que « l'impossibilité de décoder une métaphore fait d'elle un idiome » et, similairement, d'autres linguistes considèrent la valeur métaphorique comme l'un des traits spécifiques des expressions idiomatiques : Gréciano (citée dans González-Rey, 1995 : 162) affirme que tant les métaphores que les expressions phraséologiques sont des « signes polylexicaux, figés et figurés » qui évoquent un sens abstrait et détaché du sens premier et littéral du mot. Toutefois, les divergences qui émergent dans les différents travaux définitoires rendent notre effort définitoire complexe et pas vraiment univoque : nous croyons que le débat concernant le statut de la métaphore est encore ouvert, mais il semble que le processus métaphorique ne diffère guère de la construction des expressions idiomatiques opérée en phraséologie (Moeschler, 1995 : 144).

Sur le plan terminologique, notamment dans le domaine des sciences et des technologies, la métaphore entraîne un mécanisme d'abstraction sémique : elle élimine les traits sémantiques qui sont incompatibles avec la nouvelle réalité à exprimer et garde ceux qui confirment l'analogie. Cette propriété de la métaphorisation distingue la métaphore de la polysémie : en effet, cette dernière a un noyau sémantique invariable qui ne fait l'objet d'aucun transfert de sèmes. Pour faciliter la compréhension de ce phénomène, nous citons cet exemple : dans l'expression « gène domestique ²¹ », le lexème « domestique » doit neutraliser les sèmes incompatibles « être humain » et « être au service personnel d'une famille » pour pouvoir signifier « assurer les tâches indispensables à la vie des autres » et indiquer l'analogie existante entre un domestique et ce type de gène (Assal, 1994 : 237-238).

Le mécanisme de la métaphore reste un sujet très débattu et sa bibliographie étendue montre qu'elle est l'une des figures de rhétorique les plus étudiées par les chercheurs. Dans des travaux linguistiques récents, elle n'est pas traitée comme un phénomène concernant un seul mot, mais comme une « métaphore-énoncé » : elle porte sur la phrase dans son ensemble, et non plus uniquement sur ses constituants (González-Rey, 1995 : 161). En effet, même si la métaphore a un « foyer lexical privilégié », elle

²¹ Le *gène domestique* est un gène qui assure les fonctions indispensables à la vie de tous les types de cellules (Assal, 1994 : 237).

s'actualise en relation avec les mots ou les groupes de mots de l'énoncé (Riegel *et alii*, 1994 : 936). En outre, il est possible que la métaphorisation déclenche la transgression des règles de sélection, bien qu'elle puisse également avoir lieu en l'absence de toute anomalie (Riegel *et alii*, 1994 : 938-939).

Pour conclure, ce qui est évident dans ce débat sur le rôle de la métaphore est que celle-ci est « omniprésente dans la vie de tous les jours, non seulement dans le langage, mais aussi dans notre pensée et nos actions quotidiennes : notre système conceptuel est nécessairement métaphorique dans sa nature » (Lakoff & Jackson, 1980, cités dans González-Rey, 1995 : 162).

4.3.4 La valeur de la métaphore lexicalisée

À la suite de notre présentation du fonctionnement de la métaphore et de ses applications en discours, nous allons illustrer la lexicalisation des énoncés métaphoriques. Il existe une différence significative entre une métaphore dite « spontanée » et une métaphore lexicalisée (González-Rey, 2002 : 122) : la lexicalisation d'une métaphore a lieu lorsque « le remplacement d'un des éléments d'une expression métaphorique par un synonyme donne une impression de surprise, d'étrangeté ou de maladresse » ; l'unité lexicalisée comprend le groupe de mots dont on ne peut changer aucun élément sans produire un écart par rapport à l'usage généralement accepté. (Le Guern, 1973 : 86-87). L'un des exemples les plus fréquemment illustrés pour indiquer une métaphore complètement lexicalisée est le cas du mot « tête », parce que son emploi métaphorique peut être compris et analysé même sans connaître l'origine étymologique très ancienne du mot (Le Guern, 1973 : 83). En outre, la stabilisation de la métaphore « congèle » sa structure et garantit que son usage ne soit pas perçu comme déviant (Charbonnel et Kleiber, 1999 : 107).

La présentation de la métaphore lexicalisée rapproche cette figure de style au phénomène du figement (Lamiroy & Klein, 2005 : 142) : ces « métaphores figées » restent inaperçues comme des métaphores, tellement elles sont mémorisées, conçues et employées comme un tout par les locuteurs (González-Rey, 2007 : 195). Ce lien entre les expressions métaphoriques et les expressions phraséologiques est évident dans la

liste des fonctions lexicales théorisées par Mel'čuk : en effet, la présence de la fonction Figure sert à exprimer la valeur figurée des collocations, à savoir une métaphore dont la combinaison avec le mot-clé est un synonyme très étroit du mot-clé (Augustyn & Tutin, 2009 : 32).

L'existence de ce type de fonction lexicale justifie la notion de « collocation métaphorique », car ces combinaisons linguistiques ont une valeur stylistique et expriment des éléments sémantiques supplémentaires : il existe ainsi un profilage intensif ou aspectuel de ces collocations, bien qu'elles ne correspondent pas à une classe strictement définie (Mejri & Gross, 2016 : 211, 220). En effet, la valeur quantitative d'une collocation peut être actualisée par un nom métaphorique : par exemple, lorsque des quantificateurs ou des noms collectifs sont associés dans une structure binomiale introduite par la préposition « de » à des substantifs avec lesquels ils ne partagent pas les traits sémantiques, ils doivent être interprétés métaphoriquement (p.ex. « une armée de marmitons », « un essaim d'hélicoptères », « une forêt de mâts »). Les collocations métaphoriques peuvent également exprimer une valeur appréciative de type mélioratif ou péjoratif au moyen des adjectifs relationnels²² et du syntagme binomial introduit par « de » (p.ex. « des nerfs d'acier », « une voix de sirène ») : ces structures métaphoriques peuvent correspondre tantôt aux collocations transparentes quand la comparaison repose sur des stéréotypes culturels, tantôt aux collocations opaques motivées du point de vue historique ou mythologique. La valeur intensive des collocations métaphoriques est une caractéristique très proche du fonctionnement des structures appréciatives, vu qu'un grand nombre de ces constructions possèdent cette valeur (p.ex. « une faim de loup ») (Tutin & Grossmann, 2002 : 17-20 ; Soutet *et alii*, 2018 : 131).

Enfin, nous allons mentionner une réflexion très intéressante de Le Guern (1973 : 88-89) : selon ce linguiste, le processus de lexicalisation ne détermine pas un affaiblissement du pouvoir de l'imagination, parce que, au contraire, ces métaphores lexicalisées permettent de créer de nouvelles structures qui leur sont apparentées. En somme, elles encouragent « l'essor de l'imagination » du locuteur.

²² Les adjectifs relationnels indiquent une relation par définition non gradable : **une douceur très angélique*. Les relationnels à valeur appréciative peuvent plus aisément être intensifiés par des adverbes : *une force tout à fait herculéenne* (Tutin & Grossmann, 2002 : 18).

4.4 Conclusion

La manipulation linguistique est un procédé très fréquent dans la langue, qui rend les énoncés plus puissants du point de vue communicationnel : en effet, la créativité produite par les énoncés métaphoriques ou rhétoriques rend les textes persuasifs, comme les articles journalistiques, très évocateurs et singuliers : le défigement des structures préfabriquées devient ainsi un nouveau critère de figement et un moyen privilégié de création linguistique, vu que « ne se défige que ce qui est figé » et que la presse utilise cette stratégie pour déformer les suites figées et, par conséquent, pour surprendre les locuteurs et atteindre leur intellectualité.

À son tour, la métaphore est une figure de style bien ancrée dans une approche pragma-sémantique qui sache reconnaître l'environnement contextuel où elle est placée : la non-compositionnalité qui caractérise les énoncés métaphoriques devient ainsi un défi lors de leur interprétation en discours, mais le locuteur peut faire face à cet obstacle en dégagant le rapport analogique que la métaphore établit par rapport au contexte où elle est produite. Cette présentation de la portée des procédés métaphoriques montre que leur structure linguistique est significative tant du point de vue du figement phraséologique que de la créativité lexicale (Moeschler, 1992 : 143), car toute expression phraséologique est étroitement liée à la réalité et à l'affectivité qu'elle exprime et au savoir linguistique et culturel qu'elle véhicule (González-Rey, 2002 : 126).

Dans le dernier chapitre de notre étude, nous allons présenter notre analyse du corpus de presse environnementale. Dans un premier temps, nous illustrerons le sujet sur lequel nous avons décidé de travailler, à savoir le discours de l'écologie ; ensuite, nous explorerons la composition et la consistance de notre corpus ; enfin, la linguistique de corpus et les outils informatiques disponibles en ligne vont orienter nos objectifs de recherche et la démarche d'extraction des données quantitatives et qualitatives dans les différents journaux.

L'ANALYSE DU CORPUS

Notre analyse porte sur les structures collocationnelles et sur des expressions polylexicales défigées relevées dans un corpus de presse quotidienne et hebdomadaire publiée de mai à octobre 2019. Ce genre textuel est caractérisé par un grand dynamisme langagier, ce que reflètent bien la créativité inépuisable de ses structures linguistiques et la subversion fréquente des unités phraséologiques figées. Le choix de cette typologie de corpus répond à notre objectif d'explorer non seulement le figement, mais également et surtout le défigement linguistique, c'est-à-dire les « déviances phraséologiques » et la liberté créatrice du discours journalistique (Cabasino, 1999 : 99-100). En effet, la presse est appelée « langue de coton » ou « langue de caoutchouc », parce qu'elle entraîne fréquemment des phénomènes de déconstruction systématique des énoncés figés (Cabasino, 1999 : 143).

Notre objectif premier est de décrire la physionomie linguistico-communicationnelle des différents journaux en analyse et leur usage du *vert* dans leur idiolecte écologique. Pour ce faire, nous procéderons comme suit : dans un premier temps, nous repérerons les nuances de la couleur verte dans le corpus, de manière à recueillir les contextes d'apparition de ses « acceptions écologiques » et les patrons syntaxiques les plus fréquents ; ensuite, nous listerons chaque expression polylexicale dans des fiches (cf. Annexes). Puis, nous superposerons les données tirées du corpus aux acceptions présentées par les entrées lexicographiques du *Trésor de la Langue Française informatisé*. Enfin, nous dresserons un bilan final du degré de créativité des journaux.

5.1 Le discours sur le climat

Notre étude est fondée sur l'analyse de textes journalistiques qui abordent une thématique très actuelle, c'est-à-dire le réchauffement climatique et les défis environnementaux. Dans la presse, ces sujets sont expliqués non seulement dans des articles à valeur informative et descriptive, mais également dans des articles très persuasifs qui visent à convaincre le lecteur et à atteindre son intellectualité.

Le discours sur le climat est au centre des débats politiques et sociaux pendant les dernières décennies pour plusieurs raisons : en premier lieu, les ressources naturelles sont de plus en plus exploitées par les Pays qui y ont accès, sans presque aucune limite en termes quantitatifs et sans réfléchir sur les conséquences que cette extraction « compulsive » comporte ; en deuxième lieu, la nature et les êtres humains qui l'habitent souffrent à cause de l'action des hommes, qui détruisent leurs habitats et qui rendent leur nourriture moins accessible ; enfin, la pollution dérivant des processus industriels est en train de changer définitivement notre monde, vu que les spécialistes enregistrent une hausse constante des températures mondiales.

Les attitudes de l'homme face à la nature qui l'entoure ont littéralement « enflammé » les débats sur le climat et la pollution : tandis que brûlent les forêts de l'Amazonie, les gouvernements du monde entier s'engagent pour lutter contre le réchauffement climatique et la destruction des « poumons verts », de manière à « verdier les discours » et à obtenir l'approbation des groupes d'activistes qui les critiquent. Par conséquent, l'écologie et les investissements verts sont restés au cœur des débats mondiaux sur l'environnement et la pollution pendant la deuxième moitié de l'année 2019.

Nous considérons cet éventail d'événements comme un « moment discursif », à savoir « une phase de concentration maximale de l'attention médiatique sur ces phénomènes », une notion qui s'oppose à l'« instant discursif », qui indique une circulation exclusivement éphémère de ces événements (Martinelli, 2020 : 7). Par conséquent, le discours sur le climat devient un objet d'étude qui représente une réalité sociale complexe, vu que les « énoncés vont constituer les lieux d'inscription des relations entre sciences et sociétés dans les médias » (Moirand, 2005 : 83, citée dans Martinelli, 2020 : 11). Les événements liés aux transformations climatiques sont devenus des moments discursifs parce qu'ils ont engendré une riche production médiatique dont nous retrouvons les traces dans une période assez étendue (Martinelli, 2020 : 12). Le choix de cette famille d'« épisodes climatiques » est déterminé par l'empreinte politique qu'ils expriment dans les médias : c'est ainsi que les discours développent l'événement, alors que les médias le représentent (Martinelli, 2020 : 17-21).

Vu qu'aujourd'hui personne ne peut ni ne veut ignorer les changements que vit le monde naturel, nous avons choisi de prendre en considération des articles de journaux qui abordent ces thématiques : nous avons sélectionné des textes journalistiques qui ont été publiés en ligne dans des quotidiens très connus : plus précisément, nous avons choisi ceux qui incluent dans leur site une rubrique concernant l'environnement, appelée « Planète » dans tous les sites de presse qui font l'objet de ce travail. Par conséquent, la presse devient un véritable « lieu de rencontre des mots » que fait l'objet de nos analyses (Martinelli, 2020 : 171).

Dans la section qui suit, d'abord, nous allons illustrer en détail les revues qui nous ont fourni notre corpus et ensuite, la période dans laquelle nous avons recueilli les articles environnementaux.

5.2 Un corpus de presse

Ce corpus aborde, disions-nous, le thème de l'environnement et du développement durable. Il illustre les mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique et les solutions possibles pour faire face aux défis climatiques : ces textes journalistiques visent à informer les lecteurs, mais, surtout, à les persuader et à les convaincre pour se sensibiliser et réagir sur ces thématiques actuelles. En outre, ces travaux linguistiques sur notre corpus environnemental pourraient représenter une nouveauté pour ce qui concerne les thématiques des études phraséologiques. Ces argumentations expliquent les raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler sur les expressions figées et sur les structures linguistiques créatives dans un corpus abordant les défis climatiques.

En outre, la période où les articles ont été publiés n'est pas un choix arbitraire, parce qu'elle représente un intervalle de temps qui a connu de nombreuses initiatives écologiques et des discours politiques concernant la lutte pour le développement durable. Pendant les mois allant de mai à octobre 2019, la presse se concentre sur la préservation de la planète et de ses ressources : les canicules de plus en plus fréquentes dans l'Hexagone et les milliers d'hectares de forêts disparues dans l'Amérique du Sud pendant l'été dernier ont alerté l'attention mondiale quant à l'urgence climatique et aux

initiatives sociales qui luttent contre le réchauffement climatique. Le consensus communautaire s'est répandu très rapidement et les catastrophes environnementales ont réveillé les consciences : le journalisme en témoigne de manière très explicite, parce qu'il existe une rubrique précisément appelée « Planète » dans toutes les revues en ligne que nous avons sélectionnées.

Pour ce qui concerne la source des articles qui composent notre corpus, nous avons dépouillé trois quotidiens et un hebdomadaire français bien diffusés dans l'Hexagone, à savoir *20Minutes*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* et *Libération* : au niveau thématique, nous avons choisi de rechercher sur la Toile des textes contenant les mots-clés « climat », « planète », « environnement » et « pollution » et nous avons recueilli et analysé 236 articles environnementaux au total. La lecture intégrale des articles nous a fait remarquer que la couleur verte apparaît avec une fréquence significative et joue un rôle dominant dans ces articles qui explorent les défis environnementaux : en effet, beaucoup d'expressions collocationnelles sont composées de l'adjectif « vert », du verbe « verdir » et du substantif « verdissement », afin de décrire des actions et des propriétés qui caractérisent les luttes climatiques dans le monde entier.

Avant d'illustrer en détail les objectifs et les résultats de notre étude, nous voulons présenter brièvement les quatre médias d'information qui ont fait l'objet de notre corpus.

20 Minutes est un média d'information générale indépendant distribué gratuitement en France, en Espagne et en Suisse. Son site *20minutes.fr* a été lancé en 2007 et il se classe dès 2011 parmi les trois premiers sites d'information français les plus puissants.²³

Le Monde est un journal français fondé par Hubert Beuve-Méry en 1944. Il a été classé parmi les quotidiens français « de référence », vu qu'il s'agit du quotidien national payant le plus lu en France et le deuxième en nombre d'exemplaires vendus (323.565 exemplaires par numéro en 2019). *Le Monde* est présent sur Internet avec son site *lemonde.fr* depuis décembre 1995.²⁴

²³ Article encyclopédique « 20 Minutes (France) » [https://fr.wikipedia.org/wiki/20_Minutes_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/20_Minutes_(France))

²⁴ Article encyclopédique « Le Monde » https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde

Le troisième journal pris en considération est *Le Nouvel Observateur*, un hebdomadaire culturel et politique qui vise constamment à « concilier le respect des libertés et la recherche de la justice sociale »²⁵. Familièrement surnommé *Le Nouvel Obs*, ce magazine d'actualité hebdomadaire français a paru pour la première fois en 1964. Il est maintenant également diffusé sur Internet sur *nouvelobs.com* depuis décembre 1999.²⁶

Enfin, *Libération* est un quotidien d'information libre et indépendant fondé sous la protection de Jean-Paul Sartre en 1973 : dans sa Charte éthique, il affirme qu'il « ne fixe d'autres bornes à sa liberté que celles qu'il s'impose dans le respect des valeurs démocratiques » et, par conséquent, cette liberté l'incite à toutes formes de création journalistique²⁷. Aujourd'hui, il souhaite privilégier les supports numériques et il a réorganisé la rédaction des articles selon le principe du « web first », en proposant sept pôles de traitement de l'information, parmi lesquels il y a la section « Planète ».²⁸

Le choix du sujet de ce recueil de textes est le résultat d'une réflexion personnelle, mais pas seulement. En effet, du point de vue linguistique, la démarche et les approches de ce travail ont été soutenues par nos connaissances théoriques et nos compétences dans le domaine phraséologique, en gardant toujours à l'esprit les intentions discursives principales de la presse : en effet, le journalisme vise constamment à « atteindre l'intellectualité du lecteur », afin de le persuader et d'attirer son attention au moyen de la répétition des séquences collocationnelles et des images évoquées par le « vert écologique » (González-Rey, 1997 : 292-295).

Nos investigations phraséologiques portent sur le mot-pivot « vert » et s'appuient sur des notions théorisées par la linguistique de corpus. Cette discipline assez récente permet aux linguistes de vérifier leurs hypothèses linguistiques au moyen des analyses de grands corpus de textes de manière automatique et grâce aux logiciels de traitement automatique des langues. Notre travail a suivi une série d'étapes : après avoir choisi la thématique des textes que nous voulions explorer et leur période de publication en ligne, nous avons décidé la typologie d'enquêtes phraséologiques la plus innovante et

²⁵ La Charte de *L'Obs* <https://www.nouvelobs.com/medias/20061215.OBS3094/la-charte.html>

²⁶ Article encyclopédique « L'Obs » <https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Obs>

²⁷ Charte éthique de *Libération* <https://www.liberation.fr/cgvu/#charte-ethique>

²⁸ Article encyclopédique « Libération » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ration_\(journal\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lib%C3%A9ration_(journal))

la plus originale à conduire et enfin, nous avons outillé nos recherches en discours en utilisant les logiciels d'analyse de corpus fournis par la Toile (Pierrel, 2003 : 168). Plus précisément, notre étude explore des « chaînes de caractères intéressantes », à savoir des « collocations écologiques » très créatives et significatives du point de vue thématique et statistique, parce qu'elles sont construites à partir de « vert », « verdissement » et « verdir ». Dans notre corpus climatique, les unités phraséologiques correspondent à des unités textuelles qui « dépassent ou incluent, éventuellement, l'unité terminologique²⁹, dont les conditions d'utilisation sont spécifiques et comportent un élément « matriciel » stable et à réutiliser tel quel, sauf jeu intentionnel » (Gouadec, 1992 : 550-556). Pour fournir un exemple concret tiré de notre corpus, l'adjectif « climatique » apparaît très fréquemment tant dans sa forme au singulier que dans sa forme au pluriel et il est accompagné d'une grande variété de substantifs différents, comme dans les collocations « le réchauffement (climatique) », « l'urgence (climatique) », « les réfugiés (climatiques) » ou l'expression métaphorique « le visage de la crise (climatique) » ; toutefois, le phénomène linguistique qui nous a frappée le plus a été l'usage de l'adjectif « vert » et de ses dérivés grammaticaux dans des domaines conceptuels très divers.

Dans la section qui suit, nous nous plongerons dans l'univers de la linguistique de corpus : nous explorerons les concepts théoriques sur lesquels cette discipline se fonde et les outils informatiques dont les spécialistes des langues disposent pour mener des recherches efficaces des mots en contexte.

5.3 La linguistique de corpus

Dans ce sous-chapitre, nous voulons présenter la discipline qui a guidé les analyses linguistiques des articles de presse et expliquer les raisons pour lesquelles elle s'avère très utile pour atteindre les objectifs de notre étude.

La linguistique de corpus est une sous-discipline de la linguistique qui permet d'interroger les recueils de textes au moyen de nombreux outils informatiques en ligne

²⁹ L'*unité terminologique* est, dans un champ d'expérience ou d'activité, désignation d'un référent spécifiable, soit dans l'absolu, soit par opposition à des référents ayant un même générique [...] et donne lieu à une définition et/ou à une description de caractères constitutifs ou distinctifs du référent (Gouadec, 1992 : 554).

pour mener des études statistiques sur la langue en discours : elle se révèle très utile non seulement pour approfondir les analyses linguistiques et phraséologiques, mais également pour mener des travaux lexicographiques qui visent à la confection des dictionnaires, pour effectuer des études historiques qui portent sur la langue en diachronie ou pour atteindre des fins didactiques d'apprentissage ou de contextualisation du lexique (Silberztein, 2019 : 11-12). Avant d'illustrer les logiciels que nous avons utilisés pour interroger le corpus et pour analyser le tissu phraséologique des textes journalistiques, il faut fournir une définition de la notion de « corpus » et comprendre les objectifs de nos choix opérationnels.

Du point de vue linguistique, le corpus est « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon au langage » (Sinclair, 1996 : 4, cité dans Habert, 2000 : 11). Les corpus sont de grands rassemblements de documents authentiques en format électronique qui s'avèrent particulièrement productifs pour représenter la langue ou une variété linguistique et pour obtenir des données de départ pour les recherches linguistiques en contexte.

Avant de vous décrire notre analyse quantitative du corpus, nous présenterons des notions fondamentales de la linguistique de corpus et les outils informatiques offerts par les logiciels d'analyse.

Le concept de « cooccurrence lexicale » est le pivot des études linguistiques sur corpus pour le repérage des collocations dans un texte : les cooccurrents sont des unités lexicales qui se combinent de façon privilégiée avec un mot donné. (L'Homme, 2004 : 42). Il est possible de lister les cooccurrents par ordre alphabétique, par ordre croissant ou par ordre décroissant de fréquence et ensuite, d'examiner un grand nombre de contextes pour repérer les affinités sémantiques qui existent entre deux unités linguistiques (L'Homme, 2004 : 122). La cooccurrence est une « fréquence de proximité entre au moins deux mots dans les énoncés » (Soutet, Mejri & Sfar, 2018 : 127) et elle permet ainsi d'identifier le contexte linguistique dans lequel une unité phraséologique apparaît et les structures les plus récurrentes dans un genre textuel donné (Pierrel, 2003 : 173-174) : en effet, « tout mot ne fonctionne qu'en cooccurrence avec d'autres mots », grâce aux relations de voisinage plus ou moins habituelles, fréquentes et répétitives,

malgré les ambiguïtés soient toujours possibles (Gambier, 1992 : 399). Bolly (2011 : 54-56) affirme qu'une cooccurrence est statistiquement significative quand la co-apparition des mots semble n'être pas due au hasard (cf. chapitre 2) : la proximité cotextuelle doit toujours être vérifiée et mesurée en comparaison avec l'ensemble des mots du corpus donné, afin de relever des séquences récurrentes et significatives par rapport aux objectifs du travail linguistique et au seuil de fréquence et d'apparition que le chercheur peut fixer, au-dessous duquel l'association des mots n'est pas considérée comme un groupement usuel (Cohen, 1992 : 507).

En effet, le fonctionnement d'une unité phraséologique en discours est analysable en termes de fréquence d'usage : en linguistique statistique, l'étude de la fréquence d'apparition d'un mot permet d'identifier les rapports entre les unités étudiées et les genres textuels (González-Rey, 2002 : 47). Dans tout texte ou ensemble de textes, il faut comptabiliser les occurrences des unités d'analyse, de manière à compiler une liste de fréquence et à avoir une idée de leur distribution par rapport à la nature du texte ; plus précisément, une liste de fréquences par ordre alphabétique représente un « outil de référence », tandis que celle par ordre croissant vise à illustrer les données aux lecteurs de manière intuitive et claire (Sinclair, 1991 : 30-31).

Les logiciels d'analyse de corpus présentent les cooccurrents sous forme de « concordances », à savoir des listes des occurrences d'une unité linguistique dans leurs environnements textuels : elles sont indexées grâce à l'affichage KWIC (Key Word in Context), qui permet de souligner les mots-clés dans leur contexte d'apparition à gauche et à droite et de les ranger le plus fréquemment par ordre alphabétique (Sinclair, 1991 : 32-34) : les mots présentés dans les environnements contextuels à droite et à gauche du nœud des concordances sont appelés « collocates » (Sinclair, 1991 : 105). Les logiciels d'analyse proposent la distinction entre les occurrences (*tokens* en anglais) qui correspondent aux mots, et les vocables (*types* en anglais), à savoir les mots graphiques : il est évident que le nombre des occurrences de chaque mot sera toujours plus haut comparé au nombre des mots. Enfin, la distinction entre la fréquence relative et la fréquence absolue permet de mener des analyses statistiques différentes : la première mesure le rapport entre les occurrences et le nombre total de mots dans le corpus, tandis que la seconde comprend simplement le nombre total des occurrents. En

somme, nous croyons que le repérage des cooccurrents d'un mot est un travail rigoureux qui requiert des connaissances plus ou moins étendues du fonctionnement des logiciels d'analyse de corpus et des méthodes de travail de la linguistique de corpus.

Pour ce qui concerne la construction du corpus, elle dépend des objectifs qu'un linguiste veut atteindre : aussi demande-t-elle une relation cohérente avec les recherches à conduire. En outre, ces grands recueils de textes sont considérés comme des ressources presque inépuisables et fondamentales pour recueillir des instances de la langue « vivante » et pour ouvrir de nouveaux horizons d'analyse linguistique. Il est possible de travailler sur des corpus écrits ou oraux, diachroniques ou synchroniques, monolingues, bilingues ou multilingues, mais la démarche est toujours la même : en premier lieu, il faut avoir des idées claires et précises quant aux analyses que nous voulons mettre en œuvre et à la typologie de textes ou de genre textuel que nous voulons étudier ; en deuxième lieu, il faut choisir la taille du corpus et la période que les textes recueillis doivent couvrir ; en troisième lieu, il faut convertir le corpus aux formats électroniques acceptés par le logiciel d'analyse choisi.

En somme, nous reconnaissons la valeur des corpus comme outil d'analyse des langues parce que, comme nous l'avons déjà anticipé, ces collections de textes ne sont pas seulement exploitées par la linguistique et ses études sémantiques, syntaxiques, de fréquence ou de distribution des mots, mais elles sont également employées par la lexicographie, l'enseignement ou l'apprentissage des langues, la traduction spécialisée et la terminologie. En effet, les terminologues ont analysé les textes en ligne pour rechercher des variantes terminologiques ou pour prouver l'existence d'un terme. Cependant, comme nous l'avons déjà montré et constaté dans les chapitres précédents, le statut de la phraséologie comme discipline digne d'intérêt linguistique a été reconnu assez récemment et, par conséquent, les chercheurs ont effectué des analyses phraséologiques sur un corpus seulement dans les dernières décennies.

Bien que ses atouts soient évidents, l'étude des corpus peut engendrer des problématiques ou des ambiguïtés : les distorsions sont des obstacles auxquels le linguiste doit faire face constamment, vu que, au niveau textuel, les différentes parties d'un article ont des propriétés linguistiques et discursives différentes et que, au niveau thématique, le sujet abordé dans le corpus a son influence sur la recherche, les objectifs

et les résultats de l'analyse. En effet, la construction du corpus d'étude dépend toujours des phénomènes linguistiques que les spécialistes veulent explorer et des thématiques qui sont au centre de leurs intérêts : cela explique pourquoi les textes représentatifs que nous avons recueillis à partir des mots-clés « pollution », « climat », « environnement » et « planète » ont influencé les recherches linguistiques que nous avons menées et les résultats que nous avons obtenus.

Nous avons travaillé au moyen de Sketch Engine et de TermoStat, deux logiciels d'analyse de corpus disponibles en ligne. Nous les avons utilisés de manière complémentaire, afin d'obtenir des données qualitatives différentes : le premier, qui est accessible à l'Université grâce à un abonnement payant, a permis de recueillir les paradigmes syntaxiques des combinaisons phraséologiques de mots qui font l'objet de notre étude et, en même temps, les contextes où elles apparaissent ; le second est un outil d'analyse terminologique libre qui a fourni des données sur la fréquence constante des « termes environnementaux » dans notre corpus.

Nous avons chargé les articles de presse dans les logiciels d'analyse et recueilli des données sur la fréquence, la distribution et les relations sémantiques et syntaxiques que les mots établissent. Avant de présenter les résultats qualitatifs de notre recherche, nous synthétisons dans le tableau suivant les données concernant la composition et la consistance du corpus téléchargées grâce à Sketch Engine et le nombre de termes à base nominale relevés par TermoStat ; malgré la quantité d'articles dépouillés dans chaque journal soit variable, le nombre de mots est presque homogène et oscille entre 33.000 et 34.000 mots, dans le but d'obtenir des résultats fiables dans les quatre sub-corpus de dimensions presque identiques :

Revue	Nombre des textes	Mots	Occurrences	Termes
<i>20Minutes</i>	61	33.743	43.819	1.192
<i>Le Monde</i>	68	33.545	44.488	1.157
<i>Le Nouvel Obs</i>	68	33.336	43.145	1.209
<i>Libération</i>	39	33.742	39.827	1.053

Tableau 1

Cette description de la composition du corpus permettra de comparer la physionomie linguistico-communicationnelle des différents journaux, puisque les thématiques abordées dans les articles ne varient pas : en effet, nous pouvons montrer l'homogénéité thématique des textes grâce à l'analyse effectuée par TermoStat, parce que ce logiciel terminologique a étudié le corpus dans sa totalité et qu'il a fourni une liste des termes dans un ordre de fréquence décroissante : après l'interrogation de ce logiciel, nous sommes en mesure de confirmer la présence consistante des thématiques climatiques et environnementaux dans les articles des quatre quotidiens considérés, vu que, plus précisément, parmi les 10 premiers termes les plus fréquents dans chaque quotidien, TermoStat propose toujours « climat », qui apparaît avec la fréquence plus haute, et, dans un ordre variable, les termes « environnement » et « réchauffement » :

<i>20Minutes</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Nouvel Obs</i>	<i>Libération</i>
1. climat	1. climat	1. climat	1. climat
2. pollution	2. jour	2. réchauffement	2. pays
3. jour	3. pays	3. pays	3. carbone
4. pays	4. réchauffement	4. monde	4. action
5. émission	5. réchauffement climatique	5. réchauffement climatique	5. ville
6. environnement	6. changement	6. plastique	6. émission
7. gouvernement	7. monde	7. émission	7. projet
8. mesure	8. environnement	8. forêt	8. objectif
9. carbone	9. juin	9. océan	9. effet
10. réchauffement	10. septembre	10. carbone	10. environnement

Tableau 2

De plus, lors de l'analyse du corpus, nous avons remarqué que les titres et les sous-titres des articles de presse mettent en lumière le rôle et l'application en discours du figement, du défigement et des manipulations linguistiques et créatives : en effet, ils se prêtent bien au détournement des structures linguistiques pour jouer avec les mots et pour attirer l'attention des potentiels lecteurs ; ensuite, les expressions phraséologiques présentes dans les titres et les sous-titres sont ensuite reprises et mises en relief dans le corps de l'article.

Dans le tableau ci-dessous, nous fournissons le nombre total des titres et sous-titres des articles qui comprennent des expressions polylexicales régies par les mots « vert », « verdir » et « verdissement » dans chaque quotidien :

Revues	Titre ou sous-titre	Nombre total
<i>20Minutes</i>	Le fonds vert pour le climat au cœur des enjeux [sous-titre]	2
	ENERGIE VERTE Le producteur d'énergie renouvelable Akuo fournit près de 4500 foyers [sous-titre]	
<i>Le Monde</i>	Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle	5
	Les candidats à la mairie de Bordeaux s'affrontent sur le terrain vert	
	« D'un point de vue budgétaire, une fiscalité « verte » trop incitative peut finir par poser problème »	
	Electricité : l'imposture des « offres vertes »	
	Le CO2 facteur numéro un du verdissement [sous-titre]	
<i>Le Nouvel Obs</i>	Les épargnants boudent toujours la finance verte	2
	Pourquoi consommer « vert » ne sauvera pas la planète	
<i>Libération</i>	Les syndicats en route pour un verdissement des luttes	5
	Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable	
	En Allemagne, le gouvernement réfléchit à instaurer une taxe verte	
	Climat : l' an vert de la justice	
	Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives Par Céline Béal, Correspondante à Vienne	

Tableau 3

Il est évident que les titres et les sous-titres de *Le Monde* et de *Libération* enregistrent le nombre le plus élevé de « structures polylexicales écologiques » par rapport aux autres quotidiens : en effet, les quotidiens cités ci-dessus utilisent les unités linguistiques « vert », « verdir » et « verdissement » très fréquemment pour construire des expressions très variées qui apparaissent dans 10 titres et sous-titres au total, à savoir « verdissement de la Terre », « terrain vert », « fiscalité verte », « offres vertes », « le facteur numéro un du verdissement », « verdissement des luttes », « verdissement durable », « taxe verte », « an vert », « discussions vertes » (cf. Tableau 3). Si nous

tenons compte de la cohérence globale qui caractérise la rédaction des articles de presse, ces données générales anticipent déjà des traits distinctifs et des attitudes des quotidiens, vu qu'il est plus probable que ces collocations qui jouent avec les acceptions du « vert écologique » dans les titres soient répétées dans le corps des articles du *Monde* et de *Libération*. Ces reprises des dérivés du mot « vert » et la manipulation dénomminative des énoncés représentent un phénomène de plus en plus envahissant dans la communication médiatique : ces formes récurrentes participent ainsi au flux dynamique de l'information et de la description des événements climatiques à partir de ces formes linguistiques polylexicales enrichissent l'intention pragmatique des articles (Martinelli, 2020 : 13, 175).

Après cette présentation des données qui composent notre corpus de presse environnementale et de la discipline qui a permis de disposer de ces logiciels d'analyse des mots en discours, nous allons explorer en détail les potentialités des outils informatiques dans l'analyse de grands recueils de textes.

5.3.1 Le traitement informatisé et les approches

Aujourd'hui, la Toile représente un outil riche en informations et en ressources linguistiques. Le traitement automatique des langues permet d'analyser et d'exploiter les « gisements d'informations » disponibles en un seul clic et offerts sous forme textuelle par le Web. La linguistique de corpus aide les linguistes à comparer leurs hypothèses et leurs théories linguistiques à l'usage effectif de la langue en discours : il est possible de faire émerger les comportements particuliers des entités linguistiques et de recueillir des exemples attestés de la langue vivante et des données sur leur usage. Toutefois, le linguiste doit également travailler de manière active et attentive, parce que les textes disponibles sur le Web ont souvent une qualité discutable et qu'il faut les réviser avant de soumettre les documents au logiciel (Pierrel, 2003 : 155-157).

Silberztein (2019 : 7-8) a illustré une série d'outils informatiques au service des linguistes et il a présenté la distinction entre la linguistique informatique et l'informatique linguistique : la première « part de descriptions de phénomènes et les formalise », tandis que la seconde procède à l'inverse, parce qu'elle est indépendante de la langue et

des connaissances linguistiques et qu'elle « part de modèles statistiques et les applique à de grands corpus de textes pour en tirer des régularités et calculer des résultats ». Cependant, nos analyses se détachent de ces deux techniques complexes et, par ailleurs, nous voulons décrire des phénomènes linguistiques théorisés au préalable au moyen des outils informatiques de la linguistique de corpus, en intégrant les principes de la phraséologie aux méthodes innovantes disponibles sur le Web.

Pour ce qui concerne les approches, les spécialistes des langues peuvent exploiter un corpus de textes tirés du Web pour des objectifs très variés : en effet, ils peuvent mener des études morphologiques pour rechercher des exemples de dérivation ou de composition lexicale dans leur environnement contextuel ou pour repérer et analyser les constructions syntaxiques et leurs motifs récurrents, de manière à comprendre les structures différentes autour d'un même mot ; de plus, le corpus aide les linguistes à effectuer des analyses sémantiques à partir d'un mot-clé qui appartient à une classe sémantique spécifique (Pierrel, 2003 : 173-175). En outre, le traitement informatisé des textes offre l'affichage des contextes d'apparition des occurrences dans les concordances, une fonctionnalité qui reconnaît l'importance d'aborder l'étude des structures langagières dans la dimension combinatoire, discursive et pragmatique.

En même temps, ces nouvelles technologies de traitement de l'information linguistique demandent la connaissance d'une méthode précise : il faut préciser davantage les catégories et les définitions des objets linguistiques d'analyse, c'est-à-dire, dans notre cas, les unités phraséologiques portant sur la couleur verte. Cette démarche permet ainsi d'éviter de rencontrer des difficultés lors des enquêtes et du stockage des données (Mejri, 2011 : 28-29). Malgré ces défis, le développement des logiciels d'analyse de corpus et des outils de recherche des mots en contexte contribuent à un « renouvellement théorique et descriptif » des études linguistiques et permettent de croiser différents paramètres de recherche, à savoir la phraséologie, la sémantique et la syntaxe (Mejri, 2011 : 36) : les linguistes doivent corroborer leurs hypothèses et intuitions au moyen des résultats qu'ils obtiennent à la suite des enquêtes dans le corpus (Sinclair, 1991 : 100). En somme, un corpus peut être abordé sous des angles différents qui sont choisis personnellement et au préalable par les chercheurs : l'analyse des structures linguistiques figées appliquée à ce recueil de textes en format électronique

permet de mener des recherches vastes et, en même temps, les linguistes ont la possibilité d'obtenir des données uniques qui attestent l'usage de la langue dans ses contextes authentiques et « vivants ».

Notre démarche pratique a été anticipée par un examen théorique des littératures existantes sur les phénomènes linguistiques à étudier et ensuite, nous avons choisi le corpus d'étude et tiré du Web les articles journalistiques concernant les enjeux environnementaux ; puis, nous avons formulé des hypothèses de travail qui ont orienté les recherches sur les outils d'analyse et enfin, nous avons opérationnalisé ces hypothèses et obtenus les données statistiques et linguistiques (Bolly, 2011 : 66-68).

Dans le sous-chapitre qui suit, nous allons illustrer les outils informatiques utilisés dans notre étude et les fonctionnalités qu'ils offrent en ligne, en suivant une perspective linguistique qui mélange et entrecroise la phraséologie, la sémantique, la stylistique et la syntaxe.

5.3.2 Les outils informatiques : Sketch Engine et TermoStat

Avant de montrer les fiches phraséologiques des unités figées et défigées recueillies dans notre corpus, nous voulons présenter les logiciels disponibles gratuitement en ligne que nous avons employés pour effectuer l'extraction terminologique et ensuite, pour repérer les expressions, c'est-à-dire Sketch Engine et TermoStat.

Sketch Engine est un outil d'analyse des corpus très à la pointe si nous considérons l'ensemble des technologies disponibles en ligne : en effet, il permet de comprendre les régularités et les exceptions existant dans la langue générale ou spécialisée et les évolutions possibles des structures linguistiques, grâce à l'exploration des usages d'expressions inédites dans un corpus. Les linguistes peuvent exploiter les 500 corpus offerts par le logiciel en plus de 90 langues différentes ou ils peuvent télécharger leurs recueils de textes construits en fonctions des buts et de la portée de l'étude qu'ils veulent mener. Toutefois, ce logiciel n'est pas seulement consulté par les linguistes, mais également par les traducteurs, les historiens, les lexicographes, les étudiants et les enseignants, qui choisissent les fonctionnalités de Sketch Engine sur la

base de leurs objectifs : en effet, il propose des corpus diachroniques ou synchroniques, bilingues ou multilingues, alignés ou parallèles, et de nombreuses ressources qui s'adaptent facilement et intuitivement aux enquêtes. Parmi ces fonctionnalités, nous voulons mentionner :

- « Word sketch », qui montre les comportements collocationnels et grammaticaux des mots et fournit des informations lexicographiques et phraséologiques pour définir les mots ;
- « Word sketch difference » est utile pour découvrir les (quasi)synonymes, les usages, les collocations et les colligations ;
- « Thesaurus », qui permet d'explorer les relations sémantiques d'hypéronymie et d'hyponymie ou les variantes ;
- « Concordance », qui affiche les contextes d'apparition d'un mot ou d'une expression polylexicale ;
- « Key words », un outil d'extraction terminologique ;
- « Trends », une fonction qui témoigne les changements possibles d'un mots dans le temps.

De l'autre côté, TermoStat³⁰ est un outil d'acquisition automatique de termes, consultable en ligne, qui prend en charge cinq langues, à savoir le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le portugais. C'est un logiciel simple, intuitif et convivial développé par Patrick Drouin à l'Université de Montréal pour des recherches non seulement terminologiques, mais également phraséologiques, parce que son corpus de référence pour la langue française compte 28.500.000 occurrences tirées des articles du quotidien français *Le Monde* et portant sur des sujets variés. Il offre de nombreuses fonctions, comme l'étiquetage minutieux des parties du discours des mots des textes, des listes de termes³¹ – simples ou complexes – significatifs et des analyses statistiques

³⁰ Guide de l'utilisateur TermoStat 3.0, Patrick Drouin, Observatoire de linguistique Sens-Texte, Université de Montréal, http://termostat.ling.umontreal.ca/doc_termostat/doc_termostat.html

³¹ Les *termes* sont des unités lexicales qui constituent un sous-ensemble du lexique d'une langue. Ils se distinguent formellement des autres unités linguistiques (morphèmes, syntagmes, phrases, etc.) et, sur le

sur la fréquence d'apparition des termes relevés dans un corpus donné. À la différence de Sketch Engine, TermoStat ne supporte pas les documents Word, mais seulement les textes en format .txt ; en outre, comme il s'agit d'un logiciel conçu pour l'extraction terminologique, il n'offre pas les fonctionnalités Word Sketch ou Word Sketch Difference.

En conclusion, nous avons choisi d'explorer notre corpus de presse en utilisant ces outils informatiques parce qu'ils sont rapides, accessibles en ligne sans aucun téléchargement additionnel, et bien introduits par un guide de l'utilisateur et par des vidéos illustrant ses fonctionnalités.

La prochaine section est consacrée à la description de notre travail d'analyse de la « langue écologique » et des étapes qui nous ont guidées pour repérer les occurrences.

5.4 La démarche de repérage et d'extraction des données

Devant la complexité de la discipline que nous allons explorer, nous mettrons en œuvre une démarche méthodologique cohérente par rapport aux théories présentées dans les chapitres précédents et strictement liée aux buts de notre enquête. Nous avons travaillé presque exclusivement sur des expressions figées à base nominale ou verbale, de manière à travailler sur un champ d'observation plus limité et en raison de la fréquence massive de ces groupes de mots dans notre corpus de presse ; en particulier, nous avons retenu les cas de figement qui étaient sémantiquement liés aux thématiques environnementales et climatiques mentionnées auparavant.

Après la lecture intégrale de tous les articles qui composent le corpus, nous avons chargé tous les articles des différents journaux dans Sketch Engine et TermoStat. D'abord, nous avons saisi notre corpus en format .txt. dans TermoStat et nous avons extrait la liste des termes les plus fréquents (cf. Tableau 5). Ensuite, nous avons interrogé Sketch Engine, saisissant notre corpus en format .doc, de manière à analyser les expressions polylexicales présentes dans les quatre sub-corpus : le logiciel a lemmatisé et annoté les textes en parties de discours, pour mener des recherches à partir

plan sémantique, ils résultent de l'association d'une forme linguistique et d'un sens lexical (L'Homme, 2011 : 33).

des catégories grammaticales ou, plus spécifiquement, des patrons syntaxiques. Nous avons cherché toutes les expressions polylexicales à partir de « vert », « verdissement » et « verdir » dans tout le corpus. Nous avons ensuite soumis les expressions rencontrées aux fonctionnalités fournies par les outils informatiques.

Lors du repérage des collocations, nous avons retenu les combinaisons de mots construites à partir du « sens écologique » de la couleur verte ; après avoir identifié toutes les unités phraséologiques, nous les avons classées dans ces fiches, en incluant des informations sémantiques et syntaxiques. Le nœud, c'est-à-dire le mot-pivot de nos enquêtes sur Sketch Engine, est l'adjectif « vert » et les formes grammaticales qui en dérivent, à savoir le nom « verdissement » et le verbe « verdir » dans leurs acceptions climatiques liées à la transition écologique, mais nous n'avons pas pris en considération les collocations dans lesquelles la couleur verte combinée avec ses cooccurrents indiquait des nuances chromatiques : par conséquent, nous avons exploré la circulation et la distribution de cette couleur dans diverses catégories grammaticales, à savoir l'adjectif, le verbe et le nom. En effet, le déploiement des paradigmes qui portent sur la couleur verte sous forme d'adjectif, de substantif et de verbe fournit autant « des apports lexicaux qu'un apport de connaissances sur le domaine de référence » (Gerber & Luste-Chaâ, 2013 : 238). Nous avons inventorié toutes les « collocations écologiques » retenues qui apparaissent dans les textes dans des fiches (cf. Annexes).

Dans le tableau 4, nous présentons les collocations écologiques repérées dans chaque revue et les patrons syntaxiques qui les représentent :

Revue	Unités phraséologiques (UP)	Patron syntaxique
<i>20Minutes</i>	Électricité verte	N + Adj
	Énergie verte	N + Adj
	Fonds vert	N + Adj
	Mobile-home vert	N + Adj
<i>Le Monde</i>	Finance verte	N + Adj
	Fonds vert	N + Adj
	Budget vert	N + Adj
	Contrat vert	N + Adj
	Dépense verte	N + Adj
	Offre verte	N + Adj

	Emprunt vert	N + Adj
	Espace vert	N + Adj
	Gaz vert	N + Adj
	Croissance verte	N + Adj
	Fiscalité verte	N + Adj
	Obligation verte	N + Adj
	Paysage vert	N + Adj
	Percée verte	N + Adj
	Plan vert	N + Adj
	Portefeuille vert	N + Adj
	Puissance verte	N + Adj
	Surface verte	N + Adj
	Taxe verte	N + Adj
	Terrain vert	N + Adj
	Verdissement du gaz	N + Dét + N
	Verdissement de la prime automobile	N + Dét + N
	Verdissement de la politique	N + Dét + N
	Verdissement de la terre	N + Dét + N
	Verdissement de la planète	N + Dét + N
	Verte du scrutin	N + Dét + N
	Facteur numéro un du verdissement	N + Dét + N
	Considérer le verdissement (comme)	V + Dét + N
	Mettre en avant le verdissement	V + Dét + N
	(participer) le verdissement	N + V
	Verdir le discours	V + N
	Verdir une déclaration	V + N
	Verdir la logistique urbaine	V + N
	Verdir un déplacement	V + N
	Verdir les crédits	V + N
<i>Le Nouvel Obs</i>	Capitalisme vert	N + Adj
	Caution verte	N + Adj
	Consumérisme vert	N + Adj
	Dictature verte	N + Adj
	Marée verte	N + Adj
	Paradis vert	N + Adj
	Finance verte	N + Adj
	Consommer vert	V + Adj
<i>Libération</i>	Verdir le discours	V + N
	Reverdir l'image	V + N
	Paraître vert	V + Adj

Financement vert	N + Adj
Verdissement durable	N + Adj
Verdissement des luttes	N + Adj
Espace vert	N + Adj
Obligation verte	N + Adj
Plan vert	N + Adj
Puissance vert	N + Adj
Taxe verte	N + Adj
Alliance verte	N + Adj
Argent vert	N + Adj
Avenir vert	N + Adj
Bonhomme vert	N + Adj
An vert	N + Adj
Combat vert	N + Adj
Croissance verte	N + Adj
Économie verte	N + Adj
Discussion verte	N + Adj
Eurodéputé vert	N + Adj
Industrie verte	N + Adj
Investissement vert	N + Adj
Juge vert	N + Adj
Mesure verte	N + Adj
Parti vert	N + Adj
Proposition	N + Adj
Vague verte	N + Adj
Financement vert	N + Adj

Tableau 4

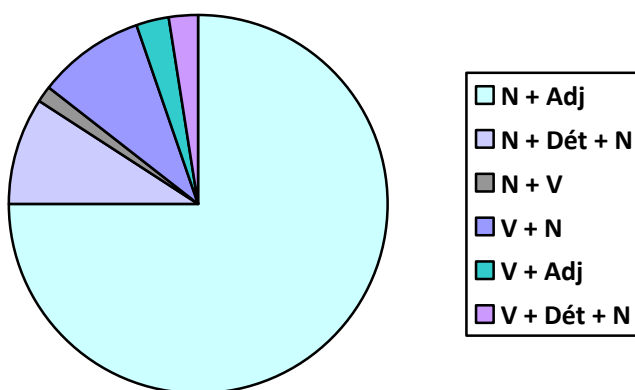


Tableau 5

Cette représentation en tarte montre que la grande majorité des patrons syntaxiques est composée du paradigme *N + Adj* (*épithète*), suivi de la séquence syntaxique *V + N* et *N + Dét + N*. Dans le tableau 6, nous vous montrons les chiffres précis résultants des données ci-dessus, en tenant en compte que le nombre total des expressions relevées est 70 :

<i>Patron syntaxique</i>	<i>Fréquence (/70)</i>
N + Adj	57
V + N	7
N + Dét + N	6
V + Adj	2
V + Dét + N	2
N + V	1

Tableau 6

Pour conclure, l'analyse des propriétés sémantiques et syntaxiques de chaque expression phraséologique a permis de mettre en lumière le caractère mutant de la langue (González-Rey, 2002 : 64) et de dresser un bilan de la présence et de la fréquence des « acceptions écologiques » de la couleur verte et de leur distribution dans ce corpus de presse, de manière à présenter la physionomie linguistique de chaque quotidien.

La section suivante de notre travail explorera notre analyse thématico-sémantique du tissu phraséologique du corpus de presse environnementale.

5.5 Le tissu phraséologique de la langue écologique

Grâce à l'analyse du tissu phraséologique et à l'étude des acceptions de la couleur verte, il est possible de dresser un bilan de la phraséologie « écologique » dans

la presse environnementale : nous voulons ainsi mettre en lumière les réseaux de sens qui ressortent des nuances de la couleur verte, et ensuite, explorer la force créative des acceptions que nous avons rencontrées dans ces articles (Sullet-Nylander, 2005 : 112).

La phraséologie joue non seulement un rôle de cohésion et de cohérence textuelle, mais aussi de configuration du genre dans l'élaboration du discours : cette observation explique notre intérêt pour l'étude des unités phraséologiques et de leur distribution dans la presse, puisque nous voulons mettre en lumière la dimension phraséologique du discours journalistique écrit en langue française.

D'après González-Rey (2018), la dimension phraséologique du discours, appelée par Mejri « couverture phraséologique », correspond à la notion de « tissu phraséologique » : cette expression rappelle le « principe phraséologique du langage » mentionné par Legallois et Tutin et indique « l'image d'une toile tissée avec des fils de chaîne et des fils de trame entrelacés pour former une armure ». La façon dont ces fils sont tissés influe sur les caractéristiques de la toile : par conséquent, chaque typologie de texte sera caractérisée par un tissu phraséologique particulier adapté au genre textuel et en particulier aux thématiques abordées.

Notre travail vise l'étude des structures phraséologiques apparaissant dans un corpus de presse écrite environnementale : nous analyserons les cooccurrences privilégiées des mots dans le discours climatique, à savoir les relations syntagmatiques entretenues par les mots (Verlinde, Binon & Selva, 2006 : 87) et les nuances de sens que la couleur verte exprime dans les unités phraséologiques du corpus. En effet, dans cette « langue écologique », l'adjectif « vert », le nom « verdissement » et l'action de « verdir » se combinent très fréquemment avec d'autres unités linguistiques : nous avons relevé les patrons syntaxiques qui construisent ces structures linguistiques dans chaque quotidien et ensuite, nous avons décrit chaque unité phraséologique dans des fiches (cf. Annexes). Pour rendre la présentation des structures collocationnelles moins dispersive, nous avons regroupé les expressions dans trois sous-ensembles séparés : la section a) comprend les fiches construites à partir des enquêtes du nom « verdissement », la section b) celles du verbe « verdir » et la section c) celles du nom « vert ».

Après avoir illustré les propriétés et l'homogénéité thématique de notre corpus, nous allons décrire les acceptions de la couleur verte sur le plan lexicographique : dans la section suivante, nous allons analyser les sens de « vert », de « verdir » et de « verdissement » proposés par les entrées du *Trésor de la Langue Française informatisé* ; lorsque nous aurons superposé les données lexicographiques aux « collocations écologiques » recueillies dans notre corpus, nous serons en mesure de justifier les conclusions de notre étude.

5.6 La couleur verte et ses nuances lexicographiques

Cette section du chapitre 5 est consacrée à la présentation lexicographique du mot « vert » et des acceptions qu'il actualise dans les différents domaines conceptuels : nous explorerons ainsi la grande variété de définitions qui le caractérisent.

Lorsque nous pensons au mot « vert », nous ne pouvons limiter la description de ses signifiés à l'indication chromatique : il faut aller au-delà de ce sens, de manière à reconnaître les acceptions que, parfois, les dictionnaires ignorent. Pour rendre compte de l'ampleur sémantique de toutes les catégories grammaticales construites à partir de « vert », nous avons consulté les entrées du *Trésor de la Langue Française* : cet ouvrage lexicographique disponible en ligne permet de mener des recherches très complexes et approfondies.

Pour vérifier les informations inventoriées par ce dictionnaire, nous avons dépouillé l'entrée du substantif « verdissement » et listé ci-dessous les acceptions sémantiques proposées :

- 1) dans le monde végétal, l'« action ou le fait de devenir vert sous l'effet de la pigmentation chlorophyllienne » (p.ex. *Le verdissement des lilas*) ;
- 2) le verdissement des huîtres ;
- 3) le changement de couleur d'une chose concrète sous l'effet de l'humidité (p.ex. *Le verdissement de la pierre marine par la moisissure*) ;
- 4) la couleur du visage d'une personne qui devient blafarde.

Similairement, l'emploi intransitif du verbe « verdir » indique la teinte verte d'une source lumineuse, d'un végétal ou d'un lieu par suite de la présence de végétaux ; ensuite, dans son acception péjorative (i.e. devenir verdâtre), « verdir » désigne la couleur d'une chose concrète sous l'effet de l'humidité ou du visage d'une personne sous l'effet du froid ou de la peur, la colère ou la jalousie. Pour ce qui concerne son emploi intransitif, en plus des acceptions déjà mentionnées, « verdir » indique la décoloration de la couleur des tissus. Par conséquent, aucune de ces acceptions neutres ou péjoratives décrites dans les entrées du verbe et du nom qui dérivent de l'adjectif « vert » ne décrit les nuances sémantiques du « vert écologique » rencontrées dans le corpus de presse.

Enfin, après avoir examiné l'entrée lexicographique de l'adjectif « vert », nous avons relevé un grand nombre de sémèmes en commun avec les entrées de « verdissement » et de « verdir », mais nous rencontrons également des acceptions qui n'avaient pas été citées auparavant : en particulier, la couleur verte indique l'acidité de l'alcool, des sons aigus, des hommes avancés en âge, des activités touristiques pratiquées à la campagne et des valeurs positives comme la vitalité, la gaieté, l'espérance ou la calme.

Cependant, ce qui nous frappe le plus est la présence de nombreuses acceptions qui indiquent le sens des « collocations écologiques » que l'on a retrouvées dans notre corpus de presse : en effet, dans les dernières définitions de l'entrée, le *TLFi* mentionne le vert des espaces urbains (p.ex. « cité verte », « espaces verts ») et des politiques sociales qui promeuvent l'écologie et défendent l'environnement : en particulier, dans ce dernier cas, ce dictionnaire propose comme exemples « plan vert », « ville verte », « énergie verte » et « candidat vert », à savoir des collocations que nous avons recueillies dans notre corpus de presse également. Malgré la présence de ces références très synthétiques à la transition écologique, l'exemple « Europe verte », qui est tiré du *Monde* et daté de décembre 1980, indique « des activités pratiquées à la campagne », sans prendre en considération la lutte environnementale et écologique, même s'il s'agit d'une question sociale et politique abordée très fréquemment dans la presse des dernières années.

Cette comparaison entre les données lexicographiques obtenues par le *TLFi* et les collocations fournies par Sketch Engine montre que les informations sémantiques des dictionnaires ne sont pas complètes et ignorent des acceptions de la couleur verte qui apparaissent de manière massive dans les articles journalistiques actuels.

Enfin, nous voulons fortifier ultérieurement nos affirmations en illustrant des données affichées grâce à la fonction « Concordance » de Sketch Engine. Les « nuages » suivants du mot-pivot « vert » ont été obtenus à partir de deux recherches différentes : dans la Figure 1, nous illustrons la fréquence des occurrences du substantif « vert », à savoir celles qui comprennent exclusivement les structures linguistiques indiquant le sens chromatique du mot, alors que, dans la Figure 2, nous avons investigué sur la distribution des occurrences de « vert » dans sa « nuance écologique », à savoir celle qui exprime les actions de lutte climatique contre le réchauffement climatique et la pollution et en faveur du développement durable au niveau économique et financier.

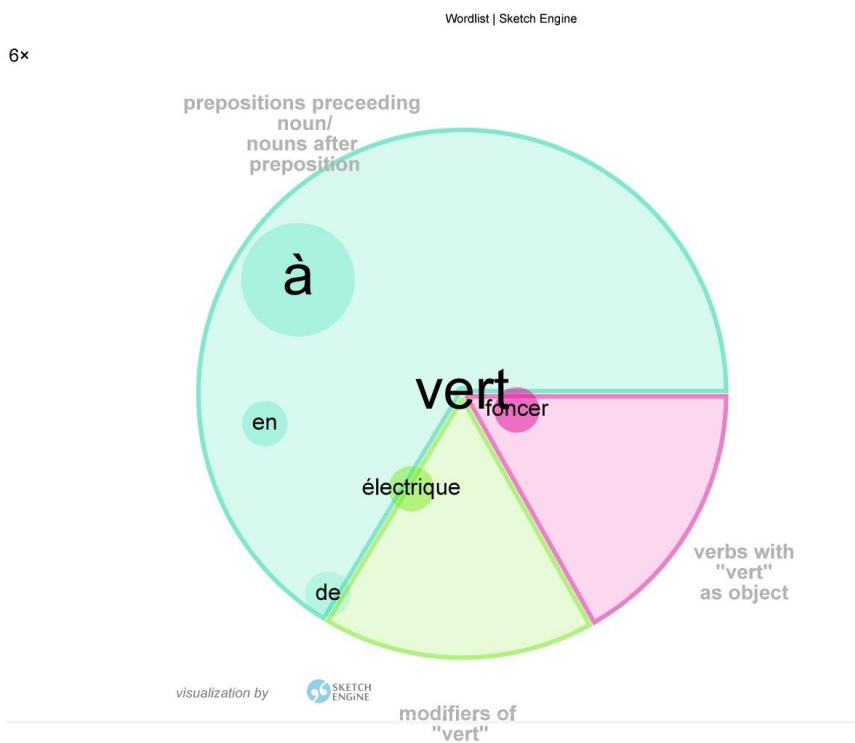


Figure 1

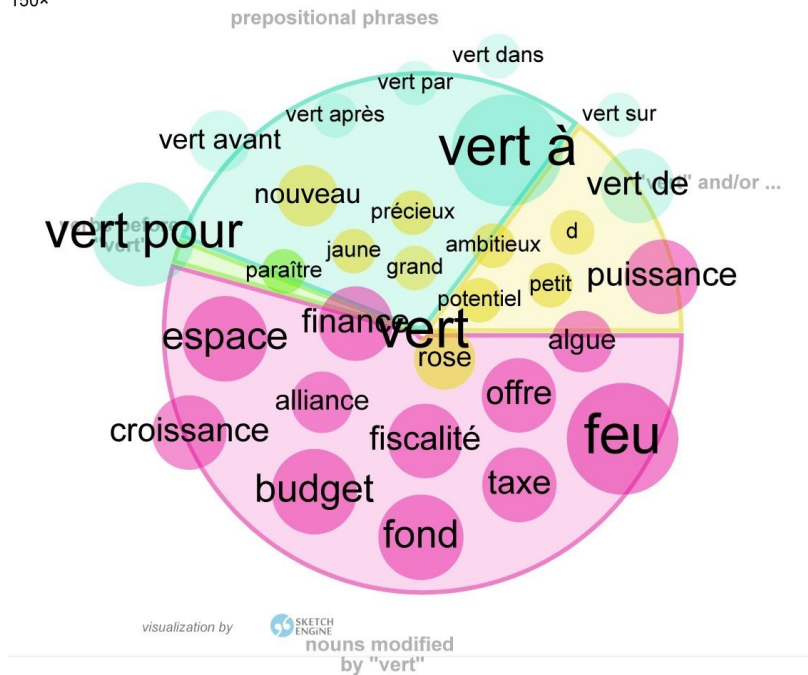


Figure 2

Il est évident que notre corpus enregistre une fréquence très haute de l'adjectif qui exprime le « vert écologique », un concept qui devient un moule très productif pour exprimer beaucoup de notions économiques et financières à partir des collocations nominales *N + Adj épithète* (en violet, dans la Figure 2).

Nous avons présenté les acceptions de la couleur verte proposées par les entrées lexicographiques du *TLFi* et maintenant, nous allons explorer la richesse sémantique de la langue de la presse : en effet, ce que les dictionnaires ignorent souvent est le « coté vivant, coloré et savoureux d'une langue » (González-Rey, 1999 : 254). Dans les Annexes de cette étude, nous avons inventorié les « collocations écologiques » qui apparaissent dans chaque quotidien et les données syntaxiques, sémantiques et statistiques : nous avons proposé une description détaillée de toutes les occurrences retenues dans Sketch Engine à partir des recherches de « verdissement », « verdir » et « vert » et nous avons illustré leur environnement contextuel et les informations statistiques, syntaxiques et sémantiques de chaque expression polylexicale relevée.

5.7 La multidimensionnalité du « vert »

Pour rendre compte des modulations de sens qui caractérisent l'emploi de la couleur verte, nous voulons les inscrire dans un contexte contrastif : dans cette section, notre objectif est l'analyse comparative des structures collocationnelles de vert et du nombre d'acceptions que nous pouvons relever à partir de ses paradigmes. Par conséquent, nous allons comparer la fréquence de « vert » avec la fréquence des autres principaux adjectifs de couleur et ensuite, nous étudierons les constructions syntaxiques de « vert écologique » avec celles de « vert chromatique » dans chaque quotidien.

Afin de cerner le nombre d'acceptions que le paradigme « vert » développe, nous avons recherché l'adjectif « vert » dans son sens à la fois chromatique et écologique au moyen de Sketch Engine et puis, nous avons recueilli le nombre des occurrences dans le tableau 7 :

Revue	Vert écologique et vert chromatique	Occurrences totales
<i>20Minutes</i>	16	151
<i>Le Monde</i>	68	
<i>Le Nouvel Obs</i>	11	
<i>Libération</i>	56	

Tableau 7

Il est évident que *Le Monde* et *Libération* sont les quotidiens les plus féconds du point de vue des fréquences de « vert ». Toutefois, les données de fréquence d'occurrence indiquées dans le tableau ci-dessus seront analysées et comparées plus en détail, afin de montrer ultérieurement que la couleur verte recouvre un rôle sémantique fondamental dans notre corpus environnemental à la fois sur le plan chromatique *stricto sensu* et sur le plan écologique.

Avant de mettre en lumière les structures syntaxiques des acceptions de la couleur verte, le tableau 8 ci-dessous compare la fréquence de la couleur verte avec le nombre des occurrences de principaux adjectifs de couleur, à savoir le blanc, le noir, le rouge, l'orange, le jaune, le bleu, le violet, le rose et le marron :

Couleurs	20Minutes	<i>Le Monde</i>	<i>Le Nouvel Obs</i>	<i>Libération</i>	Nombre total
Vert	16	68	11	56	151
Jaune	14	14	6	8	42
Rouge	3	4	8	3	18
Noir	5	3	4	2	14
Blanc	1	2	5	4	12
Bleu	0	2	4	2	8
Orange	3	0	1	1	5
Rose	0	0	2	1	3
Violet	0	0	1	0	1
Marron	0	0	0	0	0

Tableau 8

Dans le tableau 8, il nous paraît clair que la fréquence de « vert » se détache nettement des proportions concernant les autres couleurs. Cependant, nous devons spécifier que la couleur jaune enregistre une fréquence très haute parce que le nombre des occurrences indiqué comprend également tous les contextes où l'adjectif « jaune » suit le mot « gilet(s) » pour désigner le nom du mouvement français d'indignation et de révolte populaire au moyen de la couleur de leurs vêtements : en particulier, si nous considérons le nombre total des occurrences de « jaune », 23 occurrences sur 42 décrivent les Gilets Jaunes.

Pour rendre cette proportion plus évidente, nous visualisons les résultats du tableau ci-dessus dans cette représentation en tarte (cf. Figure 3) :

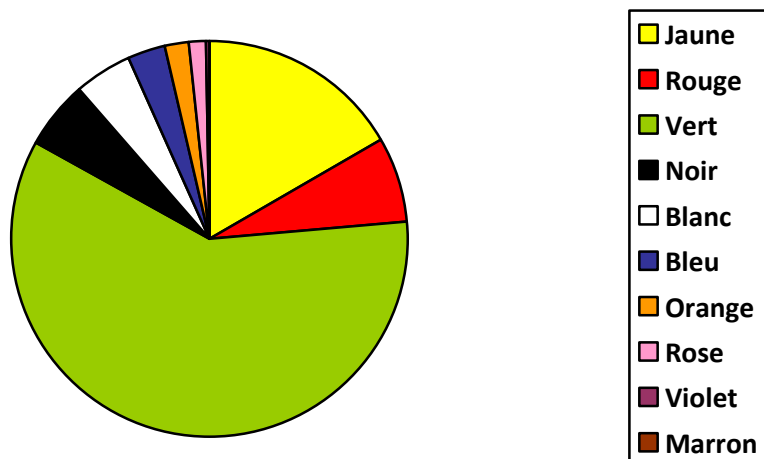


Figure 3

En outre, pour ce qui concerne les paradigmes syntaxiques, dans le tableau 9, nous indiquons, d'un côté, tous les patrons du vert écologique repérés dans chaque quotidien et le nombre des occurrences entre parenthèses et de l'autre côté, nous listons les structures syntaxiques qui caractérisent l'acception chromatique de la couleur :

Revue	Vert écologique	Vert chromatique
<i>20Minutes</i>	N + Adj (16)	N + Adj
<i>Le Monde</i>	N + Adj (68)	N + Adj
	N + Dét + N (1)	
<i>Le Nouvel Obs</i>	N + Adj (7)	N + Adj
	V + Adj (1)	
<i>Libération</i>	N + Adj (26)	N + Adj
	V + Adj (1)	

Tableau 9

Les patrons relevés témoignent la grande similarité entre les constructions syntaxiques du vert écologique et celles du vert chromatique : dans les quatre quotidiens, le vert chromatique est exprimé exclusivement par la catégorie grammaticale « Adjectif » au moyen de la structure *N + Adj (épithète)*. Dans les

paradigmes du vert écologique, la couleur correspond très fréquemment à un adjectif, mais pas seulement : l'expression « verte du scrutin » (cf. Fiche 50c) tirée du *Monde* décrit le patron *N + Dét + N*, où le nom « verte » correspond à un adjectif nominalisé.

Pour fournir des exemples détaillés des concordances du vert chromatique, le tableau 10 liste tous les contextes où l'acception chromatique apparaît dans chaque quotidien, suivis par le titre de l'article et la date de publication entre parenthèses :

Revue	Nombre des occurrences	Contexte
<i>20Minutes</i>	4	1. [...] algues vertes qui détruisent les côtes bretonnes, centaines de milliers de poissons retrouvés morts en Australie [...] (« Les catastrophes climatiques se multiplient sur la planète » - 06.08.19)
		2. Lundi, un des derniers pneus oubliés est remonté à la surface en même temps que les lignes de mesure, colonisé par [...] des algues vertes [...] (« Méditerranée: Un récif artificiel de 25.000 pneus, hérésie environnementale, totalement enlevé au large de Cannes » - 21.05.19)
		3. [...] Raissac d'Aude, qui a obtenu en juin dernier le feu vert pour une nouvelle centrale solaire flottante d'Akuo Energy. (« Vaucluse: La plus grande centrale solaire flottante d'Europe a posé l'ancre à Piolenc » - 19.10.19)
		4. Celles-ci ont été profondément irritées du fait que le gouvernement australien ait récemment donné son feu vert à un projet minier. (« Climat: Près de 300 millions d'euros débloqués par l'Australie pour aider les îles du Pacifique » - 13.08.19)
<i>Le Monde</i>	3	1. En janvier et en juin, la préfecture a donné son feu vert à l'extension des capacités de stockage de l'usine Seveso en produits dangereux sans évaluation environnementale. (« Lubrizol : des normes et des contrôles en régression pour les sites industriels à risque » - 04.10.19)
		2. Ainsi, la préfecture de Seine-Maritime a donné son feu vert à Lubrizol, en janvier puis en juin [...] (« Lubrizol : des normes et des contrôles en régression pour les sites industriels à risque » - 04.10.19)

		3. [...] le gouvernement australien ait donné son feu vert à un projet minier très controversé du groupe indien Adani dans l'Etat du Queensland. (« Climat : l'Australie débloque 300 millions d'euros pour aider les îles du Pacifique » - 13.08.19)
<i>Le Nouvel Obs</i>	1	1. [...] pendant que d'autres déployaient autour d'eux des drapeaux verts , jaune, rose et bleu, avec dessus le symbole de leur mouvement. (« On fait ça pour vos enfants ! Les activistes écolos d'Extinction Rebellion bloquent un pont à Paris » - 29.06.19)
<i>Libération</i>	4	1. Ils parlent plus volontiers de Greta Thunberg. Une jeune étudiante de Basse-Autriche aux cheveux teints en vert foncé a défilé une fois à une manif «Fridays for Future», à Amstetten [...] (« Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives » - 27.09.19)
		2. «Si tous les pays pouvaient penser comme l'Autriche...» soupire un quinquagénaire en veste vert citron , avant de grimper dans un wagon. (« Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives » - 27.09.19)
		3. Le concept forgé par Ceetrus, l'immobilière d'Auchan, a besoin du feu vert de l'Etat. («Europacity : le gouvernement cherche la sortie » - 25.09.19)
		4. En les acceptant, le Parlement européen aurait donné un feu vert à Frans Timmermans, le commissaire chargé du climat. (Green New Deal : Pour changer de cap, il faut faire table rase de l'Europe austéritaire » - 04.10.19)

Tableau 10

Il nous apparaît clair que les occurrences du vert chromatique sont moins variées que les occurrences du vert écologique regroupées dans les Annexes de ce travail ; en outre, les expressions construites à partir du syntagme nominal « feu vert » (i.e. « donner son feu vert ³²», « avoir besoin du feu vert » et « obtenir le feu vert ») indiquent le sens chromatique mais, en même temps, elles sont classées comme des expressions idiomatiques à valeur métaphorique qui transfèrent le sens de la couleur verte de la lumière des feux de circulation pour exprimer de manière originale l'action d'autoriser pour débiter quelque chose. Par conséquent, les seules collocations qui

³² Autoriser quelqu'un à faire quelque chose. [Définition du *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*]

expriment des acceptions chromatiques au sens étroit du mot sont « vert citron », « vert foncé », « algues vertes » et « drapeaux verts ».

Ces résultats nous permettent de rendre évident le caractère polysémique de « vert » : la polysémie a lieu lorsqu'une dénomination se réfère à différents concepts qui appartiennent au même domaine et y coexistent (L'Homme, 2020 : 81). Ce phénomène qui relève des études de la sémantique lexicale est très récurrent et il engendre des structures linguistiques multidimensionnelles : en effet, dans notre travail, le mot « vert » peut être conceptualisé de façon différente en fonction de la perspective que nous considérons et il exprime des sens multiples dans le même domaine (L'Homme, 2020 : 90). Nous pouvons décrire l'oscillation sémantique de « vert » entre son acception chromatique et son acception écologique grâce au critère de non-substitution synonymique : le mot « vert » ne peut pas toujours être remplacé par son acception de couleur dans notre corpus environnemental, parce que plusieurs sens y sont associés (L'Homme, 2020 : 95-96). Pour ce qui concerne le vert chromatique, ce sont les relations paradigmatiques différentielles qui associent la couleur verte avec tous les autres couleurs existantes (L'Homme, 2020 : 101). En outre, nous avons travaillé sur un corpus journalistique de langue générale, c'est-à-dire non spécialisé et, par conséquent, il est très fréquent de repérer des unités lexicales polysémiques qui partagent des sémèmes et qui, en même temps, acquièrent des sens différents en fonction du contexte d'énonciation.

En somme, les unités linguistiques gagnent leurs sens spécifiques grâce à l'interaction avec les autres éléments qui les accompagnent. Après ces remarques, nous affirmons que le mot « vert » peut indiquer

- 1) une couleur spécifique dérivant de l'amalgame du jaune et du bleu ;
- 2) un environnement naturel couvert de végétation ;
- 3) des actions ou des phénomènes qui concernent la protection de l'environnement et la transition écologique.

Selon L'Homme (2020 : 106), la troisième signification indiquant le vert écologique est plus étroitement associée à la deuxième qu'à la première définition,

puisque la protection de l'environnement comprend, à son tour, la protection de la nature. Enfin, dans toutes les collocations recueillies dans les Annexes de cette étude, le mot « vert » correspond à un synonyme de l'adjectif « écologique » et il identifie toutes les mesures et les actions sociales qui visent la protection environnementale : l'unité linguistique « vert » est une ressource créative de la langue et elle correspond à un lexème polysémique et multidimensionnel fréquemment touché par des modulations sémantiques innovantes et actuelles.

5.8 Conclusion

Après cette présentation de l'inventaire des expressions collocationnelles qui expriment l'acception « écologique » de la couleur verte et des paradigmes syntaxiques qu'elles partagent avec les structures linguistiques des autres adjectifs de couleur, nous sommes en mesure de prouver la présence massive des « collocations écologiques » dans les articles journalistiques. Nous avons exploité les fonctions d'analyse de corpus offertes par Sketch Engine et l'extraction terminologique de TermoStat, afin de dresser un bilan exhaustif de notre étude et d'expliquer nos remarques finales.

Comme l'affirme Henrot (2008 : 219), « les phénomènes linguistiques enregistrés sur la Toile se révèlent à la fois envahissants et mouvants, labiles et fugitifs », et, en même temps, le Web offre la possibilité de recueillir du matériel très utile pour l'analyse des relations contextuelles des mots en discours au moyen des logiciels de la linguistique de corpus.

En premier lieu, lorsque nous observons attentivement le nombre total des occurrences recueillies, nous pouvons affirmer que l'adjectif « vert » et les collocations dans lesquelles il s'actualise en discours représentent la majorité des occurrences totales ; en outre, pour ce qui concerne les « types de combinaisons catégorielles possibles » (Heid, 1992 : 528), la structure *Nom + Adj (épithète)* reste le patron syntaxique le plus fréquent, vu que plus d'un tiers des 70 expressions collocationnelles repérées peut être décrit syntaxiquement à partir de ce patron syntaxique.

En deuxième lieu, le tableau 3 montre que beaucoup de collocations apparaissent dans les titres et les sous-titres des articles et qu'elles sont, ensuite, reprises dans les

chapeaux du même texte : en effet, les titres utilisent très souvent des expressions imagées qui portent sur la couleur verte pour exprimer de manière créative les luttes environnementales. Cette remarque explique la raison pour laquelle ces unités lexicales se répètent plusieurs fois dans le même contexte linguistique de cooccurrence à l'intérieur tant du corps de l'article que de son titre ou de son sous-titre (cf. Annexes) : cette répétition redondante et systématique des structures qui expriment la nuance « écologique » du vert est évidente, par exemple, dans les articles qui emploient l'unité phraséologique « taxe verte » (cf. Fiche 29c), où cette indication chromatique concernant la lutte au réchauffement climatique est conservée dans l'ensemble du texte, et dans la Fiche 1a et la Fiche 35c, où les expressions qui touchent constamment à l'action de « devenir vert », c'est-à-dire « an vert » et « verdissement durable », sont répétées récursivement à la fois dans le titre et dans le corps du texte. En somme, cette famille d'événements politiques et sociaux se construit à partir de la répétition des expressions polylexicales, parce que « tout énoncé entretient des relations avec les énoncés produits antérieurement ainsi que des énoncés à venir » (Martinelli, 2020 : 13).

En quatrième lieu, sur le plan de l'analyse sémantique, nous pouvons cerner des domaines conceptuels récurrents dans les textes qui composent notre corpus de presse : en effet, les collocations repérées recouvrent non seulement le domaine économique et financier qui promeut le développement durable (i.e. « capitalisme vert », « eurodéputés verts », « taxes vertes », « verdir les crédits »), mais également le domaine juridique (i.e. « juges verts », « contrats verts ») : cet éventail de champs sémantiques auxquels ils appartiennent s'appuie de façon homogène sur les valeurs de défense de l'environnement et de soutien aux luttes pour la préservation des ressources naturelles et de la planète.

En outre, sur le plan stylistique, nous avons identifié des cas d'emploi métonymique de l'adjectif « vert » : par exemple, dans la Fiche 51c et la Fiche 52c, les collocations verbales « vendre du vert » et « passer au vert » utilisent la nominalisation de l'adjectif de couleur pour indiquer au moyen d'une métonymie le concept d'énergie verte, ou, plus précisément, d'électricité verte ; de la même façon, la Fiche 50c qui décrit « la verte du scrutin » est une variante synonymique ayant le même sens que l'expression « verdissement du scrutin », puisque le nom « verte » correspond à une

nominalisation de l'adjectif « vert » dans l'objectif d'exprimer l'action de rendre les candidats aux élections plus actifs du point de vue environnemental.

Ensuite, nous avons également remarqué que les collocations qui portent sur la couleur verte tendent à être employées très souvent entre guillemets : d'après nous, dans les textes journalistiques, ces signes typographiques pourraient signaler le statut encore peu reconnu de ces « collocations écologiques » ou, tout simplement, ils isolent ces unités phraséologiques et les mettent en relief. À ce propos, Martinelli (2020 : 12-13) cite la polyphonie du langage théorisée par Mikhael Bakhtine et affirme que les mots mis en évidence au moyen des guillemets développent un « mosaïque de voix ».

Enfin, à la suite de la comparaison entre les occurrences de l'adjectif vert et celles des autres adjectifs de couleur, nous affirmons que le vert reste dominant en termes statistiques (cf. Figure 3) et qu'il correspond à une unité linguistique polysémique et multidimensionnelle qui module son sens par rapport au contexte dans lequel il est utilisé de façon créative.

Pour synthétiser nos données et justifier nos remarques, nous avons recueilli le nombre total des occurrences de « verdissement », « verdir » et « vert » dans les quatre quotidiens dans ce tableau résumatif :

Mot recherché	20Minutes	Le Monde	Le Nouvel Obs	Libération	Nombre total
Verdissement	0	10	0	5	15
Verdir	0	5	0	2	7
Vert	9	40	8	33	90

Tableau 11

Pour conclure ce bilan phraséologique des nuances de la couleur verte dans la presse, nous affirmons que notre travail sur corpus a permis d'analyser les unités phraséologiques en contexte, en cernant le champ d'étude aux seules unités lexicales désignant les nuances écologiques de la couleur verte. Le tableau résumatif ci-dessus nous montre la physionomie linguistique qui caractérise chaque quotidien : il est évident que *Le Monde* et *Libération* sont les journaux qui comptent le nombre le plus haut d'occurrences, tandis que *Le Nouvel Observateur* et *20Minutes* utilisent plus rarement la

couleur verte comme moyen privilégié de promotion des thématiques environnementales. Par conséquent, la couleur verte devient un « moule productif » dans les deux premiers quotidiens que nous avons cités, puisque la nature des paradigmes collocationnels qui en dérivent incite à la créativité (Mejri, 2011 : 31) : les collocations que nous avons recueillies expriment toujours une image au moyen de l'indication chromatique de la couleur verte, grâce à laquelle le lecteur peut visualiser l'idée de la transition écologique qui autrement passerait inaperçue, afin d'attirer davantage son attention et de frapper son intellectuel (González-Rey, 1997 : 295). Le caractère imagé du langage permet ainsi d'employer des expressions polysémiques et de transférer les sémèmes typiques d'un domaine dans un autre : ces procédés linguistiques sont très proches au phénomène d'extension des domaines conceptuels que nous avons rencontré dans l'analyse de notre corpus.

En outre, cette étude veut inspirer d'autres recherches académiques, qui pourraient approfondir ces analyses phraséologiques dans un corpus plus large que le nôtre. Cependant, notre travail a souffert de la « dispersion³³ », un phénomène très fréquent en linguistique de corpus : d'un côté, du point de vue thématique, la dispersion agit surtout dans un corpus comprenant des textes qui abordent des sujets spécifiquement choisis, comme dans notre travail, vu que nous avons sélectionné des articles tirés exclusivement de la rubrique « Planète » ; de l'autre côté, du point de vue textuel, il faut remarquer que chaque section d'un texte journalistique (i.e. le titre, le sous-titre, le chapeau, le corps du texte) possède des propriétés rédactionnelles différentes qui influencent le repérage et les données de fréquence des expressions polylexicales et qui pourraient entraîner une surreprésentation des données (Brezina, 2018 : 16-17).

Pour conclure, comme l'affirme Mejri (2011 : 31), « la tradition lexicographique a souvent marginalisé les unités polylexicales » dans les entrées des dictionnaires et nous avons prouvé que le *TLFi* mentionne de manière très synthétique et secondaire ces nouvelles créations phraséologiques très fréquentes dans le journalisme concernant l'environnement : après avoir constaté que les définitions des entrées lexicographiques

³³ En linguistique de corpus, la *déviaton* correspond à une déviation systématique, mais très souvent cachée, de l'échantillon de textes qui composent le corpus (Brezina, 2018 : 16).

posent ces limites, nous pouvons affirmer que la linguistique de corpus est un outil fondamental pour mener ces « enquêtes de terrain » et pour explorer le caractère « fluide » et dynamique de la langue en contexte, parce que « la langue se manifeste de façon vérifiable seulement dans les textes (parlés ou écrits) » (Teubert & Kervio-Berthou, 2000 : 140, cité dans Henrot, 2008 : 217).

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Dans cette étude, nous avons envisagé la complexité qui caractérise la phraséologie et ses objets d'étude, parce que cette branche de la linguistique a été reconnue comme matière d'intérêt académique seulement à partir du siècle dernier : du point de vue historique, Charles Bally est souvent considéré comme le père de la phraséologie et son *Traité de stylistique française* a guidé notre présentation des théories phraséologiques.

Vu que 30 % d'un texte est figé, nous pouvons affirmer que, bien que nous n'en sommes pas toujours conscients, la langue témoigne une présence massive des expressions polylexicales figées ; toutefois, il est impossible de parler de « figement absolu », puisque le degré de figement doit être analysé de manière scalaire. En outre, les structures polylexicales peuvent être étudiées de plusieurs points de vue, ce qui rend l'exploration de cette discipline linguistique épineuse et laborieuse. La description de la polyfactorialité du phénomène du figement a dévoilé sa complexité d'identification et de définition, puisque la gradation des critères distinctifs des énoncés phraséologiques figés nous a obligé à opérer des choix de catégorisation et à reconnaître la forte corrélation entre les contraintes syntaxiques, sémantiques et lexicales et les stratégies de blocage des paradigmes linguistiques qui en dérivent. Par conséquent, la dimension graduelle des unités phraséologiques a remarqué la nécessité d'une étude scalaire du figement qui empêche de fixer les frontières de ce phénomène phraséologique de manière claire et univoque. Nous sommes en mesure d'affirmer que le « principe idiomatique du langage » est à la base de toute structure linguistique et que les unités phraséologiques s'actualisent et opèrent sur un continuum allant du figé au non-figé. Malgré nos efforts classificatoires, le figement reste un phénomène linguistique qui s'échappe de toute hiérarchie absolue : nous ne pouvons pas affirmer d'avoir identifié un modèle de référence qui comprenne tous les critères définitoires des expressions figées, même si nous avons consulté les ouvrages d'une grande variété d'auteurs qui ont collaboré largement à l'enrichissement de la littérature phraséologique.

Les contributions de Mel'čuk et Polguère et du modèle Sens-Texte qu'ils ont théorisé se sont avérées particulièrement productives pour décrire les fonctions lexicales

et pour présenter la métaphore et le phénomène collocationnel : en effet, le Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain (DEC) mentionne la fonction FIGUR, qui nous a encouragées à reconnaître le rôle de la métaphore lexicalisée dans la discipline phraséologique et l'intersection évidente entre la lexicologie et les travaux des phraséologues. Puis, nous avons prouvé que les collocations expriment des solidarités lexicales entre les mots et entraînent des relations d'association préférentielle à ancrage lexical unique, puisque la base est une lexie sélectionnée de façon non contrainte. Lorsque ces phrases semi-figées sont dotées d'une autonomie sémantique suffisante, elles peuvent perdre leur sens et devenir des énoncés phraséologiques à valeur métaphorique : cette propriété des expressions figées révèle le rôle du figement comme ressource de création lexicale.

Partant de ce constat, nous avons justifié le caractère pluridimensionnel et multiforme de la métaphore, une figure de style qui participe aux procédés de détournement de la langue : dans notre étude, le défigement est devenu une source d'informations sur le figement des unités phraséologiques, parce que les collocations manipulées correspondent à de véritables constructions créatives en discours qui brisent les liens des expressions figées de manière scalaire. Nous avons remarqué que le défigement des structures figées est un fait linguistique très fréquent lors de la rédaction des textes journalistiques : en effet, la presse manipule la langue pour atteindre ses objectifs communicatifs, c'est-à-dire informer, convaincre et persuader les lecteurs. L'étude du phénomène du défigement a construit un pont entre la langue, c'est-à-dire sa fixité formelle et sémantique, et la parole, à savoir l'actualisation des mots en discours : il est impossible d'expliquer le sens des structures des expressions manipulées sans tenir compte de l'ancrage situationnel qui conditionne leur réalisation. Ces remarques nous ont menées à affirmer que l'usage des expressions polylexicales n'est jamais cristallisé : les stratégies de détournement linguistique agissent du point de vue phonétique, syntaxique et sémantique et le défigement représente le moyen privilégié pour opérer sur les structures préconstruites et pour les manipuler. Dans une expression défigée, l'ancrage situationnel devient fondamental pour l'interpréter et la mettre en relation avec l'environnement contextuel où elle apparaît ; toutefois, la non-compositionnalité

du sens et les transferts des traits sémantiques posent de nombreuses difficultés interprétatives.

Dans le dernier chapitre de notre étude, notre travail est devenu opérationnel : l'analyse thématico-sémantique des structures défigées de la presse environnementale a permis de dégager la créativité qui ressort des articles journalistiques publiés dans les rubriques « Planète » des revues prises en examen. Pour dépouiller le tissu phraséologique des textes journalistiques et les nuances écologiques de la couleur verte, nous avons utilisé les approches méthodologiques et les outils informatiques de la linguistique de corpus. Nous avons chargé les textes de nos articles de presse dans les logiciels d'analyse et ensuite, nous avons obtenu les données sur la fréquence d'usage, la distribution et les relations sémantiques et syntaxiques que les mots entretiennent. Cependant, notre recherche a été affectée par la dispersion, une limite de l'analyse de discours sur corpus qui se manifeste très fréquemment sur le plan textuel et thématique lors de la sélection des textes qui vont composer le corpus.

Nous avons opéré sur un corpus de presse environnementale d'environ 134.000 mots et 171.279 occurrences pour témoigner le verdissement progressif des articles de la presse environnemental : en effet, grâce à l'analyse des données extraites dans le corpus, nous avons enregistré un grand nombre d'occurrences de collocations écologiques nominales construites à partir de « vert », « verdissement » et « verdir » dans *Le Monde* et *Libération*. Notre recherche a classé les collocations écologiques nuancées avec la couleur verte dans les fiches phraséologiques (cf. Annexes), de manière à rendre ces données plus accessibles et ordonnées : le patron syntaxique *Nom + Adjectif (épithète)* est le plus fréquent dans l'ensemble des 70 collocations analysées, puisqu'un tiers des expressions polylexicales recueillies dans les fiches est construit à partir de ce paradigme. En outre, nous avons prouvé que beaucoup de collocations écologiques sont employées dans les titres des articles (cf. Tableau 3) et, à leur tour, les formes adjectivales (« vert »), nominales (« verdissement ») et verbales (« verdir ») de la couleur verte sont reprises plusieurs fois dans le corps des textes : cette répétition récursive participe à la cohérence textuelle nécessaire dans tout article journalistique.

Les expressions relevées renvoient à des domaines divers, comme l'économie, la finance durable et, moins fréquemment, la loi, et, sur le plan typographique, elles sont

très souvent exprimées entre guillemets, afin de mettre en relief leur caractère singulier, de rendre cette « visualisation chromatique » de la transition écologique plus évidente dans l'intellectualité des lecteurs et d'exprimer un « mosaïque de voix ».

Malgré la haute présence des collocations écologiques dans le journalisme actuel, les entrées lexicographiques du *TLFi* presque ignorent la fréquence de ces expressions polylexicales, vu qu'elles les citent uniquement à la fin de la page. Ensuite, nos enquêtes ont montré que la description lexicographique de la couleur verte ne peut pas être limitée aux acceptions chromatiques *stricto sensu*, mais elle doit comprendre les collocations écologiques diffusées de plus en plus dans la presse généraliste du XXI^e siècle. Quant au repérage des données quantitatives, nous avons extrait 112 occurrences de ces collocations, parmi lesquelles l'adjectif « vert » apparaît 90 fois, le substantif « verdissement » 15 fois et le verbe « verdier » seulement 7 fois : nous croyons que la haute fréquence de l'adjectif est déterminée par la malléabilité de sa structure, puisque le mot « vert » est souvent nominalisé et employé au moyen du transfert métonymique.

Enfin, à la suite de cette présentation des occurrences des collocations écologiques, nous avons analysé les paradigmes syntaxiques que la couleur verte partage avec les autres adjectifs de couleur et la fréquence avec laquelle ils sont employés. Cette comparaison entre les occurrences de l'adjectif vert et celles des autres couleurs confirme encore une fois la dominance des collocations écologiques en termes statistiques (cf. Tableau 5) et montre le caractère multidimensionnel et polysémique du mot « vert » : cet adjectif, en effet, est soumis à des modulations de sens qui sont directement dépendants du domaine conceptuel où « vert » apparaît ou du contexte d'énonciation où il est employé.

Bref, la composition et la consistance du corpus ont permis d'extraire une quantité suffisante de données (cf. Annexes), mais il serait intéressant d'approfondir les analyses phraséologiques de notre étude en travaillant sur un corpus plus large. Il pourrait être utile et innovant de mener des recherches plus vastes qui explorent la fréquence des structures métaphoriques et des jeux de mots dans un corpus de presse, vu que, lors de la lecture intégrale de notre recueil de textes, nous avons rencontré des formules très originelles comme « Notre Drame de l'Amazone », « horreurs boréales »,

« martyriser les forêts », « danse funeste des flammes » et « migrations d'hydrocarbures ».

De plus, il serait très utile d'exploiter les fonctionnalités des outils informatiques de la linguistique de corpus pour des objectifs didactiques : comme l'affirme González-Rey dans son œuvre *La didactique du français idiomatique : discours et méthodes* (2015), la compétence phraséologique est l'une des habilités linguistiques les plus difficiles à acquérir au cours de l'apprentissage des langues étrangères, vu que même les locuteurs natifs sont parfois inconscients de la complexité du domaine phraséologique et ignorent les lois qui règlent l'usage et la structure des expressions polylexicales. Dans un contexte didactique, l'étude et l'analyse des collocations et des locutions en discours s'avérerait particulièrement utile pour l'identification des structures phraséologiques dans un corpus, le classement des unités à partir de leur patron syntaxique et de leur physionomie sémantique : le repérage des expressions phraséologiques en contexte pourrait favoriser leur mémorisation. En somme, notre travail d'enquête se place à mi-chemin entre la linguistique et l'analyse de corpus et il veut stimuler l'application des études phraséologiques dans d'autres disciplines, afin de promouvoir la phraséologie et son utilité transdisciplinaire comme moyen de recherche non seulement linguistique, mais également d'apprentissage et d'enseignement dans des contextes didactiques.

ANNEXES

a) Fiches de « verdissement »

Fiche 1a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement durable
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismɑ̃ dyʁab]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	3
Concordances	<i>Libération</i>	1. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable [titre]
		2. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable [chapeau]
		3. Pour nourrir l'idée d'un verdissement durable , la majorité a laissé filtrer un maximum de propositions à forte teneur environnementale [...]
Référence de l'article		1. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)
		2. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)
		3. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)

Fiche 2a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement d'une lutte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismɑ̃ de lyt]
Registre		Standard
Variante(s)		Verdissement des luttes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive

Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Libération</i>	1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes [titre]
		2. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes [chapeau]
Référence de l'article		1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)
		2. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)

Fiche 3a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement du gaz
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismã dy gɑːz]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. C'est la conclusion du rapport du groupe de travail sur « le verdissement du gaz » coprésidé par Olivier Appert [...]
Référence de l'article		1. Biométhane : ce gaz « vert » doit encore prouver sa rentabilité (10/07/19)

Fiche 4a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement de la prime automobile
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismã də la pʁim otɔmɔbil]
Registre		Standard
Variante(s)		///

Sémantique	Champ sémantique	Mobilité durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Parmi l'arsenal écolo du gouvernement figurent le verdissement de la prime automobile à la conversion [...]
Référence de l'article		1. Sur la transition écologique, le budget de l'Etat pour 2020 affiche un vert encore bien pâle (14/10/19)

Fiche 5a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement de la politique
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismã də la pɔlitik]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Une trentaine d'entre elles se sont ainsi réunies, [...], pour travailler au verdissement de leur politique.
Référence de l'article		1. Comment la BCE peut soutenir la transition écologique (23/10/19)

Fiche 6a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement de la Terre
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛ ʁdismã də la tɛ:ʀ]
Registre		Standard
Variante(s)		///

Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle [titre]
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 7a

Unité phraséologique (UP)		Verdissement de la planète
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vɛʁdismɑ̃ də la planɛt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	2
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] un tiers du verdissement de la planète est directement dû à l'activité humaine (reforestation, agriculture...).
		2. Le CO2 contribue ainsi « à 70 % au verdissement de la planète », commente Ranga Myneni [...]
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)
		2. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 8a

Unité phraséologique (UP)		Considérer le verdissement (comme)
Typologie d'UP		Collocation verbale (construction attributive)
Transcription phonétique		[kɔ̃ sidɛrɛ lə vɛ rdismɑ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	V + Dét + N (+ Prép)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. On peut donc considérer le verdissement comme une bonne nouvelle, explique au Monde la chercheuse Doris Barboni.
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 9a

Unité phraséologique (UP)		Mettre en avant le verdissement
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[mɛtʁ ɑ̃ avɑ̃ lə vɛ rdismɑ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] mettre en avant le verdissement pour dénoncer l'alarmisme ambiant sur le climat.
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 10a

Unité phraséologique (UP)		Le facteur numéro un du verdissement
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[lə faktœ:R nymɛR o œ̃ dy vɛ rdismɑ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	SN + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Le CO2 facteur numéro un du verdissement [sous-titre]
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 11a

Unité phraséologique (UP)		(participer) le verdissement
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[(partisipe) lə vɛ rdismɑ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Réchauffement climatique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + V
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Du pain béni pour les climatosceptiques, qui occultent le fait que ce verdissement participe d'un dérèglement climatique global.
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle

	(21/06/19)
Remarques	Personnification du sujet abstrait non humain « verdissement », grâce à l'ajout du trait sémantique [+humain], qui permet la compatibilité avec le verbe « participer ».

b) Fiches de « verdir »

Fiche 1b

Unité phraséologique (UP)	Verdir un discours	
Typologie d'UP	Collocation verbale	
Transcription phonétique	[vɛ rdir ẽ diskʉʁ]	
Registre	Standard	
Variante(s)	///	
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Philippe Martinez n'est pas le seul syndicaliste à verdir son discours .
Référence de l'article	1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)	

Fiche 2b

Unité phraséologique (UP)	Verdir une action	
Typologie d'UP	Collocation verbale	
Transcription phonétique	[vɛ rdir yn aksjɔ̃]	
Registre	Standard	
Variante(s)	///	
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///

	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Sa nouvelle présidente, Christine Lagarde, devra définir comment verdir son action .
Référence de l'article		1. Comment la BCE peut soutenir la transition écologique (23/10/19)

Fiche 3b

Unité phraséologique (UP)		Verdir une déclaration
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[vɛ rdir yn deklarasjɔ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Ce qui a conduit le premier ministre, Edouard Philippe, à verdir devant l'Assemblée nationale sa déclaration de politique générale [...]
Référence des articles		1. La loi sur le climat devient un test pour le gouvernement (18/06/19)

Fiche 4b

Unité phraséologique (UP)		Verdir la logistique urbaine
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[vɛ rdir la lɔ ʒistik yʁbɛn]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + SN
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///

Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Une nouvelle tentative de « verdir » la logistique urbaine et de résoudre la difficile équation du « dernier kilomètre », alors que le transport fluvial tarde à tenir ses promesses.
Référence des articles		1. A Paris, le réveil de la logistique urbaine fluviale (21/09/19)

Fiche 5b

Unité phraséologique (UP)		Verdir un déplacement
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[vɛ rdir œ deplasmɑ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		« Verdir » les déplacements (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Mobilité durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Nombreuses sont aujourd'hui les institutions financières à vouloir « verdir » les placements et/ou les crédits qui figurent dans leur bilan.
Référence des articles		1. « Les grands établissements financiers ont pris conscience de la menace [du] changement climatique » (09/07/19)

Fiche 6b

Unité phraséologique (UP)		Verdir le crédit
Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[vɛ rdir lə kʁedi]
Registre		Standard
Variante(s)		« Verdir » les crédits (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1

	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Nombreuses sont aujourd’hui les institutions financières à vouloir « verdir » les placements et/ou les crédits qui figurent dans leur bilan.
Référence des articles		1. « Les grands établissements financiers ont pris conscience de la menace [du] changement climatique » (09/07/19)

Fiche 7b

Unité phraséologique (UP)		Reverdir l’image
Typologie d’UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[RƏVE Rdir lima:ʒ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Critiqué pour ses beaux discours pro-climat à gauche et chez EE-LV, le Président tente de reverdir son image .
Référence des articles		1. Emmanuel Macron fait-il sa transition écologique ? (08/05/19)

c) Fiches de « vert »

Fiche 1c

Unité phraséologique (UP)		Paraître vert
Typologie d’UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[pɑR ɛtR vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive

Syntaxe	Patron	V + Adj (attribut)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. L'Autriche a beau paraître verte dès lors qu'il s'agit de secteurs tels le ferroviaire, l'agriculture bio ou encore les énergies renouvelables [...]
Référence de l'article		1. Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives (27/09/19)
Remarques		Le verbe « paraître » est un verbe support à fonction auxiliaire qui régit l'adjectif vert.

Fiche 2c

Unité phraséologique (UP)		Capitalisme vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[kapitalism vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. Qui ne connaîtrait Thunberg que par les discours de ses détracteurs serait incapable de décider si elle est, [...], comme l'affirme une fraction de la gauche, une marionnette d'un capitalisme vert [...]
Référence de l'article		1. Greta Thunberg devient-elle anticapitaliste ? (02/19/19)

Fiche 3c

Unité phraséologique (UP)	Caution verte
----------------------------------	---------------

Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[kɔsjɔ̃ vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. Nonobstant la virulence de ses paroles, il est évident que Greta Thunberg représentait alors pour les politiques une précieuse caution verte .
Référence de l'article		1. Greta Thunberg devient-elle anticapitaliste ? (02/19/19)

Fiche 4c

Unité phraséologique (UP)		Consumérisme vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[kɔsɥmɛʁism vɛ ʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. [...] il oppose un véritable mode de vie soutenable au « consumérisme vert » qui perpétue le cycle de la consommation et retarde la mise en place de solutions efficaces.
Référence de l'article		1. Pourquoi consommer « vert » ne sauvera pas la planète (09/09/19)

Fiche 5c

Unité phraséologique (UP)		Dictature verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[diktaty:R vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. Cette convention est une tentative de la dernière chance pour apporter des réponses à travers plus de démocratie. Tout l'inverse d'une prétendue « dictature verte ».
Référence de l'article		1. Cyril Dion : « Si l'Elysée écarte les propositions des citoyens sur le climat, ça fera l'effet d'une bombe » (04/10/19)

Fiche 6c

Unité phraséologique (UP)		Marée verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[mare vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		Marées vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Réchauffement des eaux
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. Les marées vertes y ont régressé dans plusieurs zones.
Référence de l'article		1. Animaux marins, coquillages, poissons : pour l'océan, la facture du réchauffement sera salée (14/06/19)

Fiche 7c

Unité phraséologique (UP)		Paradis vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[paʁadi vɛʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Développement durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. L'île d'Eigg, ce petit « paradis vert » écossais autogéré Les habitants de ce morceau de terre situé au large de l'Ecosse sont parvenus à l'autosuffisance énergétique [...]
Référence de l'article		1. L'île d'Eigg, ce petit « paradis vert » écossais autogéré (14/07/19)

Fiche 8c

Unité phraséologique (UP)		Finance verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[finɑ̃ :s vɛʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Il y aura aussi des engagements sur la neutralité carbone, sur la finance verte , tout comme des engagements des filières économiques que sont le transport maritime ou les croisiéristes [...]

	<i>Le Nouvel Obs</i>	2. Les épargnants boudent toujours la finance verte [titre]
Référence de l'article		1. Avant le G7, les surfeurs se mobilisent pour les océans à Biarritz (23/08/19)
		2. Les épargnants boudent toujours la finance verte (18/10/19)

Fiche 9c

Unité phraséologique (UP)		Électricité verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[elɛktrisite vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	2
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>20Minutes</i>	1. Ils fournissent 17 mégawatts d' électricité verte et font de la centrale solaire de Piolenc, près d'Orange dans le Vaucluse [...]
		2. Dix ans, c'est le temps qu'il a fallu pour mener à bien ce projet novateur fournissant de l' électricité verte à 4373 foyers.
Référence de l'article		1. Vaucluse: La plus grande centrale solaire flottante d'Europe a posé l'ancre à Piolenc (19/10/19)
		2. Vaucluse: La plus grande centrale solaire flottante d'Europe a posé l'ancre à Piolenc (19/10/19)

Fiche 10c

Unité phraséologique (UP)		Énergie verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɛnɛ ʁ ʒi vɛ ʁt]

Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	2
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>20Minutes</i>	1. [...] il estime possible de produire ainsi 10.000 mégawatts. Soit de fournir en énergie verte 10 millions de foyers.
		2. ENERGIE VERTE Le producteur d'énergie renouvelable Akuo fournit près de 4500 foyers [sous-titre]
Référence de l'article		1. Vaucluse: La plus grande centrale solaire flottante d'Europe a posé l'ancre à Piolenc (19/10/19)
		2. Vaucluse: La plus grande centrale solaire flottante d'Europe a posé l'ancre à Piolenc (19/10/19)

Fiche 11c

Unité phraséologique (UP)		Fonds vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[fɔ̃ vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Fonds verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	4
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>20Minutes</i>	1. Emmanuel Macron assure alors qu'on y parlera des enjeux environnementaux, de l'adoption de la charte de la biodiversité au fonds vert pour le climat.
		2. Le fonds vert pour le climat au cœur des enjeux [sous-titre]
		3. « Nous aurons à annoncer nos

		engagements pour la reconstitution du Fond vert pour le climat », indiquait aussi, ce mercredi, Emmanuel Macron.
		4. L'heure est à recapitaliser le fonds vert , sans toujours pouvoir compter sur les Etats-Unis.
	<i>Le Monde</i>	5. Après les investisseurs institutionnels, les gestionnaires veulent convaincre les particuliers d'investir dans des fonds verts .
Référence de l'article		1. G7 à Biarritz : A quelles avancées s'attendre sur les enjeux climatiques ? (23/08/19)
		2. G7 à Biarritz : A quelles avancées s'attendre sur les enjeux climatiques ? (23/08/19)
		3. G7 à Biarritz : A quelles avancées s'attendre sur les enjeux climatiques ? (23/08/19)
		4. G7 à Biarritz : A quelles avancées s'attendre sur les enjeux climatiques ? (23/08/19)
		5. Les épargnants boudent toujours la finance verte (18/10/19)

Fiche 12c

Unité phraséologique (UP)		Mobile-home vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[mɔbiləom vɛ ʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Mobilité durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	1
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>20Minutes</i>	1. [...] un mobile-home vert qui sert de bureau et de cuisine pour le fermier.
Référence de l'article		1. Aux Pays-Bas, des fermes d'un nouveau type face au défi climatique (19/08/19)

Fiche 13c

Unité phraséologique (UP)		Budget vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[bydʒ ε vε ʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	4
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Le 25 septembre était présentée à Bercy une étude de l'inspection générale des finances censée poser les bases d'un « budget vert » de l'Etat [...]
		2. Le 25 septembre, l'inspection générale des finances publiait même une étude présentée comme le premier « budget vert » de l'Etat [...]
		3. Le 25 septembre, l'inspection générale des finances (IGF) présentait un premier « budget vert ».
		4. [...] un budget vert doit permettre d'éliminer les dépenses défavorables à l'environnement.
Référence de l'article		1. « D'un point de vue budgétaire, une fiscalité "verte" trop incitative peut finir par poser problème » (03/10/19)
		2. Sur la transition écologique, le budget de l'Etat pour 2020 affiche un vert encore bien pâle (14/10/19)
		3. Ecologie : « Il faudrait avoir une vision à 2050 du budget, avec moins de subventions aux énergies fossiles » (14/10/19)
		4. Ecologie : « Il faudrait avoir une vision à 2050 du budget, avec moins de subventions aux énergies fossiles » (14/10/19)

Fiche 14c

Unité phraséologique (UP)		Contrat vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[kɔ̃ tʁa vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Contrats verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. La plupart des fournisseurs d'électricité proposent des « contrats verts ».
Référence de l'article		1. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/19)

Fiche 15c

Unité phraséologique (UP)		Dépense verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[depɑ̃ :s vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Dépenses vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Mais ce que j'aimerais voir à Bercy, c'est une vision à 2050 du budget, avec moins de subventions aux énergies fossiles, et plus de dépenses vertes .
Référence de l'article		1. Ecologie : « Il faudrait avoir une vision à 2050 du budget, avec moins de subventions aux énergies fossiles » (14/10/19)

Fiche 16c

Unité phraséologique (UP)		Offre verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɔ̃ʁ vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		Offres vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	4
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] environ 70 % des offres proposées par les fournisseurs d'électricité sont des « offres vertes ».
		2. Electricité : l'imposture des « offres vertes » [titre]
		3. [...] l' offre « vert électrique », qui rencontre pour l'instant un succès assez mesuré, avec quelque 300 000 contrats.
		4. [...] en France, plus de 72 % de la production d'électricité est d'origine nucléaire, qui n'est pas incluse dans les offres vertes .
Référence de l'article		1. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/2019)
		2. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/2019)
		3. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/2019)
		4. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/2019)

Fiche 17c

Unité phraséologique (UP)		Emprunt vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɑ̃ pʁ œ̃ vɛ ʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///

Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. L'ancien président de la communauté urbaine de Bordeaux qui a quitté le Parti socialiste début 2019 a annoncé mardi 1er octobre sa proposition d'un « grand emprunt vert » d'un milliard d'euros [...]
Référence de l'article		1. Les candidats à la mairie de Bordeaux s'affrontent sur le terrain vert (03/10/19)

Fiche 18c

Unité phraséologique (UP)		Espace vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɛspas vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Espaces verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	2
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Parmi les thèmes abordés, l'environnement, avec la place de l'arbre et des espaces verts grâce à son plan Canopée [...]
		2. [...] la région parisienne, caractérisée par un faible ratio d' espace vert par habitant, fruit d'un urbanisme inconséquent.
	<i>Libération</i>	3. L'idée étant de développer plus d' espaces verts et de jardins.
		4. Ce n'est pas définitif, précise cependant Magali Fronzes, adjointe au maire chargée de la nature en ville et des espaces verts .

Référence de l'article	1. Les candidats à la mairie de Bordeaux s'affrontent sur le terrain vert (03/10/19)
	2. Europacity : « Comment peut-on promouvoir un pareil urbanisme dans le contexte de crise climatique actuel ? » (02/09/19)
	3. Bordeaux : «La nature est maintenant au cœur de toutes les réflexions» (25/07/19)
	4. Bordeaux : «La nature est maintenant au cœur de toutes les réflexions» (25/07/19)

Fiche 19c

Unité phraséologique (UP)		Gaz vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[gɑ:z vɛ ʁ]
Registre		Gaz « vert »
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	3
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] justifient l'aide des pouvoirs publics à travers les tarifs de rachat du gaz vert [...]
		2. Biométhane : ce gaz « vert » doit encore prouver sa rentabilité
		3. Le gaz « vert » produit à partir de la méthanisation de ressources organiques a de l'avenir [...]
Référence de l'article		1. Biométhane : ce gaz « vert » doit encore prouver sa rentabilité (10/07/19)
		2. Biométhane : ce gaz « vert » doit encore prouver sa rentabilité (10/07/19)
		3. Biométhane : ce gaz « vert » doit encore prouver sa rentabilité (10/07/19)

Fiche 20c

Unité phraséologique (UP)		Croissance verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[krwasɔ̃ :s vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	2
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Autres propositions : la création d'une banque du climat pour orienter l'épargne européenne vers la croissance verte [...]
		2. Au lendemain des élections européennes, la presse française met en avant diverses facettes de ce scrutin, que ce soit le « duel Macron-Le Pen » ou « la croissance verte ».
Référence de l'article		1. Elections européennes : pour se relancer, LRM mise sur l'écologie... et Macron (09/05/19)
		2. Elections européennes 2019 : la presse évoque « le big bang », « la croissante verte » et « des surprises » (27/05/19)

Fiche 21c

Unité phraséologique (UP)		Fiscalité verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[fiskalite vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	5
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///

Concordances	<i>Le Monde</i>	1. « D'un point de vue budgétaire, une fiscalité « verte » trop incitative peut finir par poser problème » [titre]
		2. [...] le rôle à attribuer à la fiscalité « verte » est brusquement passé du rang de débat d'experts à celui d'enjeu quotidien pour les Français.
		3. [...] la question de l'affectation et du rôle de la fiscalité verte est toujours d'actualité.
		4. La fiscalité verte , étincelle de la fronde des « gilets jaunes », crispe de nouveau les débats.
		5. Benoît Leguet estime que Bercy doit aborder la fiscalité verte sous « un angle plus large, en réponse à un besoin sociétal ».
Référence de l'article		1. « D'un point de vue budgétaire, une fiscalité "verte" trop incitative peut finir par poser problème » (03/10/19)
		2. D'un point de vue budgétaire, une fiscalité "verte" trop incitative peut finir par poser problème » (03/10/19)
		3. « D'un point de vue budgétaire, une fiscalité "verte" trop incitative peut finir par poser problème » (03/10/19)
		4. Sur la transition écologique, le budget de l'Etat pour 2020 affiche un vert encore bien pâle (14/10/19)
		5. Ecologie : « Il faudrait avoir une vision à 2050 du budget, avec moins de subventions aux énergies fossiles » (14/10/19)

Fiche 22c

Unité phraséologique (UP)		Obligation verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɔbligasjɔ̃ vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		Obligations vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	5
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. « L' obligation « verte » est une

		<p>tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien ».</p> <p>2. « L'obligation « verte » a exactement le même prix que l'obligation standard. (...) si elles décèlent des différences [avec d'autres obligations], elles sont de l'ordre du dix-millième, soit un centime sur 100 euros ! »</p> <p>3. Depuis quelques années, on voit en effet apparaître sur les marchés financiers des obligations « vertes ».</p> <p>4. En 2018, plus de 6 000 milliards en équivalent euros de nouvelles obligations ont été émises sur le marché, dont environ 2 % dites « vertes ».</p> <p>5. Les obligations « vertes » sont des obligations classiques agrémentées d'une promesse, celle d'employer les fonds recueillis à des investissements « verts », c'est-à-dire présentant un bénéfice environnemental.</p>
	<i>Libération</i>	<p>6. [...] l'action de la BEI, et trouver également des moyens de mieux drainer et mobiliser les flux financiers et l'épargne populaire, comme nous le faisons déjà avec nos obligations vertes.</p>
Référence de l'article		<p>1. « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien » (21/05/19)</p> <p>2. « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien » (21/05/19)</p> <p>3. « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien » (21/05/19)</p> <p>4. « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien » (21/05/19)</p> <p>5. « L'obligation "verte" est une tentative pour faire croire qu'on fait quelque chose alors qu'on ne fait rien » (21/05/19)</p> <p>6. Ambroise Fayolle : «La Banque européenne d'investissement est le plus grand bailleur en faveur du climat » (31/05/19)</p>

Fiche 23c

Unité phraséologique (UP)		Paysage vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[peiza:ʒ vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Paysages verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] dans une autre étude publiée en 2016, l'agence estimait ainsi que ces nouveaux paysages verts ressemblent à ce qu'on trouvait, en 1982, entre 400 et 750 kilomètres plus au sud.
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 24c

Unité phraséologique (UP)		Percée verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[pɛ RSE vɛ Rɛ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. « Cette déroute [de LR], comme l'échec de Macron, en même temps que la percée verte et la survie du PS reposent une question cruciale [...]

Référence de l'article	1. Elections européennes 2019 : la presse évoque « le big bang », « la croissante verte » et « des surprises » (27/05/19)
------------------------	---

Fiche 25c

Unité phraséologique (UP)		Plan vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[plɑ̃ vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Déçus par le « plan vert » d'Angela Merkel, les Allemands ont défilé massivement, vendredi, dans plus de 500 villes allemandes.
	<i>Libération</i>	2. Depuis le début des années 2000, la ville tente de rattraper son retard grâce un ambitieux plan vert initié sous le mandat de Juppé.
Référence de l'article		1. Devant la porte de Brandebourg, à Berlin, une foule immense pour le climat (21/09/19)
		2. Bordeaux : «La nature est maintenant au cœur de toutes les réflexions» (25/07/19)

Fiche 26c

Unité phraséologique (UP)		Portefeuille vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[pɔ ʁtəfœ] vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Portefeuilles verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable

	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. ». Mais l'impact des portefeuilles verts sur les émissions de CO2 reste difficile à mesurer.
Référence de l'article		1. La finance verte peut-elle sauver le monde ? (20/10/19)

Fiche 27c

Unité phraséologique (UP)		Puissance verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[pɥisɑ̃ :s vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Alors que le chef de l'Etat est accusé de manquer d'ambition en la matière, la volonté de « faire de l'Europe une puissance verte » figure en première position du programme de la liste.
	<i>Libération</i>	2. Au Parlement européen, Nathalie Loiseau et ses colistiers, notamment son numéro 2, l'écologiste Pascal Canfin, font le serment de se battre une fois élus pour faire de l'UE une « puissance verte » [...] 3. Dans le programme de campagne, ces mesures sont rangées dans le chapitre «Faire de l'Europe une puissance verte ».
Référence de l'article		1. Elections européennes : pour se relancer, LRM mise sur l'écologie... et Macron (09/05/19)

	2. Emmanuel Macron fait-il sa transition écologique ? (08/05/19)
	3. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)

Fiche 28c

Unité phraséologique (UP)		Surface verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[syʁfas vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		Surfaces vertes
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] l'augmentation des surfaces vertes est surtout constatée « dans le nord de la planète, à des latitudes élevées ».
Référence de l'article		1. Pourquoi le verdissement de la Terre n'est pas qu'une bonne nouvelle (21/06/19)

Fiche 29c

Unité phraséologique (UP)		Taxe verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[taks vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		Taxes vertes (pl.) ; (instaurer) une taxe verte
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2

Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Et un reproche à l'encontre de l'exécutif, accusé de financer les mesures-phares du début de quinquennat (suppression de l'ISF ou de la taxe d'habitation) en augmentant les taxes vertes .
	<i>Libération</i>	2. En Allemagne, le gouvernement réfléchit à instaurer une taxe verte [titre] 3. En Allemagne, le gouvernement réfléchit à instaurer une taxe verte [chapeau]
Référence de l'article		1. « D'un point de vue budgétaire, une fiscalité "verte" trop incitative peut finir par poser problème » (03/10/19)
		2. En Allemagne, le gouvernement réfléchit à instaurer une taxe verte (21/07/19)
		3. En Allemagne, le gouvernement réfléchit à instaurer une taxe verte (21/07/19)

Fiche 30c

Unité phraséologique (UP)		Terrain vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[tɛ R ɛ̃ Vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Les candidats à la mairie de Bordeaux s'affrontent sur le terrain vert [titre]
Référence de l'article		1. Les candidats à la mairie de Bordeaux s'affrontent sur le terrain vert (03/10/19)

Fiche 31c

Unité phraséologique (UP)	Alliance verte
----------------------------------	----------------

Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[alʒɑ̃ :s vɛ Rʔ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	3
Concordances	<i>Libération</i>	1. A Copenhague, au Danemark, les maires de villes de tous continents ont annoncé, mercredi, une « Nouvelle Alliance Verte » mondiale pour faire face au dérèglement climatique.
		2. [...] la présidente française du C40, un regroupement de villes engagées pour le climat, a annoncé le lancement d'une « Nouvelle alliance verte », en anglais un « Green New Deal » mondial.
		3. C'est pourtant bien sur une partie de l'électorat d'En marche que se jouera le succès d'une potentielle alliance verte et rose.
Référence de l'article		1. Climat : 94 villes s'engagent pour un Green New Deal mondial (09/10/19)
		2. Climat : 94 villes s'engagent pour un Green New Deal mondial (09/10/19)
		3. Municipales à Lyon : des socialistes et des écologistes veulent une candidature commune (29/08/19)

Fiche 32c

Unité phraséologique (UP)		Argent vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[aR ʒɑ̃ vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///

	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Une banque européenne du climat de l' argent vert privé ou public ?
Référence de l'article		1. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)

Fiche 33c

Unité phraséologique (UP)		Avenir vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[avəni:R vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Avenirs verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Ils proclament que la transition écologique « créera de nouveaux emplois d' avenir verts pour le bénéfice de tous les Européens », à condition de s'assurer de « l'acceptation sociale de cette transition ».
Référence de l'article		1. Emmanuel Macron fait-il sa transition écologique ? (08/05/19)

Fiche 34c

Unité phraséologique (UP)		Bonhomme vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[bɔ̃nɔm vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Bonshommes verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///

	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Soudain, l'écologie est une chose trop sérieuse pour être confiée à des écologistes, ces petits bonshommes verts venus d'on ne sait quelle planète propre et qui (rappelons-nous par exemple Antoine Waechter, Brice Lalonde...) finissent parfois par se faire happer par la droite, la gauche ou le ridicule.
Référence de l'article		1. La planète meurt, vive la planète (21/06/19)

Fiche 35c

Unité phraséologique (UP)		An vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɑ̃ vɛ ʁ]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Libération</i>	1. Climat : l' an vert de la justice ? [titre]
		2. Climat : l' an vert de la justice ? [chapeau]
Référence de l'article		1. Climat : l'an vert de la justice ? (17/09/19)
		2. Climat : l'an vert de la justice ? (17/09/19)

Fiche 36c

Unité phraséologique (UP)		Combat vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[kɔ̃ ba vɛ ʁ]

Registre		Standard
Variante(s)		Combats verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Mais aussi que les combats verts ne doivent pas faire l'impasse sur les enjeux économiques et sociaux.
Référence de l'article		1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)

Fiche 37c

Unité phraséologique (UP)		Croissance verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[krwɑsɔ̃ :s vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Libération</i>	1. Croissance verte ou décroissance, ce n'est pas à nous de trancher mais aux économistes, estime Adélaïde Charlier. 2. La Banque européenne d'investissement suggère donc de lui confier le soin d'orienter l'épargne des Européens vers la croissance verte .
Référence de l'article		1. De jeunes lanceurs d'alerte à l'idéologie encore en germe (14/07/19) 2. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)

Fiche 38c

Unité phraséologique (UP)		Économie verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɛkɔnɔmi vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable (épithète)
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Pour la députée européenne Aurore Lalucq, la réorientation de l'Europe à travers ce plan de soutien à l' économie verte promis par la nouvelle présidente de la Commission ne peut se faire sans la mise en place de nouveaux critères sociaux et environnementaux.
Référence de l'article		1. Green New Deal : «Pour changer de cap, il faut faire table rase de l'Europe austéritaire» (04/10/19)

Fiche 39c

Unité phraséologique (UP)		Discussions vertes
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[diskysjɔ̃ vɛ ʁt]
Registre		Standard
Variante(s)		Discussions vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	2
Concordances	<i>Libération</i>	1. Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives Par Céline Béal, Correspondante à Vienne [titre]

		2. Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives Par Céline Béal, Correspondante à Vienne [chapeau]
Référence de l'article		1. Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives (27/09/19)
		2. Dans un train de nuit en Autriche, discussions vertes avant les législatives (27/09/19)

Fiche 40c

Unité phraséologique (UP)		Eurodéputé vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[øʁo depyte vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Eurodéputés verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Pour les eurodéputés verts Karima Delli et Damien Carême, l'UE doit arrêter les déclarations d'affichage et faire du climat le cœur de son action, afin de poursuivre le projet de paix de ses fondateurs.
Référence de l'article		1. L'Europe doit déclarer l'état d'urgence climatique (24/09/19)

Fiche 41c

Unité phraséologique (UP)		Industrie verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɛ̃ dystRi vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable

	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. La sénatrice du Massachusetts propose 2 000 milliards de dollars d'investissement fédéral sur dix ans pour bâtir une industrie verte [...]
Référence de l'article		1. L'environnement, enjeu premier pour la primaire démocrate (05/06/19)

Fiche 42c

Unité phraséologique (UP)		Investissement vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ɛ̃ vɛstismɑ̃ vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Investissements verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Jusqu'à présent, l'idée en macronie était plutôt de plaider auprès de Bruxelles pour que les investissements verts soient exclus des critères du Pacte de stabilité et de croissance, qui fixe à 3 % du PIB le déficit public autorisé.
Référence de l'article		1. Climat : six mesures annoncées pour un verdissement durable (08/05/19)

Fiche 43c

Unité phraséologique (UP)		Juge vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[ʒy:ʒ vɛ R]
Registre		Standard

Variante(s)		Juges verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Jugement avant-gardiste pour les uns, sortant de la stricte sphère du droit pour les autres - après les juges rouges, les juges verts ? - il suscite depuis vingt-quatre heures un débat passionné.
Référence de l'article		1. Climat : L'an vert de la justice ? (17/09/19)

Fiche 44c

Unité phraséologique (UP)		Mesure verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[mɛzy:R vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		Mesures vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. [...] en témoignent les mesures vertes du programme électoral de la liste LREM pour les européennes, présenté ce jeudi.
Référence de l'article		1. Emmanuel Macron fait-il sa transition écologique ? (08/05/19)

Fiche 45c

Unité phraséologique (UP)		Parti vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[parti vɛ R]
Registre		Standard

Variante(s)		Partis verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Politique durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	Mais elle est loin d'être inhabituelle pour ces mouvements de jeunes, dont les premiers sont nés en Europe du Nord, où les partis verts sont souvent moins à gauche et plus libéraux qu'en France.
Référence de l'article		1. De jeunes lanceurs d'alerte à l'idéologie encore en germe (14/07/19)

Fiche 46c

Unité phraséologique (UP)		Proposition verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[pR əpozisjɔ̃ vɛ Rt]
Registre		Standard
Variante(s)		Propositions vertes (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Dans la foulée, la CFDT, qui s'était illustrée avec son « pacte du pouvoir de vivre » intégrant plusieurs propositions vertes - dont une fiscalité écologique, solidaire et sociale - annonçait aussi sa participation à la marche pour le climat du 21 septembre.
Référence de l'article		1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)

Fiche 47c

Unité phraséologique (UP)		Vague verte
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[vag vɛ ʀt]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. Une vague verte montante devenue, possiblement, plus porteuse que la lutte des classes à l'ancienne.
Référence de l'article		1. Les syndicats en route pour un verdissement des luttes (03/10/19)

Fiche 48c

Unité phraséologique (UP)		Financement vert
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[finãsmã vɛ ʀ]
Registre		Standard
Variante(s)		Financements verts (pl.)
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	N + Adj (épithète)
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	1
Concordances	<i>Libération</i>	1. La Commission européenne propose que 25% du budget total soit alloué aux financements verts .
Référence de l'article		1. Climat : une décision européenne d'ampleur bloquée par la Pologne (21/06/19)

Fiche 49c

Unité phraséologique (UP)	Consommer vert
----------------------------------	----------------

Typologie d'UP		Collocation verbale
Transcription phonétique		[kɔ̃ sɔme vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Économie durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	V + Adj
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	///
	<i>Le Nouvel Obs</i>	1
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Nouvel Obs</i>	1. Pourquoi consommer « vert » ne sauvera pas la planète [titre]
Référence de l'article		1. Pourquoi consommer « vert » ne sauvera pas la planète (09/09/19)

Fiche 50c

Unité phraséologique (UP)		La verte du scrutin
Typologie d'UP		Collocation nominale
Transcription phonétique		[la vɛ R t dy skrytɛ̃]
Registre		Standard
Variante(s)		« la croissante verte » du scrutin
Sémantique	Champ sémantique	Politique écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	N + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. « Libé » salue « la croissante verte » du scrutin en « une ».
Référence de l'article		1. Elections européennes 2019 : la presse évoque « le big bang », « la croissante verte » et « des surprises » (27/05/19)
Remarques		Le substantif « verte » est le produit de la nominalisation de l'adjectif « vert » et il correspond à la base de la collocation.

Fiche 51c

Unité phraséologique (UP)	Vendre du vert
----------------------------------	----------------

Typologie d'UP		Collocation verbale (nominalisation de l'adjectif « vert »)
Transcription phonétique		[vɑ̃ :dʁ dy vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		Vendre du « vert »
Sémantique	Champ sémantique	Finance durable
	Connotation	Neutre
Syntaxe	Patron	V + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. Alors comment peuvent-ils tous vendre du « vert » ?
Référence de l'article		1. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/19)
Remarques		Le nom « vert » est un adjectif nominalisé et il indique « l'électricité verte » par transfert métonymique.

Fiche 52c

Unité phraséologique (UP)		Passer au vert
Typologie d'UP		Collocation verbale (nominalisation de l'adjectif « vert »)
Transcription phonétique		[pɑsɛ o vɛ R]
Registre		Standard
Variante(s)		///
Sémantique	Champ sémantique	Transition écologique
	Connotation	Positive
Syntaxe	Patron	V + Dét + N
Occurrences	<i>20Minutes</i>	///
	<i>Le Monde</i>	1
	<i>Le Nouvel Obs</i>	///
	<i>Libération</i>	///
Concordances	<i>Le Monde</i>	1. [...] chez Engie (ex-GDF Suez), toutes les offres sont passées au vert [...]
Référence de l'article		1. Electricité : l'imposture des « offres vertes » (26/08/19)
Remarques		Le nom « vert » est un adjectif nominalisé et il indique « l'électricité verte » par transfert métonymique.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSAL, Allal, 1994, « La métaphorisation terminologique », *Terminologie et traduction*, vol. 2, p. 235-242.
- AUGUSTYN, Magdalena & TUTIN, Agnès, 2009, « Constitution d'un corpus annoté autour du lexique des émotions: collocations et fonctions lexicales » in Beck D., Gerdes K., Milićević J. et Polguère A. *Actes de la Quatrième conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte (MTT' 09)*, Montréal, Canada, p. 25-35.
- BALIBAR-MRABTI, Antoinette & VAGUER, Céline, 2005, « Présentation. Le semi-figement », *Linx*, n°53, p. 7-15, <https://journals.openedition.org/linx/252>
- BLANCO, Xavier, 2013, « Le défigement des collocations comme recours stylistique », *Cahiers de lexicologie*, n°102, p. 207-225.
- BOLLY, Catherine, 2011, *Phraséologie et collocations : approche sur corpus en français L1 et L2*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.
- BONHOMME, Marc, 1998, *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- BREZINA, Vaclav, 2018, *Statistics in corpus linguistics: a practical guide*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CABASINO, Francesca, 1999, « Défigement et contraintes syntaxiques : une analyse comparée des presses française et italienne », *Cahiers de Lexicologie*, n°74, p. 99-147.
- CALVET, Louis-Jean « Double Articulation », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 5 février 2020, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/double-articulation/>
- CATALÀ GUITART, Dolors, 2012, « Figement et défigement des proverbes comme outil didactique du FLE », *Paremia*, n°21, p. 59-66.
- CHARBONNEL, Nadine & KLEIBER, Georges (éd.), 1999, *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Linguistique nouvelle, Paris, Presses Universitaires de France.
- COHEN, Betty, 1992, « Méthodes de repérage et de classement des cooccurents lexicaux », *Terminologie et traduction*, n°2/3, p. 505-511.
- CUSIMANO, Christophe, 2013, « Figement de séquences défigées », *Pratiques*, n°159-160, p. 69-78, <http://journals.openedition.org/pratiques/2833>
- DÜRRENMATT, Jacques, 2002, *La métaphore*, Honoré-Champion, Paris.
- GAMBIER, Yves, 1992, « Socioterminologie et phraséologie : pertinence théorique et méthodologique », *Terminologie et traduction*, n°2/3, p. 397-409.
- GERBER, Nathalie & LUSTE-CHAA, Olha, 2013, « Traitement du figement dans les manuels d'enseignement /apprentissage de FLE pour adultes », *Pratiques*, n°159-160, <http://journals.openedition.org/pratiques/2913>

- GLEDHILL, Christopher & FRATH, Pierre, 2017, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La linguistique*, vol. 43, p. 63-88, <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-63.htm>.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 1995, « Le rôle de la métaphore dans la formation des expressions idiomatiques », *Paremia*, n°4, p. 157-167.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 1997, « La valeur stylistique des expressions idiomatiques en français », *Paremia*, n°6, p. 291-296.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 1999, « La mise en discours des expressions idiomatiques françaises », *Paremia*, n°8, p. 249-254.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 2002, *La phraséologie du français*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 2007, *Les expressions figées en didactique des langues étrangères*, Cortil-Wodon, Proximités, E.M.E.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel, 2018, « Le tissu phraséologique », *Cours de traduction spécialisée 1*, Université de Padoue.
- GOUADEC, Daniel, 1992, « Terminologie et phraséologie », *Terminologie et traduction*, n°2/3, p. 549-563.
- GROSS, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- HABERT, Benoît, 2000, « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? » dans M. Bilger (ed.), *Linguistique sur corpus : études et réflexions*, n° 31, Presses universitaires de Perpignan, p. 11-58.
- HAßLER, Gerda & HÜMMER, Christiane, 2005, « Figement et défigement polylexical : l'effet des modifications dans des locutions figées », *Linx*, n°53, p. 103-119, <https://journals.openedition.org/linx/266?lang=fr>
- HÉBERT, Louis, 2006, « La sémantique interprétative », *Signo*, Rimouski, Université du Québec, <http://www.signosemio.com/rastier/semantique-interpretative.asp>
- HEID, Ulrich, 1992, « Décrire les collocations », *Terminologie et traduction*, n°2/3, p. 523-548.
- HENROT, Geneviève, 2008, « Google et les mots fantômes. La septième vie de 'Choubinette' », dans *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, textes réunis par Maria Colombo et Monica Barsi, *Actes du colloque international Glossari, dizionari, corpora: lessicologia e lessicografia delle lingue europee*, Monza (Milano), Polimetrica International Scientific Publisher, p. 217-243.
- KÖVECSSES, Zoltán, 2000, *Metaphor and emotion : language, culture, and body in human feeling*, Cambridge, Cambridge University Press.

- L'HOMME, Marie-Claude, 2004, *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- L'HOMME, Marie-Claude, 2020, *Lexical Semantics for Terminology : An Introduction*, John Benjamins Publishing Company.
- LAMIROY, Béatrice, 2008, « Les expressions figées : à la recherche d'une définition », *ZFSL, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n°36, p. 85-99, <http://www.ling.arts.kuleuven.be/franitalco/papers/Lamiroy2008.pdf>
- LAMIROY, Béatrice, 2010, *Les expressions verbales figées de la francophonie : Belgique, France, Suisse et Québec*, Paris, Ophrys.
- LAMIROY, Béatrice & KLEIN, Jean René, 2005, « Le problème central du figement est le semi-figement », *Linx*, n°53, p. 135-154, <https://journals.openedition.org/linx/271>
- LE GUERN, Michel, 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse.
- LECLER, Aude, 2006, « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », *Cahiers de praxématique*, n°46, <http://journals.openedition.org/praxematique/596>
- LEGALLOIS, Dominique, 2012, « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? », *Corpus*, n°11, <https://journals.openedition.org/corpus/2202>
- LEGALLOIS, Dominique, 2013, « Les greffes phraséologiques – ou quand la syntaxe se compromet », *Langages*, vol.1, n° 189, p. 103-120, <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-103.htm>
- LEGALLOIS, Dominique & TUTIN, Agnès, 2013, « Présentation : vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages*, n°189, p. 3-25, <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-3.htm>
- LIDDICOAT, Anthony J., 2017, « Interpretation and Critical Reflection in Intercultural Language Learning: Consequences of a Critical Perspective for the Teaching and Learning of Pragmatics », dans Dasli, Maria et Diaz, Adriana Raquel, *The critical turn in language and intercultural communication pedagogy: theory, research and practice. Routledge studies in language and intercultural communication*, New York: Routledge, p. 22-39.
- LONGRÉE, Dominique & MELLET, Sylvie, 2013, « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages*, vol. 1, n°189, p. 65-79, <https://doi.org/10.3917/lang.189.0065>
- MARTINELLI, Lorella, 2020, *I discorsi della stampa quotidiana. Osservare, analizzare*, comprendre, Roma, Carocci,
- MARTINS-BALTAR, Michel (éd.), 1995, « La locution en discours », *Cahiers du français contemporain*, vol. 2, Saint-Cloud, ENS-LSH Editions.

- MEJRI, Salah, 2000, « Traduction, poésie, figement et jeux de mots », *Meta*, vol. 45, n°3, p. 412-423, <https://doi.org/10.7202/003612ar>
- MEJRI, Salah, 2003, *Traduire la langue. Traduire la culture*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- MEJRI, Salah, 2011, « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi », *Langages*, n°183, p. 25-37, <https://www.cairn.info/revue-langages-2011-3-page-25.htm?contenu=resume>
- MEJRI, Salah, 2013, « Figement et défigement : problématique théorique », *Pratiques*, n°159-160, p. 79-97, <https://journals.openedition.org/pratiques/2847>
- MEJRI, Salah & MOGORRON HUERTA, Pedro, 2009, « Figement, défigement et traduction. Problématique théorique » (Fijación, desautomatización y traducción), *Rencontres Méditerranéennes*, vol. 2, Universidad de Alicante, p. 153-163, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617431>
- MEJRI, Salah & ANSCOMBRE, Jean Claude, 2011, *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion.
- MEJRI, Salah & GROSS, Gaston, 2016, *Phraséologie et profils combinatoires. Lexique, syntaxe et sémantique*, Paris, Champion.
- MEL'CUK, Igor Aleksandrovič, 1993, *Cours de morphologie, vol. 1 : Introduction et première partie : le mot*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'CUK, Igor Aleksandrovič, POLGUERE, Alain & CLAR, André, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MEL'CUK, Igor Aleksandrovič & POLGUERE, Alain, 2007, *Lexique actif du français : l'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Bruxelles, De Boeck.
- MOESCHLER, Jacques, 1992, « Idioms et locutions verbales », *Terminologie et traduction*, n°2/3, p. 135-147.
- MOIRAND, Sophie, 2005, *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.
- ORTONY, Anthony, (éd.), 1993, *Metaphor and thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PIERREL, Jean-Marie, 2003, « Un ensemble de ressources de référence pour l'étude du français : TLFi, Frantext et le logiciel STELLA », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 32, n°1, p. 155-176.
- REY, Alain & CHANTREAU, Sophie, 1994, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RENÉ, Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France

- ROBERT, Paul, 2017, *Le Nouveau Petit Robert - Dictionnaire de la langue française*, édition 2017, Paris, Le Robert.
- SABLAYROLLES, Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.
- SAUSSURE, Ferdinand (de), 1916, *Cours de linguistique générale*, publié par BALLY, Charles et SECHEHAYE, Albert, Paris, Payot.
- SCHAPIRA, Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys.
- SCHMALE, Günter, 2013, « Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? – Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière », *Langages*, vol. 1, n°189, p. 27-45, <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-27.htm>
- SILBERZTEIN, Max, 2019, « Les outils informatiques au service des linguistes : présentation », *Langue française*, n°203, p. 7-14, <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2019-3-page-7.htm#>
- SINCLAIR, John, 1991, *Corpus, concordance, collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- SINCLAIR, John, 1996, « The search for units of meaning », *Textus*, vol. 1, n°9, p. 75-106.
- SOUTET, Olivier, MEJRI, Salah & SFAR, Inès (sous la direction de), 2018, *La phraséologie : théories et applications*, Paris, Honoré Champion.
- SULLET-NYLANDER, Françoise, « Jeux de mots et défigements à *La Une de Libération* (1973-2004) », *Langage et société*, 2005, vol. 2, n°112, p. 111-139, <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2005-2-page-111.htm>
- SVENSSON, Maria Helena, 2004, Critères de figement : l'identification des expressions figées en français contemporain, Umeå, Umeå Universitet.
- TUTIN, Agnès, 2004, « Pour une modélisation dynamique des collocations dans les textes, *Actes d'EURALEX*, Lorient, 6-10 juillet 2004, p. 207-219, <https://euralex.org/publications/pour-une-modelisation-dynamique-des-collocations-dans-les-textes/>
- TUTIN, Agnès & GROSSMANN, Francis, 2002, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. 7, p. 7-25, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page-7.htm>
- VENTALON, Geoffrey, 2017, *La compréhension de la métaphore dans les images*, sous la direction de ESCALONA CUARESMA, María José, et TIJUS, Charles, Universidad de Sevilla, Sevilla.
- VERLINDE, Serge, BINON, Jean & SELVA, Thierry, 2006, « Corpus, collocations et dictionnaires d'apprentissage », *Langue française*, n°150, p. 84-98, <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-2-page-84.htm>

- VINTI, Claudio, 2006, « La métaphore dans la presse économique italienne : quelques réflexions », dans *Studi in ricordo di Carmen Sánchez Montero*, éd. par BENELLI, Graziano, et TONINI, Giampaolo, Università degli Studi di Trieste, Trieste.
- YAKUBOVICH, Yauheniya, 2012, « Le défigement des collocations dans la poésie française et biélorussienne », XXI Colloque APFUE -Barcelona-Bellaterra, Laboratoire fLexSem – Universitat Autònoma de Barcelona, p. 397-408.
- ZHU, Lichao & GREZKA, Aude, 2017, « Du figement au défigement : la reconnaissance de néologismes polylexicaux », *Etudes de linguistique appliquée*, vol. 2, n°186, DOI: 10.3917/ela.186.0185.

SITOGRAPHIE

20Minutes, <https://www.20minutes.fr/>

Larousse encyclopédie en ligne, <https://www.larousse.fr/encyclopedie>

Le Monde, <https://www.lemonde.fr/>

Le Nouvel Observateur, <https://www.nouvelobs.com/>

Libération, <https://www.liberation.fr/>

Sketch Engine, <http://www.sketchengine.co.uk/>

TermoStat, <http://termostat.ling.umontreal.ca/>

Trésor de la Langue Française en ligne, <https://www.cnrtl.fr/>

RÉSUMÉ EN ITALIEN

Questo lavoro di ricerca è stato ispirato dagli studi fraseologici condotti da alcuni linguisti, tra cui Bally, Mel'čuk, González-Rey, Tutin et Legallois: le opere pubblicate da questi autori hanno costituito la base teorica su cui abbiamo organizzato la strutturazione del lavoro di tesi. Il titolo "Les expressions figées dans la presse française: les mécanismes de manipulation linguistique" presenta il fenomeno linguistico che sarà studiato nel corso dei capitoli del nostro progetto, ovvero la manipolazione linguistica, un concetto generale che comprende tutte le strategie linguistiche che deformano le espressioni linguistiche attraverso giochi di parole o figure retoriche, intervenendo sul piano fonetico, sintattico e semantico. Più specificatamente, il nostro lavoro di tesi si concentra sulle caratteristiche e l'attualizzazione in discorso delle collocazioni: sebbene le unità fraseologiche comprendano anche i proverbi, le locuzioni e le routine conversazionali, ci siamo limitati a delineare solamente i tratti costitutivi di queste ultime espressioni polilessicali, in quanto è stato necessario individuare il fulcro del nostro studio.

Partendo dal presupposto che "Tutto è idiomatico in una lingua" (*Tout est idiomatique dans une langue*), sul piano teorico abbiamo descritto le unità di analisi della disciplina e le intersezioni che la fraseologia riesce a stabilire con gli altri rami della linguistica tradizionale e, al contempo, abbiamo dimostrato il ruolo e la presenza elevata delle strutture linguistiche fisse, svelando le caratteristiche e le proprietà d'identificazione degli enunciati polilessicali che sono costruiti grazie al fenomeno del *figement linguistique* (fissità linguistica).

Questo studio si compone di cinque capitoli: i primi tre capitoli si focalizzano, in particolare, sulla fraseologia come disciplina e le teorie linguistiche che illustrano i suoi campi di applicazione, il continuum esistente tra combinazioni libere e combinazioni fisse e, infine, approfondiscono le relazioni di fissità linguistica che caratterizzano le collocazioni; il quarto capitolo presenta il *défigement*, ovvero l'insieme delle strategie linguistiche che trasformano le espressioni fisse in unità linguistiche devianti e i meccanismi di funzionamento delle figure retoriche in discorso, concentrandosi soprattutto sulle tipologie di metafora e le relative proprietà; l'ultimo capitolo si

focalizza sull'analisi del corpus linguistico preso in esame e presenta il metodo di estrazione delle collocazioni ecologiche che ricorrono in una raccolta di articoli giornalistici sul tema dell'ambiente, della lotta contro il riscaldamento climatico e dell'inquinamento.

Il primo capitolo, “La phraséologie: un aperçu historique et terminologique” (La fraseologia: uno sguardo storico e terminologico), esplora questa disciplina in tutte le sue sfaccettature, cercando di trovare i punti di incontro della fraseologia con gli altri studi linguistici e i legami tra gli studi fraseologici e gli approcci statistici e funzionali: queste relazioni tra le varie discipline saranno il punto di partenza per l'impostazione dell'analisi del corpus linguistico che sarà descritta nel capitolo 5. Il padre della fraseologia, Charles Bally, ha delineato il nostro percorso di studio fornendo una prima classificazione delle unità di analisi della fraseologia all'inizio del secolo scorso: infatti, nella sua opera del 1909 “Trattato di stilistica francese”, Bally ha descritto i metodi e gli oggetti di studio di questa disciplina, cercando di fornire una categorizzazione che facilitasse lo studio della materia per fini didattici. A partire dai lavori teorici di questo fraseologo, il campo di applicazione della fraseologia è stato, in seguito, esteso, affinché si potessero intrecciare i metodi di analisi fraseologica agli studi della lessicologia, della semantica lessicale e della sintassi. Infatti, gli studi fraseologici non si limitano allo studio *stricto sensu* delle unità linguistiche della materia in oggetto, ovvero le *unités phraséologiques* (unità fraseologiche), ma integrano gli approcci degli altri rami della linguistica, in modo da rendere le analisi fraseologiche più complete ed interdisciplinari. In primo luogo, la Grammatica delle costruzioni è un supporto teorico molto solido che rende evidente il ruolo dei *patrons syntaxiques* (paradigmi sintattici) su cui un'espressione polilessicale di tipo fraseologico è costruita. Infatti, le *structures préconstruites* (strutture precostruite) sono definite in termini di stabilità linguistica, in modo da svelare il rapporto tra le strutture grammaticali costruite a partire dalle varie parti del discorso e le parole che i locutori utilizzano in modo effettivo per attualizzare le strutture: la sintassi e le regole combinatorie rappresentano, di conseguenza, degli strumenti fondamentali per esplorare il valore delle unità fraseologiche fisse della lingua nel nostro corpus. In secondo luogo, la lessicologia riesce a stabilire un rapporto di interdipendenza con la fraseologia grazie alla *Lexicologie Explicative et Combinatoire*

(Lessicologia esplicativa e combinatoria), chiamata anche modello Senso-Testo. Questa teoria è stata illustrata da Mel'čuk e Polguère e si rileva particolarmente produttiva per descrivere le funzioni lessicali delle unità fraseologiche e delle collocazioni e, come vedremo nel quarto capitolo, per presentare il ruolo della metafora lessicalizzata. Inoltre, abbiamo cercato di mettere ordine nella complessità e nella varietà terminologica della disciplina, in quanto le classificazioni delle unità fraseologiche sono definite in maniera diversa da ogni studioso: anche se tutti i ricercatori condividono il concetto del “principio idiomatico del linguaggio”, le categorizzazioni che ne derivano comprendono denominazioni differenti, in quanto Mel'čuk parla di “frasemi pragmatici”, “frasemi completi”, “semi-frasemi” e “quasi-frasemi”, González-Rey e Bolly preferiscono utilizzare l'espressione “unità fraseologiche” e Hausmann ha raggruppato le combinazioni di parole all'interno di tre sotto-insiemi, ovvero la co-creazione, la contro-creazione e la collocazione. Durante la presentazione di questo studio fraseologico, abbiamo deciso di utilizzare sempre i termini “unità fraseologica” e “espressioni polilessicali”, in modo da indicare le unità di analisi della disciplina in maniera omogenea nel corso della descrizione delle nostre ipotesi di ricerca.

Il secondo capitolo, “Le figement linguistique” (La fissità linguistica), analizza i tratti distintivi delle strutture polilessicali fisse e dimostra la centralità del fenomeno: infatti, esistono molti parametri sintattici e semantici utili all'identificazione delle *expressions figées* (espressioni fisse). Queste unità fraseologiche derivano dalle costruzioni della “combinatoria fissa”, ovvero un insieme di strutture linguistiche preformate ed analizzabili a partire da parametri linguistici e psicolinguistici. Dal punto di vista linguistico, il *figement* può essere studiato sul piano sintattico, semantico e lessicale: le limitazioni paradigmatiche, infatti, agiscono in maniera scalare su tutti questi livelli, impedendo delle modifiche arbitrarie dei paradigmi delle espressioni polilessicali; dall'altro lato, gli studi psicolinguistici di Wray dimostrano l'eterogeneità della natura delle unità fraseologiche e delle modalità con le quali vengono registrate nel lessico mentale dei locutori, elencandone cinque tipi differenti, ovvero il lessico grammaticale (*lexique grammatical*), il lessico referenziale (*lexique référentiel*), il lessico interazionale (*lexique interactionnel*), il lessico memorizzato (*lexique mémorisé*) e il lessico reazionale (*lexique réactionnel*). Questi assunti teorici hanno esteso la

portata della fraseologia e hanno dimostrato che le sequenze fisse sono onnipresenti in qualsiasi lingua non solamente sul piano linguistico, ma anche a livello psicolinguistico.

Nonostante le differenti scelte a livello terminologico, tutti gli studiosi presi in esame ritengono che la fissità tipica delle strutture fraseologiche non può essere analizzata in termini assoluti, in quanto le espressioni si muovono in un “continuum” che procede in modo scalare da ciò che è fisso a ciò che deriva dai meccanismi della combinatoria libera: la fissità deve essere sempre analizzata in modo relativo, in quanto non esiste una gerarchia assoluta, ma solamente diversi gradi di *figement linguistique*. Inoltre, è stato dimostrato che questo fenomeno linguistico è altamente polifattoriale e polilessicale: secondo Schmale, con il termine *polyfactorialité* si intende la capacità di identificare le espressioni fisse non solo grazie a fattori verbali segmentali e soprasedimentali, ma anche non verbali, contestuali, sociali, sequenziali e testuali; in maniera complementare, la *polylexicalité* indica la proprietà tipica di qualsiasi unità lessicale formata da almeno due parole, ovvero due unità lessicali autonome. Nonostante il concetto sembri trasparente, le difficoltà maggiori evidenziate dai linguisti sono le frontiere che delimitano una “parola”, in quanto essa si può riconoscere, nella maggior parte dei casi, nel momento in cui graficamente si trova tra due spazi bianchi; tuttavia, l’identificazione diventa più complessa quando le componenti di una sequenza linguistica sono legate tra loro a livello semantico, ma allo stesso tempo sono autonome a livello ortografico, oppure quando le parole sono unite da un trattino di congiunzione. Per quanto riguarda la fissità sintattica (*figement syntaxique*), un’espressione fissa non permette alcuna trasformazione combinatoria, poiché si innescano dei meccanismi di blocco dei paradigmi costitutivi della struttura linguistica: vengono imposti, infatti, dei vincoli combinatori (*contraintes combinatoires*) che limitano la trasformazione dei tratti semantici dell’espressione polilessicale e contribuiscono al suo carattere idiomatico. Inoltre, sul piano della fissità semantica (*figement sémantique*), la non composizionalità impedisce alle regole semantiche standard di individuare il senso dell’espressione a partire dalla somma del senso di ciascun componente dell’unità fraseologica e comporta, a sua volta, l’opacità semantica. Infine, la fissità lessicale (*figement lexical*) impedisce la sostituzione dell’espressione fraseologica utilizzando i sinonimi e determina il blocco dei paradigmi sinonimici (*blocage des paradigmes synonymiques*).

Il terzo capitolo, “La notion d’expression figée et semi-figée” (Il concetto di espressione fissa e semifissa), si addentra maggiormente nella complessità e nell’eterogeneità di questa disciplina, distinguendo i tre sotto-insiemi della fraseologia presentati da González-Rey e Bolly: la fraseologia collocazionale, la fraseologia idiomatica e la fraseologia paremiologica. Il nostro lavoro di ricerca si concentrerà sulle unità polilessicali della fraseologia collocazionale: infatti, un’intera sezione di questo capitolo si concentra esclusivamente sulle espressioni semifisse, dette anche “collocazioni”. Queste unità linguistiche polilessicali si realizzano in discorso grazie al principio d’*attraction mutuelle*, ovvero una preferenza semantica a livello sintagmatico che permette di instaurare delle solidarietà linguistiche sia semantiche sia sintattiche tra i componenti della collocazione e, allo stesso tempo, impone delle restrizioni combinatorie di selezione che limitano il tipo di argomenti ammessi nella struttura dei lessemi: sul piano della struttura interna, le espressioni semifisse sono composte da una base (una parola-chiave, secondo il modello Senso-Testo) e da un collocativo (il valore della funzione lessicale). Per poter riconoscere queste “associazioni di parole che tendono ad apparire insieme”, è necessario tenere conto delle restrizioni semantiche che le caratterizzano ed individuare l’*ancrage situationnel* e le “tracce” evidenti sul piano pragmatico (*empreinte pragmatique*), ovvero i legami con il contesto extralinguistico di enunciazione. Il nostro studio propone una classificazione e un modello d’analisi delle espressioni fisse molto dinamici, includendo gli studi teorici riguardanti i criteri di identificazione di queste unità fraseologiche e riconoscendo le potenzialità creative che derivano dalla loro attualizzazione in discorso.

Per quanto riguarda la classificazione delle espressioni semifisse, Tutin e Grossmann distinguono le collocazioni regolari (*collocations régulières*), in cui il collocativo ha un senso molto generico o include il senso della base, le collocazioni opache (*collocations opaques*), il cui senso deriva da associazioni semantiche arbitrarie, e le collocazioni trasparenti (*collocations transparentes*), il cui senso è interpretabile grazie al rapporto di cooccorrenza con la base. Inoltre, non si può limitare la descrizione del fenomeno collocativo esclusivamente a livello di relazioni di contiguità, poiché le collocazioni esprimono sia associazioni lessicali paradigmatiche, sia associazioni lessicali sintagmatiche. Infine, una delle teorie che regolano il funzionamento e

l'utilizzo di queste espressioni linguistiche è definita da Sinclair “principio d'idiomaticità” (*principe d'idiomaticité* o *principe des choix fermés*): la capacità creativa dei locutori permette di selezionare e giustapporre gli elementi linguistici precostruiti che sono a disposizione; parallelamente, il principio delle scelte aperte (*principe des choix ouverts*) implica la possibilità di scelte libere a livello di combinatoria lessicale, ma rimanendo sempre nei limiti imposti dai vincoli di grammaticalità.

Ciò che maggiormente ci interessa, però, è lo studio delle collocazioni nell'ambito della linguistica dei corpora, in quanto i ricercatori anglofoni della linguistica funzionale stanno lavorando sempre più sull'analisi delle collocazioni in termini statistici e testuali a partire dall'esplorazione di grandi corpora di testi informatizzati. Le unità fraseologiche, infatti, tendono a ricorrere in maniera frequente in un testo, con lo scopo di contribuire alla coerenza testuale e all'organizzazione dell'argomentazione del discorso: si tratta dei segmenti ripetuti (*segments répétés*), chiamati anche motivi (*motifs*) da Legallois, ovvero delle costruzioni discorsive che condividono tra loro le proprietà di attrazione mutuale tipiche delle collocazioni.

Oltre alla ripetitività delle collocazioni in discorso, la fissità linguistica che le caratterizza rappresenta ugualmente un'ottima risorsa di creazione lessicale: il quarto capitolo, “Le défigement et les figures de style” (La defissazione e le figure di stile), dimostra come la rottura dei rapporti di fissità sia un criterio utile per identificare e analizzare le collocazioni: infatti, si può manipolare e deformare solamente ciò che è fisso (“*Ne se défige que ce qui est figé*”). La nostra presentazione dei meccanismi di fissità lessicale ha anticipato il ruolo della defissazione come strumento di manipolazione linguistica e stilistica volontaria e involontaria che costituisce l'oggetto di questo capitolo: tra i metodi più frequenti di *détournement linguistique* a partire dall'aggiunta di materiale segmentale citiamo l'inserzione, la cancellazione, la sostituzione di elementi e l'utilizzo di affissi a livello morfologico. Questo fenomeno linguistico ci ha dimostrato ulteriormente la grande flessibilità, creatività e dinamicità delle strutture linguistiche, le quali possono essere manipolate per ottenere degli effetti di stile a livello discorsivo: il *défigement collocationnel* è, infatti, altamente sfruttato

dalla stampa e dalla pubblicità per “liberare il senso iniziale di una parola” e sbloccare la fissità delle collocazioni.

Sul piano stilistico, il nostro lavoro di ricerca si propone di presentare i mezzi attraverso cui si può “giocare” con le parole, ovvero le figure retoriche: ci siamo focalizzati sulle figure di stile maggiormente frequenti nel linguaggio giornalistico, ovvero la metafora, la metonimia e la sineddoche, indicando punti di incontro e divergenze tra loro. Le strutture linguistiche vengono spesso manipolate a livello fonetico, semantico e sintattico per raggiungere degli obiettivi comunicativi specifici e, anche in questo caso, il contesto in cui vengono enunciate diventa fondamentale per l’interpretazione del senso non compositivo degli enunciati fraseologici. Di conseguenza, la metafora diventa un’arma potente sul piano stilistico, in quanto permette di “colorare” il discorso giornalistico e rendere le espressioni fraseologiche più evocative. La metafora è una figura allotropica basata sul principio di similarità che procede per modifica o per soppressione dei sememi dei costituenti di un’espressione, provocando un’incompatibilità semantica tra i vari elementi: si tratta di una figura retorica utilizzata non solo in ambito letterario a scopo “ornamentale”, ma anche come mezzo argomentativo nelle campagne pubblicitarie, nei discorsi politici e nei testi giornalistici. Secondo la teoria della pertinenza, per comprendere una metafora è necessario stabilire un’interazione tra l’autore della stessa e il destinatario che si trova di fronte all’interpretazione del senso metaforico, in quanto il principio comunicativo assicura uno scambio efficace e condiviso tra i due: la metafora può essere individuata e analizzata a partire da un approccio pragma-semantico che identifichi il contesto extralinguistico nel quale appare. Per quanto riguarda la classificazione dei tipi di metafora a livello sintattico, si possono distinguere le metafore *in absentia*, ovvero le metafore verbali e aggettivali che sono analizzabili solamente all’interno del contesto discorsivo, e le metafore *in praesentia*, che corrispondono a delle metafore nominali attributive, appositive o determinative in cui il tema e il foro (i.e. il termine metaforico) sono co-presenti; sul piano discorsivo, esiste la metafora poetica, la metafora espressiva, la metafora cognitiva e la metafora argomentativa. In conclusione, il carattere allotropico di questa figura retorica dà la possibilità di stabilire delle analogie tra degli elementi che appartengono a domini concettuali differenti. Al contrario, questo

trasferimento analogico è assente nella metonimia, una figura isotopica che si fonda sul principio di contiguità e che opera all'interno dello stesso ambito nozionale senza alcuna modifica all'organizzazione semica dell'espressione: sul piano della classificazione tematica, abbiamo menzionato la metonimia della causa, dello strumento, dell'effetto, del contenente, del luogo, della cosa, del segno, del fisico e del padrone; a livello funzionale, si preferisce distinguere la metonimia dell'agente per il prodotto, dell'azione per l'agente, dell'effetto per la fonte, del luogo per il prodotto, del tempo per l'agente e dello strumento per l'agente. La metonimia è considerata, insieme alla metafora, "una delle grandi figure retoriche della stampa" e contribuisce fortemente alla creatività della scrittura dei testi giornalistici. Infine, abbiamo illustrato il funzionamento della sineddoche, un particolare tipo di metonimia fondata su rapporti di inclusione: mentre la sineddoche particolarizzante opera sulla focalizzazione di un elemento, la sineddoche generalizzante amplifica la prospettiva.

Questi procedimenti stilistici non possono essere considerati come dei semplici esempi di uso deviante della lingua, dato che rappresentano degli strumenti decisivi in ambito argomentativo e persuasivo e contribuiscono alla deformazione del linguaggio, in particolare alla manipolazione semantica delle strutture fisse.

Il quinto capitolo, "L'analyse de corpus" (L'analisi del corpus), si sposta verso la descrizione del nostro lavoro di ricerca operativa e applicativa: la presentazione teorica della fraseologia e dei processi linguistici di fissazione e defissazione ha costituito la base su cui abbiamo fondato l'analisi delle espressioni fraseologiche nel discorso giornalistico.

Per quanto riguarda il tema attorno cui sono stati selezionati gli articoli del corpus, abbiamo scelto una grande varietà di argomenti legati principalmente allo sviluppo sostenibile dell'ambiente e alle sfide ecologiche causate dall'inquinamento, come la lotta contro il surriscaldamento globale. Il discorso climatico comprende delle tematiche che stanno diventando sempre più "sentite" da parte della società: oggi, l'informazione e la sensibilizzazione del pubblico per far fronte alle sfide climatiche e alle lotte ambientali sono al centro del dibattito pubblico sociale e politico, poiché le risorse naturali non rinnovabili sono estratte in maniera compulsiva senza considerare il loro tempo di rigenerazione e, al contempo, l'azione dell'uomo agisce sugli habitat di

tutti gli esseri viventi, rendendo inaccessibili le fonti di sostentamento degli animali e inquinando la terra attraverso i processi industriali. Non possiamo non ricordare come l'estate scorsa l'Amazzonia abbia iniziato a bruciare incessantemente: come lo affermano gli articoli che compongono il nostro corpus, i "polmoni verdi" del mondo, da cui la nostra vita e le risorse a cui abbiamo accesso dipendono, sono in pericolo e il dibattito mondiale sta "rendendo verde" i discorsi politici e cercando di limitare gli effetti dell'inquinamento sull'ambiente. Di conseguenza, nel corso della selezione dei testi che avrebbero fatto parte del corpus di analisi, abbiamo scelto questi "momenti discorsivi" legati ai problemi ambientali come fulcro tematico: infatti, durante il periodo temporale preso in considerazione per la raccolta degli articoli, questi avvenimenti hanno vissuto una fase di concentrazione massima dell'attenzione mediatica e politica, sollecitando un consenso a livello comunitario e raccogliendo queste lotte ecologiche e climatiche all'interno di quello che chiamiamo "discorso climatico". I governi di tutto il mondo si sono *engagés* attivamente a favore degli investimenti "verdi" e sostenibili e l'attuazione di questi impegni ecologici viene espressa in modo sempre più colorato negli articoli giornalistici.

La nostra analisi si focalizza sullo studio delle collocazioni e delle espressioni polilessicali *défigées* presenti nella stampa generalista francese: in particolare, abbiamo estratto le unità fraseologiche da un corpus di testi pubblicati online da quattro quotidiani differenti durante il periodo maggio-ottobre 2019. Abbiamo lavorato su articoli presenti nella rubrica "Planète" dei siti web di *20Minutes*, *Le Monde*, *Le Nouvel Observateur* e *Libération*. Il nostro obiettivo è la descrizione della fisionomia linguistica delle riviste prese in considerazione: in particolare, ci siamo concentrati sulle espressioni polilessicali di tipo collocativo costruite a partire dalle sfumature del colore verde, che abbiamo definito "collocazioni ecologiche".

Il nostro corpus di testi ci ha permesso di esplorare l'utilizzo creativo, la frequenza e la distribuzione delle "collocazioni ecologiche" costruite a partire dalle sfumature del colore verde (*vert*). Prima di tutto, abbiamo selezionato i testi utilizzando le parole chiave *climat* (clima), *planète* (pianeta), *environnement* (ambiente) e *pollution* (inquinamento); successivamente, abbiamo iniziato a concentrarci sul ruolo significativo dell'aggettivo *vert*, del sostantivo *verdissement* e del verbo *verdir*, in modo

da identificare le costruzioni sintattiche e il valore semantico delle collocazioni del *vert écologique* (verde ecologico).

Prima di presentare i dati quantitativi e qualitativi raccolti utilizzando gli strumenti di analisi terminologica e fraseologica, il nostro lavoro di tesi sottolinea il ruolo della linguistica dei corpora applicata agli studi accademici fraseologici e i concetti fondamentali necessari per interrogare i testi in maniera automatica: le metodologie e gli approcci della linguistica dei corpora si rivelano dei mezzi molto efficaci per esplorare le strutture fraseologiche ed operano su raccolte di testi molto ampie. Inoltre, abbiamo sottolineato come gli studi sui corpora siano utili per i lavori di analisi dei lessicografi, dei terminologi ed infine, in ambito didattico, degli insegnanti, che possono lavorare sui corpora per facilitare l'apprendimento del lessico e delle strutture idiomatiche in contesto.

I corpora sono delle collezioni di dati linguistici selezionati secondo criteri espliciti e si rivelano estremamente utili per rappresentare un lingua (nel nostro caso, il discorso giornalistico riguardante l'ambiente), delle varietà linguistiche o per avere accesso a nuovi orizzonti di analisi linguistica. Il concetto di cooccorrenza lessicale indica la proprietà delle parole di combinarsi in modo privilegiato tra loro, fornendo così dei dati qualitativi e quantitativi che vengono raccolti per elaborare delle liste di frequenza in ordine alfabetico, crescente o decrescente. Questa prossimità co-testuale deve essere, tuttavia, sempre verificata e confrontata con il numero totale di parole del corpus, in modo da estrarre delle sequenze linguistiche ricorrenti e significative rispetto agli obiettivi del progetto di ricerca. Inoltre, è necessario conoscere il funzionamento delle concordanze nella linguistica dei corpora, affinché si possano fornire delle liste di frequenza del "nodo" (*nœud*) ricercato e visualizzare la collocata (*collocata*) nel contesto di apparizione a destra e a sinistra del nodo grazie alla modalità KWIC (Key Words in Context).

Per quanto riguarda il nostro progetto di analisi fraseologica, abbiamo caricato l'insieme dei testi su due software disponibili online: Sketch Engine, un programma di analisi linguistica dotato di numerose funzionalità, e TermoStat, un software specificatamente progettato per la ricerca terminologica. Abbiamo deciso di sfruttare le potenzialità di entrambi i programmi in maniera complementare, in modo da esplorare il

“tessuto fraseologico” (*tissu phraséologique*) del corpus preso in esame e i valori statistici in termini di frequenza, di distribuzione e di relazioni semantiche e sintattiche instaurate tra i vari componenti delle collocazioni ecologiche. Per quanto riguarda la consistenza e la composizione del nostro corpus, abbiamo lavorato su un totale circa di 134.000 parole e 171.279 occorrenze: abbiamo utilizzato Sketch Engine per ricavare i paradigmi sintattici delle combinazioni fraseologiche delle collocazioni costruite a partire dalle “nuances” del colore verde e i contesti in cui cooccorrono e, successivamente, abbiamo interrogato il corpus attraverso TermoStat per estrarre i termini di ambito ambientale presenti nel corpus.

In un primo tempo, per dimostrare la rappresentatività dei dati raccolti, abbiamo caricato il corpus di testi in formato .txt su TermoStat ed estratto la lista dei dieci termini più frequenti in ordine decrescente, confermando, così, la presenza costante del termine “clima” al primo posto, seguito da “riscaldamento (climatico)” e “ambiente” (cf. Tabella 5). Successivamente, abbiamo caricato il corpus in formato .doc su Sketch Engine e ricercato le occorrenze totali di “vert”, “verdir” e “verdissement” in ogni quotidiano: possiamo constatare che gran parte delle espressioni collocazionali rilevate si trovano all’interno dei titoli e dei sottotitoli degli articoli (cf. Tabella 6). Abbiamo deciso di definire questo fenomeno con l’espressione francese “verdissement de la presse”, in modo da rendere evidente che gli articoli presi in esame ricorrono sempre più alle collocazioni ecologiche non solo per informare, ma anche per persuadere e convincere il lettore della rilevanza delle tematiche ambientali ed attirare la sua attenzione attraverso l’uso delle immagini evocate dal colore verde.

Per proporre una descrizione ordinata di ciascuna espressione polilessicale, abbiamo raggruppato tutte le unità fraseologiche estratte attraverso Sketch Engine all’interno di 52 schede fraseologiche (*fiches phraséologiques*), suddividendo in tre sottoinsiemi le espressioni di “vert”, quelle di “verdissement” e quelle di “verdir” (cf. Annexes): in ogni scheda abbiamo indicato la trascrizione fonetica dell’espressione, il paradigma sintattico che la rappresenta, le informazioni semantiche relative al dominio concettuale di riferimento e le concordanze che indicano i contesti in cui le collocazioni compaiono all’interno di ogni quotidiano del corpus. In seguito, ci è parso chiaro che la

maggior parte delle unità linguistiche raccolte è costruita sul paradigma sintattico Nome + Aggettivo (epiteto) e, molto meno frequentemente, Verbo + Nome (cf. Tabella 9).

In un secondo tempo, abbiamo deciso di arricchire il nostro lavoro di ricerca individuando il rapporto instabile tra fraseologia e lessicologia: il *Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)*, un dizionario online di riferimento in ambito francofono, ha costituito il nostro punto di partenza per comprendere se il concetto di “verde ecologico”, che è stato rilevato nelle collocazioni del nostro corpus giornalistico ambientale, è citato e descritto anche nelle entrate lessicografiche delle voci “vert”, “verdissement” e “verdir”. Le accezioni proposte dal *TLFi* rinviano in maniera costante al mondo vegetale, all’indicazione cromatica *stricto sensu* e ad emozioni o sensazioni, negative o positive, che si manifestano anche attraverso il colore della pelle. Tuttavia, gli unici rinvii al senso ecologico del colore verde sono presenti nella descrizione dei significati di “vert”, dove si citano brevemente le collocazioni “spazi verdi” (*espaces verts*), “città verde” (*ville verte*) ed ”energia verde” (*énergie verte*): è evidente che le collocazioni ecologiche sono solo accennate da quest’opera lessicografica, mentre l’analisi del corpus giornalistico dimostra che questa tipologia di espressioni polilessicali è altamente presente in termini statistici in diversi domini concettuali, come l’economia e la finanza sostenibile e la transizione ecologica.

Infine, per dimostrare la multidimensionalità semantica del colore verde, abbiamo deciso di utilizzare le funzionalità di Sketch Engine per raccogliere i dati sulla frequenza del colore verde rispetto al numero di occorrenze dei principali aggettivi di colore, ovvero il giallo, il rosso, il nero, il bianco, il blu, l’arancione, il rosa, il viola e il marrone. In un primo tempo, abbiamo raccolto tutte le collocazioni di ogni quotidiano che si riferiscono sia al verde ecologico sia all’accezione cromatica, contando in totale 151 occorrenze (cf. Tabella 7). In seguito, abbiamo confrontato questi dati con le frequenze dei vari aggettivi di colore, concludendo che il divario tra la frequenza del verde e tutti gli altri aggettivi è consistente. Tuttavia, i dati quantitativi del colore giallo sono ingannevoli e sovrarappresentativi, poiché 23 occorrenze su 42 si riferiscono in modo specifico ai “gilets gialli”, un movimento francese di rivolta popolare che si contraddistingue per il colore delle casacche degli attivisti. Inoltre, per quanto riguarda le costruzioni sintattiche del *vert écologique* e del *vert chromatique*, si possono

riscontrare molte somiglianze, in quanto sia il verde ecologico che l'accezione cromatica sono espresse quasi esclusivamente dal paradigma Nome + Aggettivo (epiteto). Tuttavia, tra tutte le occorrenze ecologiche rilevate, abbiamo notato che alcune espressioni, come "verte du scrutin", nominalizzano l'aggettivo di colore, un fenomeno assente nelle espressioni che indicano l'accezione cromatica. Infine, oltre ad essere meno frequente, il verde cromatico è anche meno vario e creativo, in quanto le sole strutture linguistiche raccolte sono "verde limone", "verde intenso", "alghe verdi" e "bandiere verdi".

Di conseguenza questi risultati confermano la dominanza del verde nel nostro corpus ambientale, soprattutto nel suo significato ecologico (cf. Figura 3), e dimostrano che si tratta di una parola polisemica: il lessema "verde" può indicare il colore specificatamente ottenuto mescolando il giallo e il blu, un ambiente naturale coperto di vegetazione o delle azioni finalizzate alla protezione dell'ambiente e alla transizione ecologica. Questi significati possono essere modulati in funzione del contesto in cui la parola viene concettualizzata rispetto alla prospettiva di riferimento: infatti, il verde ecologico e il verde cromatico condividono alcuni sememi, ma possono assumere dei significati diversi in uno stesso ambito.

In conclusione, la composizione della nostra raccolta di testi giornalistici e le ricerche fraseologiche delle collocazioni ecologiche hanno rivelato il valore della fraseologia finalizzata all'esplorazione del carattere dinamico e creativo della lingua e della sua idiomatichità: è chiaro che il colore verde rappresenta uno strumento linguistico molto utile per esprimere le sfide e le lotte ambientali della transizione ecologica attraverso l'immagine dell'indicazione cromatica evocata dalle collocazioni rilevate. Il nostro lavoro di ricerca ha cercato di individuare la frequenza e il ruolo semantico e discorsivo delle espressioni fraseologiche analizzate, lavorando in maniera complementare per mezzo dei software e delle metodologie della linguistica dei corpora e della terminologia, in modo da svelare la fluidità e la dinamicità del linguaggio e promuovere l'utilizzo interdisciplinare di queste tecnologie per esplorare il tessuto fraseologico del discorso giornalistico riguardante l'ambiente e le sfide ecologiche che ogni giorno vengono sempre più narrate nella stampa generalista francese.